

UNIVERSITÉ CHARLES DE GAULLE LILLE III
Sciences Humaines, Lettres et Arts
École Doctorale Sciences de l'Homme et de la Société

THÈSE

Pour l'obtention du grade de
Docteur de l'Université Charles de Gaulle Lille III
Spécialité : Sciences de l'éducation
Équipe PROFEOR-CIREL EA 4354

Présentée et soutenue publiquement par Sylvain OBAJTEK
Le 23 juin 2014

**L'ORIENTATION ACTIVE À L'UNIVERSITÉ : MYSTIFICATION
PÉDAGOGIQUE OU TRAVAIL ÉDUCATIF ?**

ACTEURS, REPRÉSENTATIONS, PRATIQUES

Tome 2 - Annexes

Sous la direction de Monsieur Francis DANVERS

JURY

Madame Sylvie CONDETTE, Maître de conférences, Université de Lille 3.
Monsieur Francis DANVERS, Professeur, Université de Lille 3.
Monsieur Richard ÉTIENNE, Professeur émérite, Université de Montpellier 3.
Madame Liette GOYER, Ph. D, Université de Laval.
Monsieur Jean GUICHARD, Professeur émérite, CNAM Paris.
Madame Maria PAGONI-ANDRÉANI, Professeure, Université de Lille 3.

© Sylvain Obajtek
Professions Éducation et Orientation - Centre Interdisciplinaire de Recherche en Éducation
de Lille (PROFEOR - CIREL EA 4354)
Université de Lille 3
Domaine Universitaire du Pont de Bois 59 653 Villeneuve d'Ascq
E-mail : sylvain.obajtek@gmail.com

« L'Université n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les thèses. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ».

SOMMAIRE

1. Les principaux repères politiques et historiques de l'orientation en France (1919-2007).....	5
2. Bilan quantitatif relatif à la répartition des flux et au devenir des néo bacheliers s'inscrivant dans l'enseignement supérieur.....	6
2.1. Structuration générale des parcours dans l'enseignement supérieur français... 6	
2.2. Évolution de la population de bacheliers en France (1840-2013)..... 6	
2.3. Bilan quantitatif (2010-2012)..... 9	
3. Documents en liens avec l' « orientation active ».....	15
3.1. Extrait de la lettre de mission adressée par Nicolas Sarkozy et François Fillon à Valérie Pécresse..... 15	
3.2. Lettre du 9 novembre 2006 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adressée aux Présidents d'université..... 16	
3.3. Le dossier d'orientation pédagogique de Lille 1 (DOP)..... 20	
4. Priorités et mesures engagées pour la réussite des étudiants par le MESR dans le cadre de la <i>Loi sur l'enseignement supérieur et la recherche</i> (2013).....	23
5. Le questionnaire de recherche.....	24
6. Les données de l'enquête par questionnaire.....	29
6.1. Tableaux 1a à 12a..... 29	
6.2. Tableaux relatifs au talon de l'enquête par questionnaires..... 31	
6.3. Croisements divers..... 34	
7. Les entretiens de recherche concernant les enseignants-chercheurs.....	43

1. Les principaux repères politiques et historiques de l'orientation en France (1919-2007)

1919 Loi Astier dite « charte de l'enseignement technique »

1922 Première définition légale de l'OP Création des offices d'OP placés sous l'autorité du sous-secrétariat à l'Enseignement technique (décret du 26 septembre).

1928 Fondation de l'Institut National d'Orientation Professionnelle (INOP de Paris) avec les concours d'H. Piéron, J. Fontègne, H. Laugier (décret du 26 février).

1932 Création du Bureau Universitaire de la Statistique (BUS, 1932-1970).

1936 L'obligation scolaire est portée à 14 ans (Jean Zay, 9 août).

1938 Les femmes peuvent s'inscrire à l'Université sans l'autorisation de leur mari : suppression de l'incapacité civile (loi du 18 février).

1944 Commission Langevin-Wallon, publication du Plan en 1947. Le débat sur « l'école unique » est relancé (arrêté du 8 novembre).

1947 Élaboration du projet de réforme emblématique de l'après-guerre, avec Wallon et Langevin. Ce plan donne notamment naissance à la création d'un corps de psychologues scolaires et propose un enseignement commun à tous jusqu'à 15 ans. Il apparaît de ce fait une orientation quasi permanente.

1956 Création d'un corps « professionnel » d'inspecteurs de l'orientation professionnelle, et définition des missions des conseillers d'orientation des centres publics d'orientation professionnelle (décret du 6 avril).

1959 Fondation de la Cinquième République et réforme Berthoin, qui prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

1963 Réforme Capelle-Fouchet : création des collèges d'enseignement secondaire et des cycles d'observation et d'orientation qui remplacent le premier cycle des lycées (3 août) : instauration du cycle d'orientation (4^e-3^e), orientation vers les enseignements technique ou professionnel à partir de la 3^e.

1965 Création des baccalauréats A, B, C, D (généraux) et F, G, H (techniques).

1968 Loi d'orientation pour l'enseignement supérieur. Parmi les objectifs : une meilleure orientation des étudiants ; création de cellules d'information et d'orientation (loi Edgar Faure du 12 novembre).

1970 Création de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions, ONISEP (19 mars).

1973 Création du Diplôme d'enseignement universitaire général, DEUG (27 février). Journée d'étude préparatoire au lancement des Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation, SCUIO, Paris, (17 février).

1975 Loi Haby : suppression des filières et unification des CEG, des CES et des premiers cycles des lycées ; passage automatique de l'école au collège ; suppression des classes de fin d'études (11 juillet).

1980 Organisation des Centres d'Information et d'Orientation, CIO (25 février).

1984 Loi Savary : réforme de l'enseignement supérieur et notamment des universités. Création de la notion de « service public d'enseignement supérieur » qui vise un rapprochement des universités et des grandes écoles.

1989 Loi Jospin d'orientation sur l'éducation : obligation de résultats (100 % au moins au niveau V) ; évaluation du système éducatif ; objectif de 80 % au baccalauréat (10 juillet). Fin de la Guerre Froide.

1991 Réforme des classes de première et terminale ; simplification des filières, système d'options (10 juillet).

1996 Mise en œuvre d'une éducation à l'orientation au collège (circulaire du 31 juillet).

1999 Après le rapport Attali, Conférence de Bologne : lancement du « LMD ».

2002 Des parcours types sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au-delà, leur projet professionnel (Grade de licence, article 2 arrêté du 23 avril).

2005 Mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, (BOEN° 45 du 8 décembre). Promouvoir « L'égalité des chances à l'Université » (circulaire du 16 décembre). Émeutes dans les banlieues françaises : crise des banlieues.

2007 Plan pluriannuel (2007-2012) de réussite en Licence, inscrit dans le cadre plus large sur la Loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités.

2. Bilan quantitatif relatif à la répartition des flux et au devenir des néo bacheliers s'inscrivant dans l'enseignement supérieur

2.1. Structuration générale des parcours dans l'enseignement supérieur français

3 ans (Grade de Docteur)			Doctorat			
1 an (Grade de Master 300 crédits)	9 et 10	Master 2 Professionnel	Master 2 Recherche		Diplômes écoles	
1 an	7 et 8	Master 1				
1 an (Grade de Licence 180 crédits)	5 et 6	Licence 3		←→ Licence Professionnelle		
1 an	3 et 4	Licence 2		DUT		BTS
1 an	1 et 2	Licence 1				
Durée / Crédits	Semestres	Formations générales		IUT		STS

2.2. Évolution de la population de bacheliers en France (1840-2013)

(FRANCE METROPOLITAINE 1970- 2000 ; FRANCE (HORS MAYOTTE) 2001-2011. SOURCES : DEPP ; INSEE, RECENSEMENTS DE LA POPULATION). Extrait de : « Annales du mouvement francophone d'orientation des origines à nos jours, Lille 3 » (Francis Danvers, non publiée).

1840

La France comptait 3498 bacheliers (3410 bacheliers ès lettres et 88 bacheliers ès sciences).

1861

4975 jeunes gens obtiennent le baccalauréat (2872 bacheliers ès lettres et 2103 bacheliers ès sciences).

1881

1 % d'une génération est titulaire du baccalauréat, soit 6254 jeunes gens répartis en 3951 bacheliers ès lettres et 2303 bacheliers ès sciences.

1901

On compte 7263 bacheliers répartis en 5748 bacheliers de l'enseignement secondaire classique (lettres philo ; lettres maths) et 1515 bacheliers de l'enseignement secondaire moderne (philo ; sciences ; maths).

1906

1,05 % de bacheliers (pour une génération d'environ 637 000) répartis en 4933 (philo) et 2028 (maths) pour un total de 6961 bacheliers de l'enseignement secondaire.

1909

L'enseignement secondaire (privé et public) a formé 6956 bacheliers.

1910

Les candidats bacheliers étaient 31 000 ; 7063 sont devenus bacheliers de l'enseignement secondaire (4502 en philo et 2561 en maths).

1911

1,12 % de bacheliers (pour une génération d'environ 636 000) soit 7126 bacheliers répartis en 4526 (philo) et 2600 (maths).

1919

Création du baccalauréat féminin. La France compte 10 002 bacheliers (6193 en philo et 3809 en maths).

1920

1,5% de bacheliers pour la génération de référence (700 000 individus environ pour les cohortes des années vingt). Le nombre des étudiants est estimé à 50.000 à l'université.

1921

1,43 % de bacheliers (pour une génération d'environ 689 200).

1926

1,66 % de bacheliers (pour une génération d'environ 684 800) : les lycées (public et privé) ont formé 11 372 bacheliers, répartis en 7528 en philo et 3844 en maths.

1931

2,46 % de bacheliers (pour une génération d'environ 610 200) soit 14 755 bacheliers répartis en 9861 en philo et 4894 en maths.

1935

L'enseignement secondaire compte 11 939 bacheliers répartis en 8574 en philo et 3365 en maths.

1936

2,71 % de bacheliers (pour une génération d'environ 453 200).

1940

3,9 % de bacheliers pour la génération de référence.

1945

L'enseignement secondaire a formé moins de 30 000 bacheliers (public et privé).

1946

4,41 % de bacheliers (pour une génération d'environ 649 300).

1947

4,38 % de bacheliers (pour une génération d'environ 646 800).

1948

4,69 % de bacheliers (pour une génération d'environ 647 700).

1949

4,98 % de bacheliers (pour une génération d'environ 636 900).

1950

5,12 % de bacheliers (pour une génération d'environ 632 300) et 30% d'une classe d'âge entrant en sixième, après sélection.

1951

5,44 % de bacheliers (pour une génération d'environ 616 700).

1952

5,72 % de bacheliers (pour une génération d'environ 603 700).

1953

5,92 % de bacheliers (pour une génération de 804 696 naissances). Un élève de sixième sur quatre sera bachelier.

1954

6,30 % de bacheliers (pour une génération d'environ 583 400).

1955

7,18 % de bacheliers (pour une génération d'environ 576 800).

1956

7,42 % de bacheliers (pour une génération d'environ 570 100).

1957

9,02 % de bacheliers (pour une génération d'environ 568 200).

1958

8,75 % de bacheliers (pour une génération d'environ 544 700).

1959

9,71 % de bacheliers (pour une génération d'environ 505 600).

1960

11,43 % de bacheliers soit 60 000, soit un doublement de la population depuis 1945 (pour une génération d'environ 518 500). Le nombre des étudiants est estimé à 210 000 à l'université.

1961

10,83 % de bacheliers (pour une génération d'environ 567 900).

1962

11,15 % de bacheliers (pour une génération d'environ 594 000).

1963

12,26 % de bacheliers (pour une génération d'environ 615 400).

1964

12,06 % de bacheliers (pour une génération d'environ 719 000). Pour la première fois en France, le nombre des bachelières dépasse le nombre des bacheliers.

1965

11,54 % de bacheliers (pour une génération d'environ 839 600). Période de l'« explosion scolaire » avec une croissance des effectifs de plus de la moitié en cinq ans, soit 92 000 bacheliers.

1966

12,25 % de bacheliers (pour une génération d'environ 864 000).

1967

15,37 % de bacheliers (pour une génération d'environ 866 800). Les filles sont majoritaires parmi les bacheliers.

1968

19,60 % de bacheliers (pour une génération d'environ 864 300) avec un taux de réussite exceptionnel de 81,2 %.

1969

16,22 % de bacheliers (pour une génération d'environ 844 800).

1970

20,17 % de bacheliers (pour une génération d'environ 829 600).

21,52 % de bacheliers (pour une génération d'environ 827 500).

1972

22,25 % de bacheliers (pour une génération d'environ 827 800). Pour la première fois, des filles entrent à l'Ecole polytechnique.

1973

22,89 % de bacheliers (pour une génération d'environ 835 300).

1974

23,69 % de bacheliers (pour une génération d'environ 838 900).

1975

24,18 % de bacheliers soit 204 489 (pour une génération d'environ 845 600).

1976

23,90 % de bacheliers (pour une génération d'environ 845 500).

1977

24,59 % de bacheliers (pour une génération d'environ 849 500).

1978

25,32 % de bacheliers (pour une génération d'environ 851 000).

1979

25,33 % de bacheliers (pour une génération d'environ 850 600).

1980

25,90 % de bacheliers (pour une génération d'environ 858 800).

1981

26 % de bacheliers (pour une génération d'environ 867 700).

1982

27,2 % de bacheliers (pour une génération d'environ 876 600).

1983

28,1 % de bacheliers (pour une génération d'environ 883 100).

1984

28,6 % de bacheliers (pour une génération d'environ 872 400).

1985

29,4 % de bacheliers (pour une génération d'environ 860 700).

1986

31,2 % de bacheliers (pour une génération d'environ 849 300).

1987

32,6 % de bacheliers (pour une génération d'environ 853 400).

1988

36,3 % de bacheliers (pour une génération d'environ 861 300).

1989

39,8 % de bacheliers (pour une génération d'environ 873 800).

1990

43,5 % de bacheliers (pour une génération d'environ 882 600).

1991

47,5 % de bacheliers (pour une génération d'environ 876 300).

1992

51,1 % de bacheliers (pour une génération d'environ 853 500).

1993

54,7 % de bacheliers (pour une génération d'environ 814 600).

1994

58,9 % de bacheliers (pour une génération d'environ 791 400).

1996

61,3 % d'une génération ont obtenu le baccalauréat.

1997

68,3 % d'une génération arrive au niveau du baccalauréat, toutes formations confondues, dont 61,2 % obtiennent le diplôme avec un taux de succès à l'examen de 77,1 %.

1998

61,7 % des jeunes (17-24 ans) d'une génération ont obtenu le baccalauréat.

1999

61,8 % des jeunes d'une génération ont obtenu le baccalauréat, avec un taux moyen de réussite à l'examen de 78,3 %.

2000

61,7 % des jeunes d'une génération ont obtenu le baccalauréat et 63,7 % de la classe d'âge ont atteint le « niveau bac ».

2001

61,9 % : part d'une génération titulaire du baccalauréat.

2002

61,8 % : part de jeunes titulaires du baccalauréat sur l'ensemble d'une génération.

2003

62,6 % proportion de jeunes d'une génération qui obtiennent le baccalauréat (le taux de réussite de 80,1 % n'avait pas été atteint depuis 1968).

2004

61,7 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 32,4 % dans une série générale, 17,8 % dans une série technologique et 11,8 % dans une série professionnelle.

2005

62,1 % d'une génération obtiennent le baccalauréat : 33,4 % dans une série générale, 17,2 % dans une série technologique ; 11,5 % dans une série professionnelle. Le taux de réussite global est de 80,2 %.

2006

64,2 % d'une génération sont bacheliers avec un taux record de 82,1 % d'admis (soit 2,1 points de plus qu'en 2005) : 34,6 % dans une série générale, 17,2 % dans une série technologique, 12,3 % dans une série professionnelle. Le nombre des étudiants est estimé à 1.267.000 à l'université.

2007

Deux cents ans après la création du bac, 34,4 % d'une génération ont obtenu un bac général, 16,8 % un bac technologique et 12,8 % un bac professionnel.

2008

Taux de réussite record au baccalauréat : 83,5 %, toutes filières confondues. Dans la filière générale, le taux de réussite a atteint 87,9 % contre 76,6 % en 1997.

2009

Pour la première fois, près deux tiers d'une génération (65,3 %) décrochent le baccalauréat à la faveur d'un bond de trois points par rapport au taux de réussite de 2008. Avec 37 % d'une classe d'âge au niveau de la licence, la France reste éloignée de l'objectif européen des 50 % à la fin de la décennie.

2010

Avec un taux de réussite global de 85,6 %, 65,5 % d'une génération est titulaire du premier grade de l'enseignement supérieur.

2011

Avec 40.000 bacheliers de plus par rapport à 2010, le taux de bacheliers dans une génération s'élève à 71,6 %.

2012

77,5 % d'une génération sont bacheliers. 85 % d'une génération ont atteint ce niveau d'études (contre 79,1 % l'an dernier).

2013

La France atteint l'objectif qu'elle s'est fixée pour son école il y a presque trente ans (l'horizon des 80 %, J.P. Chevènement, 1985). 79,3 % des jeunes d'une même génération atteignent ce niveau, avec un taux de réussite à l'examen de 86,8 %.

2.3. Bilan quantitatif (2010-2012)

Ces éléments visent à dresser un bilan quantitatif synthétique relatif à la répartition des flux de néo bacheliers s'inscrivant dans l'enseignement supérieur en général et à l'Université en particulier, depuis leur première inscription (bac +1) jusqu'à leur sortie du système d'enseignement et leur première insertion professionnelle. Ce travail de déclinaison est articulé autour de trois principaux éléments de connaissances : (1) répartition des flux dans l'enseignement supérieur ; (2) place spécifique de l'Université dans la réussite des étudiants ; (3) sortie du système d'enseignement supérieur et universitaire et insertion professionnelle. Les données mobilisées sont issues d'un rapport récent sur *l'État de l'enseignement supérieur et de la recherche* (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avril 2013) qui reprend lui-même les principales données statistiques connues et exploitées par les différents services ministériels et d'autres organismes faisant autorité dans le domaine : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) ; Ministère de l'Éducation nationale (MEN) ; Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) ; Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) ; Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Répartition des flux de néo bacheliers dans l'enseignement supérieur

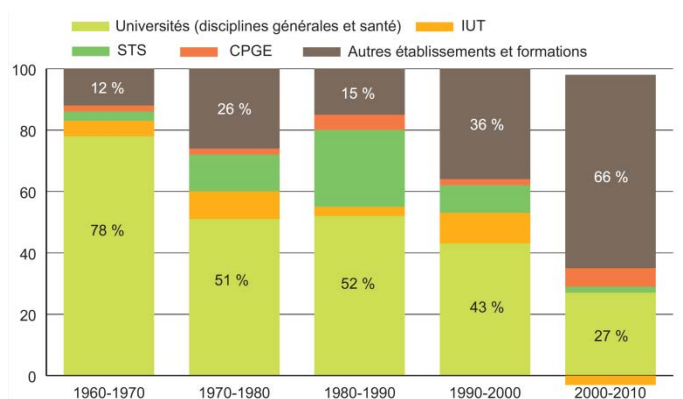
L'augmentation globale des effectifs des étudiants dans l'enseignement supérieur est avérée (2 347 800 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en 2011, +1,2% par rapport à 2010 et huit fois plus qu'en 1960), les trois principaux facteurs explicatifs restant inchangés : allongement de la durée des études ; augmentation démographique des années de 1950 à 1970 ; démocratisation (quantitative et qualitative) d'accès au baccalauréat. L'évolution à court terme, tenant compte des tendances actuelles de l'orientation des jeunes, porte ce chiffre à 2 518 000 d'ici 2020 (tableau 1, voir infra). On note cependant que sur les dix dernières années, 80% de cette croissance dans le supérieur est à rattacher au développement du secteur privé (tableau 2, voir infra), qui regroupe plus d'un étudiant sur six. Pour la rentrée 2011, l'enseignement supérieur offre ainsi une réalité particulièrement diversifiée : université (46%), santé (8%), écoles d'ingénieurs et de commerce (10%), et Section de Technicien Supérieur (STS), IUT, CPGE (19%) des effectifs.

Tableau 1 : Effectifs des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960

En milliers	1960	1970	1980	1 990	2 000	2 010	2020 (projection)
Universités	215	661	858	1 160	1 397	1 437	1 577
dont IUT		24	54	74	119	117	118
STS	8	27	68	199	239	242	269
CPGE	21	33	40	64	70	80	86
Autres étab. et formations	66	130	215	293	454	560	586
Ensemble	310	851	1 181	1 717	2 160	2 319	2 518
part de l'université	69,3%	74,9%	68,1%	63,2%	59,1%	57,0%	57,9%

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

Tableau 2 : Contribution des différentes filières à la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur



Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

À la rentrée 2012, la part d'une génération ayant obtenu le baccalauréat passerait à 77,5%, notamment grâce à l'afflux de plus en plus massif des bacheliers professionnels (pour les chiffres connus, + 37 000 pour la session 2011). Ainsi, même si c'est plus de 75% des 569 356 jeunes ayant obtenu le baccalauréat en 2011 qui se sont inscrits directement (n+1) dans l'enseignement supérieur, on constate une baisse sensible du taux d'inscription moyen (les bacheliers professionnels poursuivant statistiquement moins leurs études dans le supérieur). Cependant, même si logiquement les bacheliers généraux continuent de s'inscrire massivement (quasi-totalité pour 2011) dans l'enseignement supérieur, les données statistiques montrent que la part des bacheliers professionnels à poursuivre des

études supérieures, directement après l'obtention du baccalauréat, connaît une augmentation de +11,4% sur la période 2000-2011.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'Université, les bacheliers généraux continuent ainsi à s'y diriger en masse, même si l'on constate une baisse relative d'attractivité depuis 10 ans¹ au détriment des formations professionnelles courtes et des classes préparatoires aux grandes écoles. Au sein de cette population, la répartition des inscriptions des bacheliers scientifiques semble assez éclatée et représentative de l'ensemble de la population des bacheliers généraux : quasiment la moitié d'entre eux (49,5 %) se dirige vers l'Université (hors IUT), 19,3% en classes préparatoires, 12,5% en IUT, 6,7% en STS et 14,6% dans d'autres formations du supérieur. Parallèlement, même si l'on retrouve 42% des bacheliers technologiques en STS, presque 18% d'entre eux s'inscrivent à l'Université (hors IUT), enregistrant une hausse de 2,1% depuis 2007. On observe un phénomène similaire pour les bacheliers professionnels (sous statut scolaire) : en 2011, c'est 7,8% contre 5,0% d'entre eux en 2007 qui s'inscrivaient à l'Université. L'orientation de ces bacheliers vers les filières professionnelles courtes représente près de 19% (+3,2% par rapport à 2007) pour les STS et seulement 0,9% (+0,2 % par rapport à 2007) pour les IUT en 2011.

À la rentrée 2011, les bacheliers généraux représentaient 80,7% des nouveaux inscrits à l'Université, contre respectivement 12,7% et 6,6% pour les bacheliers technologiques et professionnels. Cette hiérarchisation de la répartition des différents bacheliers se retrouve également au sein de l'IUT pour 2011 (respectivement 68,7%, 28,2%, 3,1%)². La filière STS rencontre une répartition différente : la moitié (50,1%) des bacheliers est issue d'un baccalauréat technologique, 27,1% d'un baccalauréat professionnel, et 22,8% d'un baccalauréat général. On notera à ce niveau la nette augmentation des bacheliers professionnels dans ces filières (+15,0%) par rapport à 2002 au profit de la baisse enregistrée pour les bacheliers technologiques (-15,8%) sur la même période. Les tableaux 3 et 4 (voir infra) en reprennent les divers éléments de descriptions.

Tableau 3 : Origine scolaire des nouveaux bacheliers dans les filières du supérieur (2002/ 2011)

	Université hors IUT		IUT		CPGE		STS		Autres formations (2)	
	2002	2011 (1)	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011
Bac ES	24,9	25,3	22,0	25,2	12,9	14,6	8,5	9,4	23,1	27,5
Bac L	19,9	16,1	2,1	2,2	10,2	9,1	4,8	4,4	13,5	10,7
Bac S	39,1	39,3	43,4	41,3	72,6	71,2	8,7	9,0	42,8	43,1
Bac général	83,9	80,7	67,5	68,7	95,8	94,9	22,0	22,8	79,4	81,2
Bac STI	1,4	1,3	12,9	11,4	2,1	2,1	21,6	14,5	2,5	2,5
Bac STG (3)	8,8	7,8	15,7	13,8	1,6	2,4	34,1	27,0	7,2	6,7
Bac autres techno	3,0	3,5	2,5	3,0	0,5	0,5	10,2	8,6	9,2	6,4
Bac technologique	13,2	12,7	31,2	28,2	4,2	5,1	65,9	50,1	18,9	15,6
Bac professionnel	2,9	6,6	1,3	3,1	0,0	0,0	12,1	27,1	1,7	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) En 2011, l'université de Lorraine devenue grand établissement n'est plus dans le champ université. Seuls les effectifs des IUT de l'université de Lorraine sont restés dans la rubrique IUT, les autres diplômes se retrouvent dans la rubrique « Autres formations ».

(2) Les « autres formations » correspondent aux écoles d'ingénieurs et formations d'ingénieurs en partenariat non universitaires, établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), écoles d'arts et de la culture, facultés privées, écoles paramédicales (données 2010-2011) et de formations sociales (données 2010-2011), les diplômes de comptabilité et de gestion (DCG), les classes préparatoires aux études supérieures (CPES).

(3) STT en 2002.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

¹ 52,1% des bacheliers généraux s'inscrivent à l'Université en 2011, contre 61,5% en 2001.

² On soulignera ici que la part de bacheliers professionnels augmente de 1,8% entre 2002 et 2011.

Tableau 4 : Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur en fonction du type de baccalauréat obtenu (Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES)

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 (2)	2011
Bac général									
Université hors IUT	61,8	61,3	58,8	55,6	53,6	53,8	54,8	52,9	52,1
IUT	11,2	10,4	10,5	10,7	11,0	10,8	10,7	10,7	10,7
CPGE	12,6	13,3	13,2	13,3	13,8	13,3	13,2	13,2	13,2
STS	9,0	7,7	7,8	8,3	8,9	8,9	8,9	8,9	8,7
Autres formations	9,1	11,1	10,8	11,4	12,3	12,2	12,3	14,1	14,1
<i>dont bac S</i>									
Université hors IUT	57,1	57,7	55,6	53,1	50,6	50,9	52,0	50,3	49,5
IUT	14,6	13,2	12,9	13,1	13,0	12,7	12,5	12,5	12,5
CPGE	19,1	20,0	19,2	20,0	20,1	19,5	19,3	19,3	19,3
STS	7,0	5,9	6,1	6,2	6,5	6,7	6,8	6,8	6,7
Autres formations	10,1	11,4	10,7	11,8	12,8	12,5	12,6	14,4	14,6
Bac technologique									
Université hors IUT	19,1	18,1	17,4	15,8	15,8	17,9	18,7	17,9	17,9
IUT	9,1	10,4	9,9	9,5	9,8	10,1	9,9	9,9	9,6
CPGE	1,0	1,1	1,1	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5
STS	44,5	44,0	42,5	42,3	43,1	44,0	42,7	42,7	42,0
Autres formations	3,9	5,0	5,0	5,4	5,5	5,6	5,1	5,9	5,9
<i>dont bac STI</i>									
Université hors IUT	7,3	8,2	7,9	6,7	6,1	7,6	8,6	8,2	8,5
IUT	16,2	18,5	17,9	16,5	17,5	17,9	17,6	17,6	17,7
CPGE	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5	2,7	2,9	2,9	3,0
STS	60,5	59,8	57,9	56,3	58,9	59,3	56,6	56,6	55,6
Autres formations	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8	4,1	3,7	4,1	4,3
Ensemble général et technologique									
Université hors IUT	46,4	46,9	45,0	42,5	41,3	42,5	43,1	41,6	41,4
IUT	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6	10,6	10,4	10,4	10,3
CPGE	8,4	9,1	9,2	9,4	9,7	9,6	9,4	9,4	9,5
STS	21,8	20,1	19,3	19,4	20,1	19,9	19,8	19,8	19,1
Autres formations	7,2	9,0	8,9	9,4	10,1	10,1	10,0	11,4	11,5
Bac professionnel									
Université hors IUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	6,6	7,8
IUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,4	18,5
Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,9	1,0
Ensemble tous bacs									
Université hors IUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,8	32,2
IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	8,3	7,7
CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	7,3	6,9
STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,5	19,1
Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	9,1	8,7

(1) Voir ci-contre.

(2) Calculs à champ constant c'est-à-dire en retirant du champ université (à l'exception des IUT) les nouveaux bacheliers des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INP Lorraine et de les mettre en « Autres formations ».

L'inscription des bacheliers 2011 dans l'enseignement supérieur ne fait pas exception à la règle d'une orientation liée à l'origine sociale. Proportionnellement, les enfants de cadres et d'enseignants (27,3%) sont deux fois plus nombreux que les enfants de parents ouvriers à s'inscrire dans les principales filières de l'enseignement supérieur (15,1%), ne marquant pas d'évolution notable par rapport à 2002. Même si les filières CPGE et Santé accueillent principalement des bacheliers issus de milieux favorisés (un peu moins de 50%), que les filières courtes accueillent plutôt des bacheliers issus de milieux défavorisés (autour de 35%), on ne note cependant pas de changement majeur au sein de l'Université depuis 2002 : la sous-population de bacheliers inscrite en 2011 présente des caractéristiques plus proches de la sous-population de bacheliers s'inscrivant en IUT qu'en CPGE (Tableau 5, voir infra).

Tableau 5 : Origine sociale des néo bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur en 2011

	Université (1)										CPGE (2)		STS (2)		Principales filières du supérieur	
	Droit, économie, lettres, sciences et étaps		Santé		IUT		Total		2002	2011	2002	2011	2002	2011		
	2002	2011	2002	2011	2002	2011	2002	2011								
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,2	10,1	8,9	10,7	11,2	12,0	9,5	10,5	9,7	10,5	11,1	10,3	9,9	10,5		
Professions libérales, cadres, enseignants	30,3	28,2	44,9	41,0	26,1	27,7	30,7	29,8	51,1	49,0	13,9	13,2	28,8	27,3		
Professions intermédiaires	17,2	13,8	16,2	13,9	19,8	17,1	17,6	14,4	14,5	12,1	16,6	12,6	17,0	13,7		
Employés	16,9	15,6	11,9	12,5	16,7	15,8	16,4	15,2	8,3	9,3	16,9	15,6	15,7	14,7		
Ouvriers	13,8	13,9	9,8	10,6	17,2	15,7	14,1	13,8	5,3	6,3	24,0	21,4	15,5	15,1		
Retraités, inactifs	9,0	11,5	5,3	7,5	6,3	7,8	8,2	10,2	8,0	6,0	12,8	11,4	9,3	10,1		
Indéterminé	3,7	7,0	3,1	3,7	2,8	3,9	3,5	6,0	3,2	6,8	4,7	15,6	3,7	8,7		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

(1) En 2011, l'université de Lorraine est devenue grand établissement. Ses effectifs ne sont plus comptabilisés dans les effectifs universitaires à l'exception des IUT, mais dans les formations autres que « Université », « CPGE » et « STS », non prises en compte dans ce tableau.

(2) hors ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

La place spécifique de l'Université dans la réussite des étudiants

À la rentrée 2011, la moitié de l'effectif global des étudiants du supérieur est inscrite à l'Université (hors IUT). À champ constant, l'évolution des effectifs universitaires progresse de +0,8% entre 2007 et 2012. Cependant, cette évolution ne concerne pas l'ensemble des filières universitaires : les pourcentages de variation des effectifs de « nouveaux entrants »

en Droit et Santé sont respectivement de +18,2% et +21%, alors que les filières Lettres, sciences humaines enregistrent un repli de 11,9% (Tableau 6, voir infra).

Tableau 6 : Évolution des effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'inscrits (*) (Milliers)	2 232	2 234	2 314	2 319	2 347
dont					
Université (hors IUT)	1 248	1 224	1 268	1 321	1 290
IUT**	116	118	118	116	115
STS	231	234	240	242	246
CPGE	78	80	81	80	80
Variation du nombre d'inscrits	-22	0	80	5	28
Effet démographique	4	7	-9	-13	-26
Effet scolarisation	-26	-7	89	18	54

A la rentrée 2011, les effectifs totaux de l'enseignement supérieur ont augmenté de 28 000 étudiants. L'évolution de la taille des générations (effet démographique) aurait entraîné, si elle avait agi seule, une diminution de 26 000 étudiants.
* Champs définis dans RERS 6.1 et 6.2.
** IUT : y compris Université de Lorraine.

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

Le suivi d'une cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence en 2008 montre que deux ans plus tard, 65% d'entre eux sont toujours en licence (tableau 7, voir infra). Ce sont environ 25% de ces étudiants qui redoublent en L1 ou L2, 25% qui se réorientent au cours de ces deux premières années et 41% qui poursuivent en L3. Les caractéristiques scolaires (le type de baccalauréat notamment) ont une influence prégnante sur la linéarité des parcours, les réorientations, et l'accès en troisième année de licence. D'un point de vue statistique, les échecs (abandons, réorientations, redoublements) en première année sont massifs, mais au vu de ces résultats, il serait certainement plus pertinent de poser les bases de ce problème en termes de « non-réussite », car une première année peut être parfois nécessaire pour expérimenter son choix d'orientation. Dès lors, l'interprétation d'une réorientation en cours ou après la première année d'un étudiant peut varier, selon que l'on se place soit dans une perspective strictement statistique, soit dans une perspective de valorisation de parcours, donnant plus de sens aux trajectoires qu'empruntent les individus. C'est d'ailleurs toute la spécificité de ce palier d'orientation : pour la première fois depuis le début de sa scolarité, le jeune est face à un champ des possibles élargi, potentiellement source de désorientation dans les décisions qu'il a à prendre.

Parallèlement, on constate que les résultats en licence diffèrent fortement selon le parcours antérieur de l'étudiant : les bacheliers généraux réussissent mieux que les bacheliers technologiques et professionnels³. Une différenciation s'opère pourtant à ce niveau pour les bacheliers généraux, en fonction de l'obtention d'une mention (ou non) au baccalauréat (différence de 15 points).

Tableau 7 : Devenir lors de la troisième année des bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat (%)

	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble bacheliers 2008 inscrits en L1
	avec mention	sans mention	ensemble			
Poursuivent en licence	81	66	71	34	21	65
en 3 ^{ème} année (L3)	64	35	46	12	6	41
en 1 ^{ère} année ou 2 ^{ème} année (L1 ou L2)	17	31	25	22	15	24
Se sont réorientés	16	25	22	43	24	25
en STS ou IUT	9	14	12	27	15	14
dans d'autres formations	7	11	10	16	9	11
Ont arrêté leurs études	3	9	7	23	55	10

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

³ 35 % des bacheliers généraux ont leur licence en 3ans, contre respectivement 7 % et 3 % pour les bacheliers technologiques et professionnels.

Ce sont 73,3% des étudiants obtenant une licence générale qui poursuivent d'ailleurs leurs études à l'Université l'année suivante en cursus Master (tableau 8, voir infra). Leur part varie fortement selon la discipline d'appartenance de la licence : elle est surtout forte en droit (87%), ainsi que dans une moindre mesure en sciences (environ 80%). En revanche, les poursuites en Master sont moins élevées dans les autres disciplines, puisqu'elles sont comprises entre 64% et 71%. On notera que près d'un étudiant sur deux (44%) inscrit initialement en Master est diplômé au bout de deux ans (hausse de neuf points sur la période 2004-2005).

Tableau 8 : Devenir des lauréats d'une licence générale en 2010 suivant la discipline d'obtention en licence (en %)

	Part de licenciés poursuivant en master en 2010-2011
Droit	86,8
Sciences économiques	66,1
AES	71,4
Lettres-Arts	67,4
Langues	63,5
Sciences humaines	70,2
Sciences de la vie, sante, terre et univers	79,4
Sciences fondamentales et applications	79,4
STAPS	66,2
Total	73,3

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

Insertion professionnelle des étudiants

En 2011, les conditions d'insertion des étudiants universitaires ont peu varié par rapport à 2009 : les plus protégés du chômage semblent être les étudiants ayant obtenu soit un Master, soit une Licence professionnelle (tableau 9, voir infra). Quantitativement, dans ces catégories, ce sont environ 90% des étudiants qui sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Cependant, encore une fois, le poids de la filière d'études reste prédominant : l'employabilité des filières Droit-Éco-Gestion (DEG) et Technologies-Sciences-Santé (TSS) est plus forte que celle des filières Sciences Humaines et Sociales (SHS) et Lettres-Langues-Arts (LLA)⁴. Qualitativement, les écarts sont encore plus significatifs, puisque les premiers occupent plus souvent des emplois de niveau cadre, plus souvent en contrat à durée indéterminée (CDI), plus souvent à temps plein et mieux rémunérés comparativement aux étudiants des filières SHS et LLA (écart de 16 à 20 points).

Tableau 9 : Situation professionnelle en 2011 des jeunes sortis du système éducatif en 2009

	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux de cadres	Taux de professions intermédiaires	Taux d'emploi à durée indéterminée	Salaires net médian (en €)	Ne se réalise pas professionnellement	Employé en dessous de son niveau de compétences
Non sortants de l'enseignement supérieur	78 %	16 %	2 %	20 %	70 %	1 375	16 %	25 %
Niv IV sup Prof court (échec en BTS/DUT)	85 %	12 %	7 %	37 %	79 %	1 500	16 %	31 %
Niv IV sup Univ (échec en DEUG)	81 %	13 %	10 %	46 %	71 %	1 443	19 %	37 %
BTS	93 %	5 %	9 %	46 %	85 %	1 537	13 %	32 %
DUT	93 %	4 %	13 %	49 %	87 %	1 617	10 %	21 %
DEUG DEUST	87 %	9 %	22 %	44 %	72 %	1 480	18 %	37 %
Bac+2 Santé-social	98 %	1 %	1 %	98 %	79 %	1 680	8 %	13 %
Licence pro	96 %	2 %	27 %	54 %	86 %	1 760	11 %	29 %
Licence universitaire	91 %	5 %	22 %	58 %	83 %	1 600	12 %	26 %
M1 Universitaire	93 %	6 %	36 %	48 %	83 %	1 693	13 %	37 %
École de commerce Bac+4 et autres Bac+4	86 %	5 %	40 %	45 %	78 %	2 000	15 %	40 %
MST - MSG y compris Maîtrise IUP	93 %	5 %	29 %	52 %	88 %	1 800	15 %	31 %
Master Recherche et DEA	90 %	3 %	59 %	28 %	84 %	2 100	12 %	32 %
Écoles de commerce Bac+5	94 %	2 %	69 %	20 %	93 %	2 533	21 %	33 %
Master Pro et DESS	94 %	4 %	70 %	24 %	85 %	2 128	11 %	28 %
Écoles d'Ingénieur	95 %	3 %	86 %	11 %	94 %	2 583	12 %	19 %
Doctorat	97 %	1 %	95 %	3 %	76 %	2 500	8 %	25 %
Total	85 %	11 %	17 %	34 %	76 %	1 505	14 %	27 %

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES

⁴ 92 % pour les filières DEG et TSS, contre 85 % pour les filières SHS et LLA.

3. Documents « orientation active »

3.1. Extrait de la lettre de mission adressée par Nicolas Sarkozy et François Fillon à Valérie Pécresse

Paris, le 5 juillet 2007

Madame la Ministre,

En tant que ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous êtes investie d'une mission absolument prioritaire au sein du gouvernement et pour la France. Votre objectif doit être de redresser l'état de notre recherche et de notre système d'enseignement supérieur et de conduire rapidement plus de bacheliers vers l'enseignement supérieur, plus d'étudiants vers le diplôme, plus de diplômés vers l'emploi. Dès la session extraordinaire de cet été, vous présenterez au Parlement un projet de loi réformant la gouvernance des universités et leur permettant d'accéder à de nouvelles compétences et à de nouvelles responsabilités dans un délai maximum de cinq ans. Dans tous les pays du monde, la réussite universitaire repose sur une plus grande liberté des universités pour recruter leurs enseignants et leurs chercheurs, moduler leurs rémunérations et revaloriser leur situation, choisir leurs filières d'enseignement, optimiser l'utilisation de leurs locaux, nouer des partenariats. L'accès des universités à ces nouvelles responsabilités s'accompagnera, dans le cadre d'une relation modernisée avec l'Etat, de moyens supplémentaires. Il est essentiel que les jeunes Français s'orientent vers des formations qui correspondent à leurs projets personnels, à leurs talents, mais aussi à l'exigence d'une insertion professionnelle réussie. C'est pourquoi vous allouerez les moyens attribués aux établissements d'enseignement supérieur en fonction de leurs résultats en matière d'accès de leurs étudiants au diplôme et d'insertion de leurs diplômés sur le marché du travail. La clé de cet objectif réside dans l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur, que vous devrez mettre en place et rendre publique. Naturellement, l'évaluation de chaque université devra tenir compte des caractéristiques de la population étudiante inscrite dans l'établissement. Nous voulons que chaque bachelier conserve le droit de s'inscrire à l'université et qu'il soit libre de choisir l'université dans laquelle il veut étudier, mais nous n'acceptons plus que tant de jeunes Français échouent dans leurs études universitaires. Vous ferez de la réussite en licence un chantier prioritaire. Vous mettrez par ailleurs en place un dispositif d'orientation des étudiants à l'université permettant de garantir que chaque étudiant rejoint une filière dans laquelle il a des chances de réussir et d'obtenir un emploi. Le ministre de l'Education nationale ayant été désigné comme chef de mission pour la mise en place d'un grand service public de l'orientation, vous veillerez naturellement à vous coordonner avec lui pour que ce service public soit en mesure d'informer pleinement les élèves sur les différentes filières de l'enseignement supérieur, les aptitudes qu'elles requièrent, et la réalité de leurs débouchés. Un lien devra être assuré entre l'aide à l'orientation dispensée au sein des établissements scolaires et l'orientation active proposée par les universités au moment des inscriptions universitaires. Les étudiants et les enseignants des universités devront y prendre toute leur part.

3.2. Lettre du 9 novembre 2006 du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adressée aux Présidents d'université



Direction générale
de l'enseignement
supérieur

Service des formations
et de l'emploi

N° 0607071

Paris le 09 NOV. 2006

Le ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur
et à la recherche

à

Mesdames et Messieurs les présidents
d'université

s/c de

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie, chanceliers des universités

Objet : Orientation active

L'accueil dans les universités d'étudiants non ou insuffisamment préparés aux exigences de la filière qu'ils ont choisie ou engagés dans des voies aux débouchés incertains se traduit trop souvent par un taux d'échec important des néo-bacheliers ou par des difficultés d'insertion professionnelle en fin de cursus.

Si le baccalauréat, premier grade universitaire, doit continuer à donner accès de droit aux universités et si les mesures que prennent ces établissements pour l'aide à la réussite et en faveur de la professionnalisation des formations doivent être poursuivies et développées, on ne peut pour autant accepter que l'orientation à l'université continue de se faire le plus souvent par défaut plutôt que dans le cadre d'une démarche positive, éclairée et réellement accompagnée. Le fait que toutes les autres voies du cursus post-baccalauréat (sections de technicien supérieur, instituts universitaires de technologie, classes préparatoires aux grandes écoles) recrutent leurs étudiants sur la base d'un dossier déposé par les élèves de classe terminale et examiné par une commission ne peut qu'accentuer ce phénomène et pénaliser gravement les universités.

Le Portail étudiant mis en service en avril dernier et alimenté par vos établissements constitue, grâce aux premières informations qu'il donne sur l'offre de formation ainsi que sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle, un premier élément de réponse même s'il demeure pour l'heure incomplet. Il ne saurait toutefois suffire et c'est la raison pour laquelle, conformément aux conclusions tirées par le Premier



2/4

ministre à la suite du grand débat national Université-Emploi et en cohérence avec le schéma national de l'orientation et de l'insertion préparé par le délégué interministériel à l'orientation, nous souhaitons que des universités volontaires s'engagent dès à présent dans la mise en œuvre d'un schéma *d'orientation active*. Dans la phase expérimentale de l'année 2007, celui-ci pourrait soit concerner l'ensemble de votre offre de formation, soit se limiter à certaines filières. Il sera organisé autour de deux principes :

- Tout élève de classe terminale qui envisage de poursuivre des études à l'université doit pouvoir bénéficier de sa part d'une aide à l'orientation sur le fondement de laquelle il pourra choisir sa voie en pleine connaissance de cause. A ce titre, il adressera à (aux) l'université(s) de son choix, participant à cette expérimentation (et relevant, en ce qui concerne les académies d'Ile-de-France, de la zone dans laquelle il a vocation à être inscrit), un dossier comportant le bulletin du premier trimestre de l'année scolaire en cours, ceux des trois trimestres de l'année précédente ainsi que les résultats des épreuves du baccalauréat passés à l'issue de la première. Il précisera en outre le domaine et la mention de la (des) licence(s) dans laquelle (lesquelles) il souhaiterait s'inscrire ainsi que, le cas échéant, les autres filières qu'il envisage.
- La procédure correspondante doit se dérouler entre le début janvier et le début mars, c'est-à-dire après la délivrance du bulletin du premier trimestre et avant le recensement des vœux en vue de l'inscription dans diverses filières de l'enseignement supérieur. Au stade actuel de l'expérimentation, il est en effet important que les deux procédures (orientation active, débouchant sur des préconisations d'orientation, d'une part, recensement des vœux, débouchant sur l'inscription dans un établissement, d'autre part) ne se perturbent pas mutuellement, même si elles peuvent évidemment s'articuler étroitement l'une sur l'autre.

Pour assurer la réussite de cette opération *en vue de la rentrée 2007*, chaque université volontaire devra d'ici la fin de l'année 2006 :

- veiller à ce que son offre de formation soit aisément accessible tant sur le *Portail étudiant* que sur son propre site ou sur d'autres supports et aussi lisible que possible pour des élèves qui, pour beaucoup d'entre eux, ne maîtrisent pas les codes académiques ;
- mettre au point un formulaire qui sera rempli par l'élève, visé par l'établissement d'origine qui formulera un avis et accompagné des pièces jointes (bulletins) ou des fichiers correspondants dans le cas où l'établissement serait en mesure de mettre au point ou d'utiliser une application informatique. En toute hypothèse, la diffusion de ce formulaire devrait se faire par voie électronique auprès des établissements secondaires concernés ;
- assurer l'information des lycées de son ressort sur la procédure ;



3/4

- prévoir un circuit pour le traitement des dossiers et constituer, en son sein, des commissions chargées d'analyser les vœux des élèves. Cette analyse s'effectuera en fonction de la capacité des candidats à suivre un cursus universitaire au moins jusqu'à la licence, du degré d'exigence de la (des) filière(s) envisagée(s), des débouchés et dans certains cas, comme en médecine, de l'existence d'un *numerus clausus*.

L'examen des dossiers peut conduire, dans les cas où cela apparaîtrait nécessaire, à proposer à l'élève un entretien individualisé ou une information collective. En tout état de cause, il appartiendra aux universités d'adresser à l'élève, au plus tard dans la première quinzaine du mois de mars, une réponse sous la forme :

- soit d'un encouragement à s'inscrire dans la (les) filière(s) souhaitée(s) ;
- soit d'une recommandation à infléchir ses vœux, par exemple en envisageant une mention de licence moins exigeante ou correspondant mieux à ses aptitudes ou compétences;
- soit d'une incitation à s'orienter dans une filière courte professionnalisée nécessitant des capacités d'abstraction moins élevées et au sein de laquelle il trouvera un encadrement plus adapté.

Quelle que soit la recommandation de l'université, l'élève restera libre de son choix final, mais ce dernier se fera à la lumière d'une analyse objective et évitera l'engagement de nombreux étudiants dans des voies sans issues.

De son côté, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche veillera à ce que les proviseurs et les professeurs de classe terminale contribuent à l'information des élèves et les conseillent dans la préparation de leurs dossiers. Par ailleurs, il réaffirmera et renforcera l'autorité des recteurs dans la mise en œuvre du schéma académique post-baccalauréat, afin qu'ils facilitent chaque fois que c'est possible l'inscription des étudiants dans la filière qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs vœux.

Vous trouverez en annexe, à titre indicatif, une liste récapitulative des opérations à mener ainsi qu'un modèle de formulaire évidemment susceptible d'adaptations en fonction notamment des solutions techniques retenues. Les universités prêtes à s'engager dès à présent dans ce schéma d'orientation active, de façon à ce que les élèves actuellement en classe terminale puisse en bénéficier, sont invitées à le faire savoir à la direction générale de l'enseignement supérieur (bureau de l'orientation et de l'insertion professionnelle- DGES B1-3 : didier.roux@education.gouv.fr) avant le 25 novembre 2006 et à lui communiquer le nom et les coordonnées du responsable désigné en son sein pour en assurer le pilotage.

La DGES réunira dans les meilleurs délais l'ensemble des correspondants choisis par vos soins afin de débattre avec eux des modalités de sa mise en œuvre. Un groupe



4 / 4

de travail associant l'administration centrale, les rectorats et les établissements sera par ailleurs constitué pour veiller au bon déroulement du processus.

Vos propositions feront l'objet d'un examen attentif, en lien le cas échéant avec les dossiers que vous m'adresserez également sur la mise en œuvre des plates-formes d'insertion professionnelle préconisées dans la circulaire qui vous est envoyée par ailleurs.

Nous ne doutons pas que de nombreuses universités voudront se mobiliser autour de la mise œuvre de l'orientation active qui représente un enjeu majeur tant pour les établissements que pour les étudiants et qui constitue l'une des conditions de la requalification du cursus licence à l'université.


P.J. : 2

Pour le Ministre
et par délégation,
Le Directeur général de l'Enseignement Supérieur,

Jean-Marc MONTEIL

3.3. Le dossier d'orientation pédagogique de Lille 1 (DOP)

Dominique C.
(A5)



Dossier à retourner avant le 15 juin 2005
 au Service Inscriptions – Bât A3
 Cité scientifique
 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Université des Sciences et Technologies de Lille - Lille 1-

Dossier d'orientation pédagogique
Pour l'entrée en licence
Année universitaire 2005-2006

Ce dossier à but **pédagogique** est réservé aux **élèves de terminales** mais ne dispense pas des formalités d'inscription qui ont lieu début juillet à l'issue des résultats du baccalauréat.

Avant de remplir ce dossier, nous vous invitons à lire attentivement l'ensemble des pièces jointes.

NOM : **Prénom** :

Date de naissance :

Adresse :

Localité : Téléphone :

Code postal : Bureau distributeur :

Série du baccalauréat préparé ou équivalent :

Etablissement scolaire fréquenté :

Adresse :

LICENCE souhaitée (*indiquez votre premier choix – cf. Liste des licences, point 6 au verso*) :

A le

Signature de l'élève

PIECES OBLIGATOIRES :
 Joindre à ce dossier une copie des bulletins trimestriels des 2 dernières années de lycée ⁽¹⁾ et une enveloppe timbrée à votre adresse

Veillez ne rien inscrire ci-dessous (réservé aux enseignants)

Remis à l'université le

Transmis le à

D/

E/

(1) Le bulletin du dernier trimestre de l'année scolaire en cours n'est pas exigé. Cependant lors d'un éventuel entretien avant l'inscription, ce bulletin vous sera demandé.

1

Nom : Prénom :

1 - Cours scolaire suivi

Année	2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002
Classe, série et spécialité (en cas d'interruption d'études, notez les raisons dans la case correspondante)				
Etablissement et lieu				

2 - Matières préférées

Disciplines scolaires qui vous plaisent le plus par ordre de préférence :	Estimez votre niveau dans chacune de ces matières de A, niveau le plus élevé à E, niveau le plus bas. (Cochez une case à chaque fois.)				
1.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
2.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
3.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>

3 - Matières peu appréciées

Disciplines scolaires qui vous plaisent le moins :	Estimez votre niveau dans ces matières comme ci-dessus.				
1.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
2.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
3.....	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	D <input type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>

4 - Langue(s) présentée(s) au baccalauréat (indiquez la première langue puis les autres)

5 - D'une manière générale, préférez-vous ?

- les aspects théoriques des matières enseignées
- leurs aspects expérimentaux

6 - Licence et parcours souhaités : voir la rubrique « inscription administrative p 7 », en cas de 2^{ème} choix, l'indiquer à la rubrique 8.

		VOTRE CHOIX		
L i c e n c e s		Domaine	Secteur	Profil
Domaine Sciences et Technologies :		<input type="checkbox"/>		
• Secteur sciences exactes et de l'ingénieur :			<input type="checkbox"/>	
- Profil mathématiques-informatique-physique-mécanique				<input type="checkbox"/>
- Profil physique-chimie				<input type="checkbox"/>
- Profil sciences pour l'ingénieur (génie mécanique, génie civil, électronique, automatique.)				<input type="checkbox"/>
• Secteur sciences de la vie, de la terre et de l'environnement			<input type="checkbox"/>	
• Secteur mathématiques appliquées et sciences sociales			<input type="checkbox"/>	
Domaine Sciences Economiques et de Gestion :		<input type="checkbox"/>		
• Secteur économie-gestion			<input type="checkbox"/>	
• Secteur mathématiques appliquées et sciences sociales			<input type="checkbox"/>	
Domaine Sciences Humaines et Sociales :		<input type="checkbox"/>		
- (géographie, sociologie, sciences de l'éducation)				

7 – Parcours spécifiques du domaine Sciences et Technologies : si vous désirez vous inscrire à l'un de ces parcours, cochez la case correspondante (voir p 7) :

Parcours **aménagé** :

Parcours **renforcé** :

8 – Votre choix est-il définitif ?

oui non

Si oui, pourquoi souhaitez-vous vous y inscrire ?

.....

Si non, précisez dans quels autres domaine, secteur ou profil seriez-vous susceptibles de vous inscrire ?

.....

9 – Quel est votre premier vœu exprimé lors de la phase de recensement des vœux d'orientation ?

.....

10 – Que pensez-vous faire après l'obtention de votre Licence ?

.....
.....
.....

11 – Connaissez-vous déjà le métier que vous voulez exercer à la fin de vos études ?

oui non

Si oui, précisez

.....
.....
.....

Si non, quelle activité ou quel secteur professionnel vous intéressent-ils ?

.....
.....

12 – Avez vous sollicité une autre inscription pour 2005-2006 (DUT, BTS, Classes préparatoires, autre université...) et pouvez-vous l'indiquer le cas échéant ?

.....
.....

N'oubliez pas de joindre à ce dossier les pièces demandées en page 1.

Si vous rencontrez des problèmes pour remplir ce dossier, vous pouvez contacter le service des inscriptions ☎ 03 20 43 67 95

4. Priorités et mesures engagées pour la réussite des étudiants par le MESR dans le cadre de la *Loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (2013)*

Priorités	Mesures
Une orientation choisie et accompagnée	Mesure 1 : Une orientation choisie et accompagnée du lycée à l'Université : bac - 3 / bac + 3 Mesure 2 : L'admission dans les études de santé et les études paramédicales Mesure 3 : L'orientation prioritaire des bacheliers professionnels et technologiques
La réforme de la licence et l'innovation pédagogique	Mesure 4 : Réformer le cycle de la licence avec une spécialisation progressive Mesure 5 : Simplifier les intitulés des formations, pour une meilleure lisibilité Mesure 6 : Décloisonner les parcours entre les classes prépas et l'université Mesure 7 : Introduire massivement le numérique dans les enseignements
Préparer l'accès à l'emploi, objectif insertion	Mesure 8 : Créer un comité Sup'Emploi pour associer le monde professionnel aux stratégies de formations Mesure 9 : Encadrer et développer les stages dès le premier cycle Mesure 10 : Doubler le nombre d'étudiants en alternance, d'ici à 2020 Mesure 11 : Favoriser l'accès des docteurs à l'entreprise et dans la haute fonction publique Mesure 12 : Développer l'esprit d'entreprise au sein de l'université
Une formation des enseignants renouvelée	Mesure 13 : Créer les ESPE, au sein des universités Mesure 14 : Permettre aux étudiants boursiers, dès la seconde année de licence, de bénéficier d'un emploi d'avenir professeur (EAP)
La vie étudiante : un investissement sans précédent	Mesure 15 : Augmenter massivement les aides étudiantes Mesure 16 : Lancer un plan de 40 000 constructions de nouveaux logements Mesure 17 : Mettre en place une caution locative étudiante dès la rentrée 2013 Mesure 18 : Créer 30 centres de santé dans les universités Mesure 19 : Favoriser l'accès à la culture dans les campus universitaires Mesure 20 : Renover les campus et créer des Campus d'@venir
Ouvrir l'enseignement supérieur à l'international	Mesure 21 : Favoriser la mobilité étudiante avec Erasmus Plus Mesure 22 : Améliorer l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers Mesure 23 : Permettre à tout étudiant de parler une langue étrangère, proposer des cours en langues étrangères pour attirer les étudiants étrangers non francophones

5. Le questionnaire de recherche

ENQUÊTE PORTANT SUR LES MISSIONS D'AIDE À L'ORIENTATION À L'UNIVERSITÉ

Nous menons actuellement une enquête sur les missions d'aide à l'orientation à l'Université, dans le cadre d'une recherche en Sciences de l'éducation. Vous êtes enseignant(e)-chercheur(euse) et nous considérons que votre point de vue sur le sujet est susceptible de contribuer à l'avancement de ce travail. Nous vous serions ainsi reconnaissants d'accepter de prendre un peu de votre temps pour répondre à ce court questionnaire (15 minutes seront normalement nécessaires). Cette étude nous permettra de mieux comprendre les représentations et pratiques en orientation à l'Université. L'anonymat est garanti. Nous vous remercions à l'avance de votre contribution à cette recherche.

Sylvain OBAJTEK
Équipe PROFEOR-CIREL
Université Charles-de-Gaulle Lille 3

CONSIGNE

Au cours de ce questionnaire, vous serez amené(e) à rencontrer un outil particulier de recueil de données : le «valuateur». Il vous suffit de cocher la case de chaque ligne correspondant aux propositions à valuer, selon votre positionnement sur une échelle allant de gauche à droite. Par exemple :

Le thème proposé dans ce questionnaire est intéressant

<i>Pas du tout</i>										<i>Tout à fait</i>
--------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------------------

VOS ACTIVITÉS D'AIDE À L'ORIENTATION

De manière générale...

1. Certains étudiants vous demandent-ils des conseils liés à leur orientation universitaire et/ ou professionnelle ? Oui Non

2. Lors des six derniers mois, ce cas de figure s'est présenté à vous :
 Rarement De temps en temps Assez souvent Très souvent

3. Plutôt :
 Durant les cours Avant ou après les cours Lors de rendez-vous spécifiques

4. Ces conseils concernent :

Les débouchés professionnels envisageables après un parcours au sein de votre UFR
Les débouchés professionnels envisageables après un parcours hors de votre UFR
Des informations sur le choix de certains parcours et/ou options à suivre
La faisabilité de projets professionnels plus ou moins précis
Des informations sur certains métiers
Des informations sur certaines structures (entreprises, collectivités, etc.)
Des informations sur certains concours de la fonction publique
Des informations sur certaines « passerelles » envisageables

<i>Pas du tout</i>	<i>Tout à fait</i>

Concernant le Dispositif d'orientation active (DOA)

5. Avez-vous participé ces dernières années d'une manière ou d'une autre au DOA ?
 Oui Non

6. Cette participation concernait : *Plusieurs réponses sont possibles.*
 Le traitement des dossiers et la formulation d'un avis
 Les journées portes ouvertes de votre université
 Un déplacement dans un ou plusieurs lycées
 Un entretien individuel avec un ou plusieurs étudiants

7. Avez-vous des précisions à apporter concernant cette participation ?

8. En fonction de votre situation, vous pouvez évaluer les propositions suivantes.

Délivrer un avis sur un dossier ne vous paraît pas évident <input type="checkbox"/> Plutôt d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> Cela dépend du dossier	Vous êtes à l'aise lors des journées portes ouvertes. <input type="checkbox"/> Plutôt d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord
Vous êtes à l'aise lors de vos déplacements dans les lycées. <input type="checkbox"/> Plutôt d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord <input type="checkbox"/> Cela dépend du public	Les entretiens vous semblent assez « naturels » dans l'exercice de vos fonctions. <input type="checkbox"/> Plutôt d'accord <input type="checkbox"/> Plutôt pas d'accord

9. Vous diriez que le DOA :

- Est une « vaste blague » et qu'elle ne résoudra rien
- Demande un investissement en temps trop important
- Doit être aménagé localement pour répondre à des besoins spécifiques
- Ne devrait concerner que certains néo-bacheliers
- A permis l'instauration d'une dynamique renouvelée en matière d'orientation

<i>Pas du tout</i>	<i>Tout à fait</i>

A permis l'instauration d'un dialogue renouvelé entre les enseignants et les étudiants sur l'orientation

<i>Pas du tout</i>	<i>Tout à fait</i>

A permis l'instauration d'un dialogue renouvelé entre les enseignants sur l'orientation

<i>Pas du tout</i>	<i>Tout à fait</i>

A permis l'instauration d'un dialogue renouvelé entre l'enseignant et le conseiller d'orientation-psychologue sur l'orientation

<i>Pas du tout</i>	<i>Tout à fait</i>

10. Dans le cadre du DOA, avez-vous privilégié un travail : En équipe Individuel

11. Si vous avez été amené(e) à travailler en équipe, vous jugez ce travail :

- Non satisfaisant
- Moyennement satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Très satisfaisant

12. Selon vous, quels peuvent être les principaux freins à la mise en place de telles activités ? Parmi les exemples proposés, relevez et ordonnez les trois propositions les plus pertinentes en les classant de 1 à 3.

- Le manque de temps en général
- L'insuffisance de matériel et de moyens
- Le manque de formation
- Le fait d'être nouvellement affecté sur un poste
- Le fait de disposer de peu de temps avec les étudiants
- La réaction/ adhésion des collègues et de la hiérarchie
- Le peu d'implication des étudiants

13. Dans votre cas, quels sont les principaux éléments qui fondent prioritairement votre engagement dans les actions d'aide à l'orientation (actions formelles ou informelles) ? Parmi les exemples proposés, relevez et ordonnez les deux propositions les plus pertinentes en les classant de 1 à 2.

- Une décision personnelle
- Un projet spécifique mis en œuvre à l'échelle de l'établissement, du département ou de l'UFR
- Les textes ministériels
- Des besoins et demandes spécifiques de la part des étudiants

21. Vous vous représenteriez une éventuelle aide dans ce domaine plutôt comme :

- Un accompagnement régulier
- Des formations ponctuelles sur des points de focalisations
- Les deux

22. Avez-vous déjà suivi un module de formation spécifique à l'orientation des étudiants ? Oui Non

23. Si oui, cette formation était-elle proposée par votre université ? Oui Non

24. Si non, dans quel cadre ? _____

VOUS ET L'UNIVERSITÉ

25. Quels sont les premiers « mots » qui vous viennent spontanément à l'esprit quand vous pensez à :

Termes proposés	Mots associés	Classement par ordre d'importance (par termes, 1 étant le mot que vous jugez le plus important)
1. L'Université		
2. Les étudiants		
3. L'orientation des étudiants		
4. La professionnalisation		

26. Avez-vous déjà participé à la rédaction des maquettes de formation de votre Département/UFR ?

- Oui Non

27. Si non, pourquoi ?

- Vous n'en avez jamais eu l'occasion mais vous y participeriez volontiers
- Vous n'avez pas le temps nécessaire mais y participeriez volontiers
- Cela n'est pas une priorité et vous ne préférez pas vous investir dans ce type d'activité

28. Si oui, ce travail a été établi :

- Principalement en concertation avec vos collègues enseignant(e)s-chercheur(euse)s
- En concertation avec vos collègues enseignant(e)s-chercheur(euse)s et le service d'orientation de votre université
- En concertation avec vos collègues enseignant(e)s-chercheur(euse)s et des structures susceptibles d'employer les étudiants de votre domaine
- En concertation avec vos collègues enseignant(e)s-chercheur(euse)s, le service d'orientation de votre université et des structures susceptibles d'employer les étudiants de votre domaine

29. Pour vous :

- La professionnalisation est un sujet...
- L'orientation des étudiants est un sujet...
- L'insertion professionnelle est un sujet...
- L'irrigation de la formation par la recherche est un sujet...

<i>Peu important</i>		<i>Très important</i>

30. Vous considérez-vous avant tout comme :

- Enseignant(e) Chercheur(euse) Tout autant enseignant(e) que chercheur(euse)

31. Selon vous, est-il nécessaire d'instaurer une procédure de sélection à l'entrée de l'Université ?

- Oui Non Je ne sais pas

32. Si oui, de quelle manière ? Plusieurs réponses sont possibles.

- En augmentant sensiblement les frais d'inscription

- En mettant en place un examen permettant l'évaluation de certaines connaissances/ compétences indispensables
- En fonction du dossier scolaire et du projet professionnel du candidat

33. Vous diriez que :

Vous êtes confiant(e) quant à l'insertion professionnelle de vos étudiants
 Vous vous tenez assez informé(e) de l'insertion professionnelle de vos étudiants
 Les conditions d'employabilité dans votre domaine sont bonnes
 Etre en relation avec le monde de l'entreprise n'est pas nécessaire
 Etablir un partenariat avec des entreprises locales est nécessaire

<i>Pas du tout</i>				<i>Tout à fait</i>			

Certains éléments d'une formation doivent être adossés aux besoins spécifiques des entreprises

<i>Pas du tout</i>				<i>Tout à fait</i>			

On ne peut concevoir la formation universitaire sans concertation avec le monde de l'entreprise

<i>Pas du tout</i>				<i>Tout à fait</i>			

INFORMATIONS GÉNÉRALES

34. Votre âge _____

35. Genre : Masculin Féminin

36. Vous êtes : Maître(esse) de Conférences Maître(esse) de Conférences (HDR) Professeur(e) des Universités

37. Votre section d'appartenance : _____ section

38. Votre département et UFR de rattachement (nom complet) :

—

39. Votre Université : Lille 1 Lille 2 Lille 3

40. De quand date votre première nomination sur un poste d'enseignant(e)-chercheur(euse) ?

- Moins de 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

41. Exercez-vous une activité pédagogique et/ ou administrative particulière ? Oui Non

42. Si oui, laquelle ?

43. Avez-vous déjà suivi une formation pédagogique dans le domaine de l'enseignement ?

- Oui
- Non

44. Êtes-vous titulaire d'un CAPES et/ ou d'une agrégation ? Oui Non

45. Avant votre nomination, avez-vous enseigné dans l'enseignement primaire ou secondaire ?

- Oui
- Non

46. Avez-vous exercé une activité dans le secteur privé dans le cadre de votre domaine de compétences ?

- Oui
- Non

POUR CONCLURE

Nous tenons à vous remercier vivement de l'attention et du temps que vous avez bien voulu accorder à ce questionnaire. Nous vous proposons, si vous le souhaitez, d'exprimer vos remarques, sentiments, ou éléments que vous jugeriez nécessaires dans l'espace ci-dessous. Soyez assuré(e) que nous ne manquerons pas de vous faire parvenir les résultats de cette étude !

6. Les données de l'enquête par questionnaire

6.1. Tableaux 1a à 12a

Tableau 1a

Demande de conseils liés à l'orientation	Nb. cit.	Fréq.
Oui	90	87,4%
Non	13	12,6%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 57,56$, ddl = 1, 1-p = >99,99%.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Tableau 2a

Fréquence demandes conseils orientation	Nb. cit.	Fréq.
Jamais	2	1,9%
Rarement	12	11,7%
Occasionnellement	22	21,4%
Assez souvent	43	41,7%
Très souvent	24	23,3%
TOTAL CIT.	103	100%

Moyenne = 3,73 Ecart-type = 1,01

La question est à réponse unique sur une échelle.

Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Jamais) à 5 (Très souvent).

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 45,40$, ddl = 4, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Tableau 3a

Moment de demande de conseils	Nb. cit.	Fréq.
Durant les cours	75	39,5%
Avant ou après les cours	86	45,3%
Lors de rendez-vous spécifiques	29	15,3%
TOTAL CIT.	190	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 28,87$, ddl = 3, 1-p = >99,99%.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Le tableau est construit sur 103 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

2 réponses possibles

Tableau 4a

Nature des conseils sollicités	Les débouchés professionnels envisageables après un parcours au sein de votre UFR	Les débouchés professionnels envisageables après un parcours hors de votre UFR	Des informations sur le choix de certains parcours et/ou options à suivre	La faisabilité de projets professionnels plus ou moins précis	Des informations sur certains métiers	Des informations sur certaines structures (entreprises, collectivités, etc.)	Des informations sur certains concours de la fonction publique	Des informations sur certaines passerelles* envisageables	TOTAL
Université d'appartenance									
Sciences et technologies	-1 (19)	+19 (13)	-4 (15)	+0 (27)	+13 (16)	+0 (7)	-12 (6)	+0 (29)	132 (132)
Droit et santé	-2 (13)	+1 (7)	+3 (15)	+0 (19)	+0 (8)	-1 (4)	+12 (10)	-1 (20)	96 (96)
Sciences humaines et sociales	+3 (31)	-19 (7)	+0 (26)	+0 (39)	-7 (13)	+0 (10)	+0 (14)	+1 (44)	184 (184)
TOTAL	63 (63)	27 (27)	56 (56)	85 (85)	37 (37)	21 (21)	30 (30)	93 (93)	412 (412)

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 11,26$, ddl = 14, 1-p = 33,42%. Les cases encadrées en bleu (rose) sont celles pour lesquelles l'effectif réel est nettement supérieur (inférieur) à l'effectif théorique. Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes). % de variance expliquée (V de Cramer) : 5,46%.

Tableau 5a

Participation effective OA	Nb. cit.	Fréq.
Oui	87	84,5%
Non	16	15,5%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 48,94$, $ddl = 1$, $1-p = >99,99\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Tableau 6a

OA et travail	Nb. cit.	Fréq.
en équipe	73	83,9%
individuel	14	16,1%
TOTAL CIT.	87	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 40,01$, $ddl = 1$, $1-p = >99,99\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 7a

Sentiment sur le travail en équipe	Nb. cit.	Fréq.
Pas du tout satisfait	9	10,3%
Plutôt pas satisfait	20	23,0%
Plutôt satisfait	44	50,6%
Tout à fait satisfait	14	16,1%
TOTAL CIT.	87	100%

Moyenne = 2,72 Ecart-type = 0,86

La question est à réponse unique sur une échelle. Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (Pas du tout satisfait) à 4 (Tout à fait satisfait). Les calculs sont effectués sans tenir compte des non-réponses.

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 33,14$, $ddl = 3$, $1-p = >99,99\%$.

Tableau 8a

Principaux freins mise en place act. or.	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Le manque de temps en général	36	35,0%	9	8,8%	45 (0,79)	22,0%
L'insuffisance de matériel et de moyens	6	5,8%	17	16,7%	23 (0,28)	11,2%
Le manque de formation	39	37,9%	9	8,8%	48 (0,84)	23,4%
Le fait d'être nouvellement affecté sur un poste	10	9,7%	2	2,0%	12 (0,21)	5,9%
Le fait de disposer de peu de temps avec les étudiants	6	5,8%	36	35,3%	42 (0,47)	20,5%
La réaction/ adhésion des collègues et de la hiérarchie	2	1,9%	8	7,8%	10 (0,12)	4,9%
Le peu d'implication des étudiants	4	3,9%	21	20,6%	25 (0,28)	12,2%
TOTAL CIT.	103		102		205	100%

La question est à 2 réponses multiples ordonnées. Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme.

Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne. La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 50,79$, $ddl = 7$, $1-p = >99,99\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 9a

Engagement dans les actions d'aide	Nb. cit. (rang 1)	Fréq.	Nb. cit. (rang 2)	Fréq.	Nb. cit. (somme)	Fréq.
Une décision personnelle	27	26,7%	25	25,0%	52 (0,78)	25,9%
Un projet spécifique mis en œuvre à l'échelle de l'établissement, du département ou	40	39,6%	20	20,0%	60 (0,99)	29,9%
Les textes ministériels	14	13,9%	19	19,0%	33 (0,47)	16,4%
Des besoins et demandes spécifiques de la part des étudiants	20	19,8%	36	36,0%	56 (0,75)	27,9%
TOTAL CIT.	101		100		201	100%

La question est à 2 réponses multiples ordonnées. Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour la somme. Le rang moyen de citation de chaque modalité est indiqué entre parenthèses dans l'avant-dernière colonne. La différence avec la répartition de référence est peu significative. $\chi^2 = 8,53$, $ddl = 4$, $1-p = 92,61\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 10a

Forme de la formation	Nb. cit.	Fréq.
Un accompagnement régulier	6	6,3%
Des formations ponctuelles sur des points de focalisations	87	91,6%
Les deux	2	2,1%
TOTAL CIT.	95	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 145,28$, $ddl = 2$, $1-p = >99,99\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 11a

Considération sur le statut	Nb. cit.	Fréq.
Chercheur(e)	48	48,0%
Tout autant les deux	52	52,0%
TOTAL CIT.	100	100%

La différence avec la répartition de référence n'est pas significative. $\chi^2 = 0,16$, $ddl = 1$, $1-p = 31,08\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité. Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Tableau 12a

	Valeur moyenne	Ecart type
La professionnalisation est un sujet...	6,26	1,32
L'orientation à l'université est un sujet...	7,03	0,87
L'insertion professionnelle est un sujet...	7,22	1,09
L'irrigation de la formation par la recherche est un sujet...	7,86	0,37
Ensemble	7,09	

6.2. Tableaux relatifs au talon de l'enquête par questionnaires

Genre	Nb. cit.	Fréq.
Masculin	40	38,8%
Féminin	63	61,2%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est significative. $\chi^2 = 5,14$, $ddl = 1$, $1-p = 97,66\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Statut	Nb. cit.	Fréq.
MCF	80	77,7%
MCF (HDR)	16	15,5%
PU	7	6,8%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 92,29$, $ddl = 2$, $1-p = >99,99\%$.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Université d'appartenance	Nb. cit.	Fréq.
Sciences et technologies	33	32,0%
Droit et santé	24	23,3%
Sciences humaines et sociales	46	44,7%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est significative. $\chi^2 = 7,13$, $ddl = 2$, $1-p = 97,16\%$.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Ancienneté	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 2 ans	17	16,5%
Entre 2 et 5 ans	44	42,7%
Entre 5 et 10 ans	28	27,2%
Plus de 10 ans	14	13,6%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 21,47$, $ddl = 3$, $1-p = 99,99\%$.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Activité pédagogique et/ ou administrati	Nb. cit.	Fréq.
Oui	59	57,3%
Non	44	42,7%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est peu significative. $\chi^2 = 2,18$, $ddl = 1$, $1-p = 86,06\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Formation pédagogique dans enseignement	Nb. cit.	Fréq.
Oui	67	65,0%
Non	36	35,0%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 9,33$, $ddl = 1$, $1-p = 99,77\%$.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Expérience dans l'enseignement secondaire	Nb. cit.	Fréq.
Oui	48	46,6%
Non	55	53,4%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence n'est pas significative. $\chi^2 = 0,48$, $ddl = 1$, $1-p = 50,96\%$.
Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Discipline d'appartenance SHS	Nb. cit.	Fréq.
Psychologie	15	32,6%
Histoire géographie	10	21,7%
LLCE	11	23,9%
Philosophie	5	10,9%
LEA	5	10,9%
TOTAL CIT.	46	100%

La différence avec la répartition de référence est peu significative. $\chi^2 = 7,91$, $ddl = 4$, $1-p = 90,52\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Discipline d'appartenance DS	Nb. cit.	Fréq.
Santé	6	25,0%
Droit	8	33,3%
STAPS	10	41,7%
TOTAL CIT.	24	100%

La différence avec la répartition de référence n'est pas significative. $\chi^2 = 1,00$, $ddl = 2$, $1-p = 39,35\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Le tableau est construit sur 103 observations. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Discipline d'appartenance ST	Nb. cit.	Fréq.
Sciences économiques	6	18,2%
Sociologie	7	21,2%
Géographie	5	15,2%
SVTE	5	15,2%
SESI	5	15,2%
MASS	5	15,2%
TOTAL CIT.	33	100%

La différence avec la répartition de référence n'est pas significative. $\chi^2 = 0,64$, $ddl = 5$, $1-p = 1,37\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Le tableau est construit sur 103 observations.

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre de citations.

Activité dans le secteur privé	Nb. cit.	Fréq.
Oui	57	55,3%
Non	46	44,7%
TOTAL CIT.	103	100%

La différence avec la répartition de référence n'est pas significative. $\chi^2 = 1,17$, $ddl = 1$, $1-p = 72,16\%$.

Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

Age	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 32,00	2	1,9%
De 32,00 à 34,00	6	5,8%
De 34,00 à 36,00	4	3,9%
De 36,00 à 38,00	9	8,7%
De 38,00 à 40,00	16	15,5%
De 40,00 à 42,00	6	5,8%
42,00 et plus	60	58,3%
TOTAL CIT.	103	100%

Minimum = 31, Maximum = 67

Moyenne = 42,92 Ecart-type = 6,80

La question est à réponse ouverte numérique. Les observations sont regroupées en 7 classes d'égale amplitude. La différence avec la répartition de référence est très significative. $\chi^2 = 170,82$, $ddl = 6$, $1-p = >99,99\%$. Le χ^2 est calculé avec des effectifs théoriques égaux pour chaque modalité.

6.3. Croisements divers

Tableau de contingence du croisement des variables « considérations sur le statut » X « La qualité première d'un enseignement est de permettre de développer des compétences transversales »

Considération sur le statut	La qualité première d'un enseignement est de permettre de développer des compétences transversales
Chercheur(e)	4,92
Tout autant les deux	6,77
TOTAL	5,88

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : développer des compétences transversales : $V_{inter} = 85,73$, $V_{intra} = 2,35$, $F = 36,55$, $1-p = >99,99\%$.

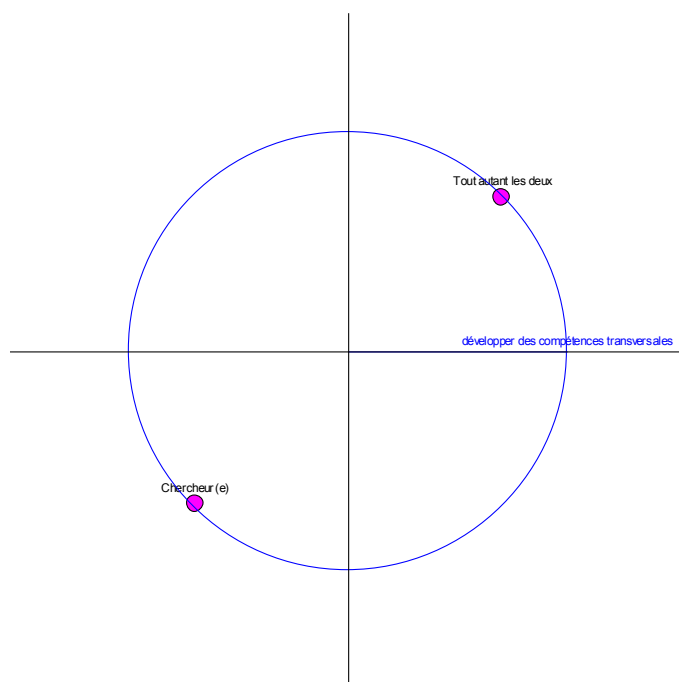


Tableau de contingence du croisement des variables « considérations sur le statut » X « La qualité première d'un enseignement est d'apporter de solides connaissances »

Considération sur le statut	Apporter de solides connaissances
Enseignant(e)	7,00
Chercheur(e)	6,65
Tout autant les deux	5,67
TOTAL	6,17

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Apporter de solides connaissances : $V_{inter} = 12,89$, $V_{intra} = 1,86$, $F = 6,91$, $1-p = 99,83\%$

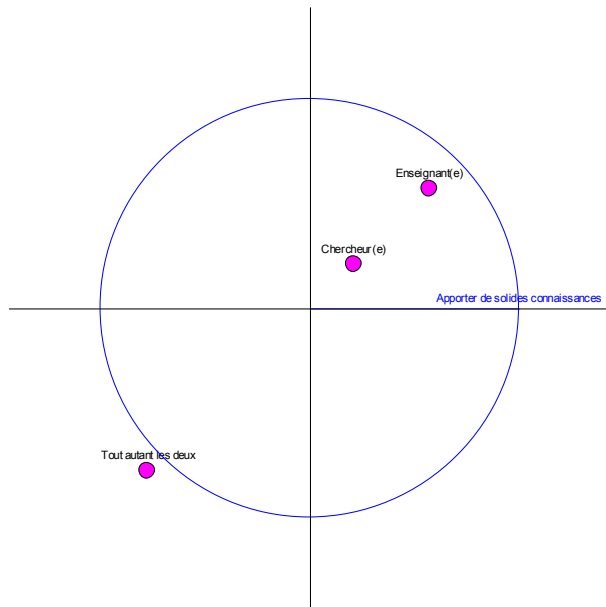


Tableau de contingence du croisement des variables « considérations sur le statut » X « La qualité première d'un enseignement est de permettre à l'étudiant de faire du lien entre ce qu'il apprend et ce à quoi cela lui servira plus tard »

Considération sur le statut	La qualité première d'un enseignement est de permettre à l'étudiant de faire le lien entre ce qu'il apprend et ce à quoi cela lui servira plus tard
Chercheur(e)	5,44
Tout autant les deux	5,63
TOTAL	5,54

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Faire du lien avec ce qui sera utile : $V_{inter} = 0,97$, $V_{intra} = 2,87$, $F = 0,34$, $1-p = 43,12\%$

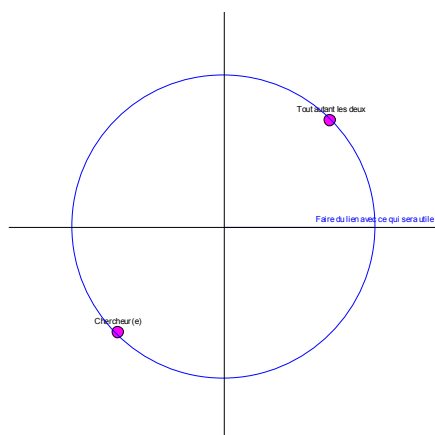


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance SHS » X « Développer des compétences transversales »

Discipline d'appartenance SHS	développer des compétences transversales
Psychologie	5,07
Histoire géographie	4,80
LLCE	6,36
Philosophie	6,80
LEA	7,40
TOTAL	5,76

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : développer des compétences transversales : $V_{inter} = 9,92$, $V_{intra} = 1,64$, $F = 6,04$, $1-p = 99,97\%$

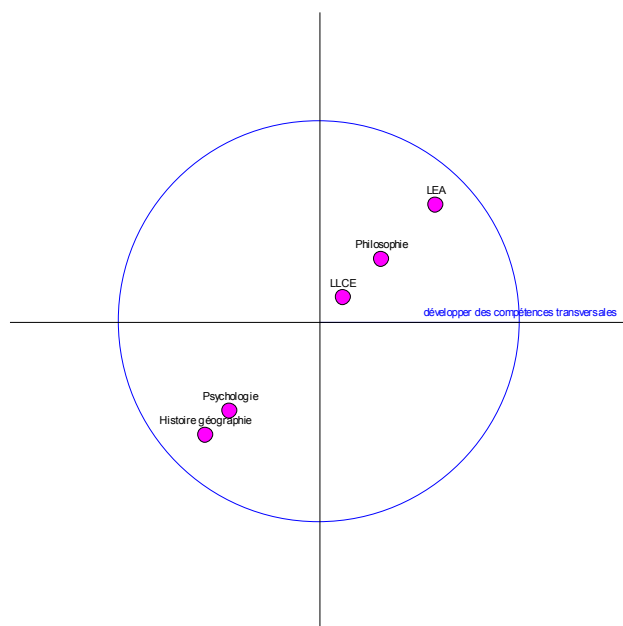


Tableau de contingence du croisement des variables Discipline d'appartenance DS X « Développer des compétences transversales »

Discipline d'appartenance DS	développer des compétences transversales
Santé	5,83
Droit	5,38
STAPS	5,00
TOTAL	5,33

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : développer des compétences transversales : $V_{inter} = 4,57$, $V_{intra} = 0,77$, $F = 5,96$, $1-p = 99,62\%$

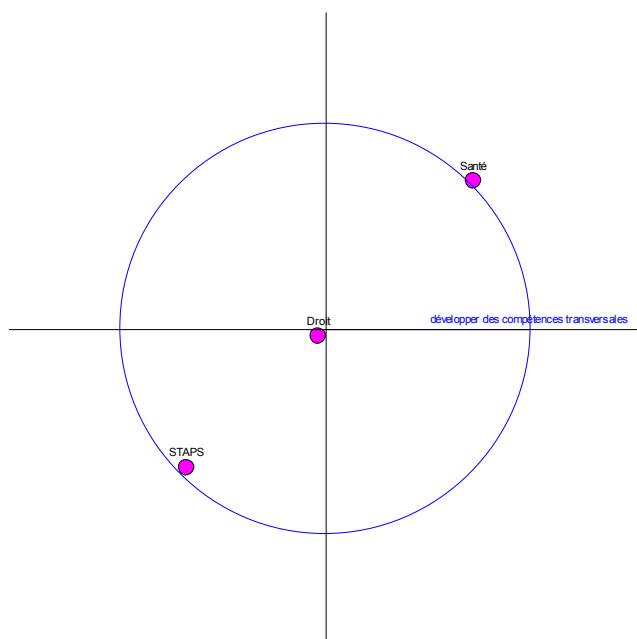


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance » X « Développer des compétences transversales »

Discipline d'appartenance ST	développer des compétences transversales
Sciences économiques	6,67
Sociologie	5,71
Géographie	6,20
SVTE	6,00
SESI	7,00
MASS	6,80
TOTAL	6,36

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Résultats du test de Fisher : développer des compétences transversales : $V_inter = 3,17$, $V_intra = 0,48$, $F = 6,63$, $1-p = >99,99\%$

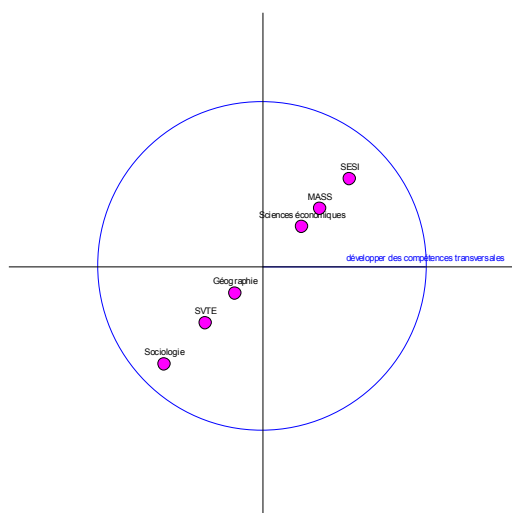


Tableau de contingence du croisement des variables « Université d'appartenance » X « Développer des compétences transversales »

Université d'appartenance	développer des compétences transversales
Sciences et technologies	6,36
Droit et santé	5,33
Sciences humaines et sociales	5,76
TOTAL	5,85

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Résultats du test de Fisher : développer des compétences transversales : $V_{inter} = 7,74$, $V_{intra} = 3,33$, $F = 2,32$, $1-p = 89,88\%$

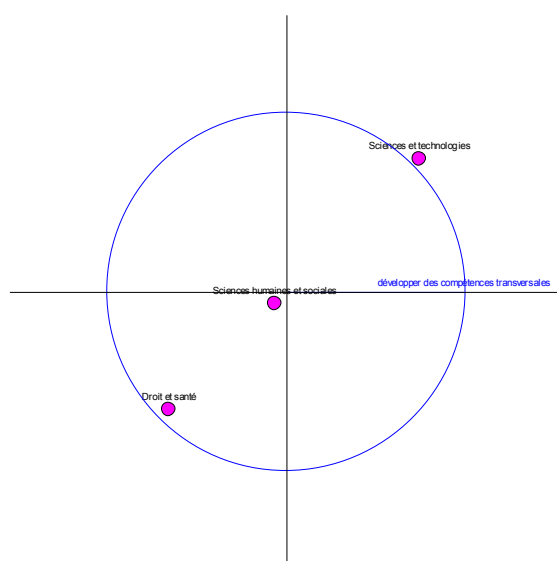


Tableau de contingence du croisement des variables « Université d'appartenance » X « Apporter de solides connaissances »

Université d'appartenance	Apporter de solides connaissances
Sciences et technologies	6,30
Droit et santé	6,92
Sciences humaines et sociales	5,67
TOTAL	6,17

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Résultats du test de Fisher : Apporter de solides connaissances : $V_{inter} = 12,64$, $V_{intra} = 1,87$, $F = 6,76$, $1-p = 99,81\%$.

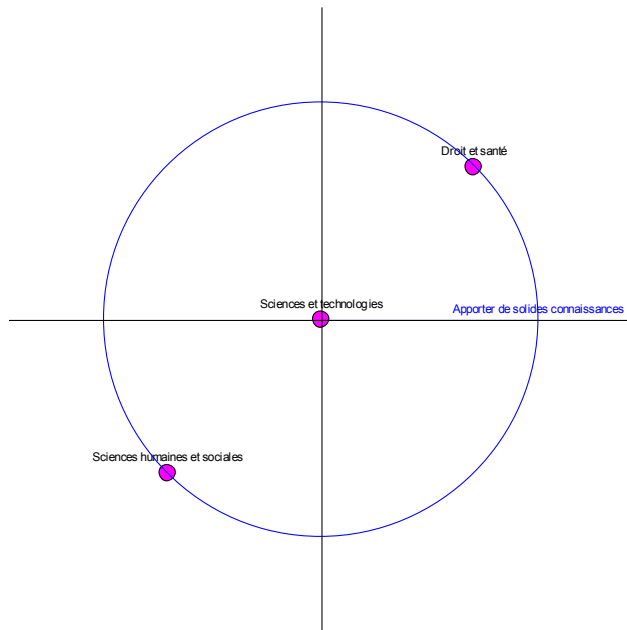


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance SHS » X « Apporter de solides connaissances »

Discipline d'appartenance SHS	Apporter de solides connaissances
Psychologie	6,07
Histoire géographie	6,50
LLCE	5,55
Philosophie	4,00
LEA	4,80
TOTAL	5,67

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Apporter de solides connaissances : $V_{inter} = 9,56$, $V_{intra} = 0,87$, $F = 11,03$, $1-p = >99,99\%$

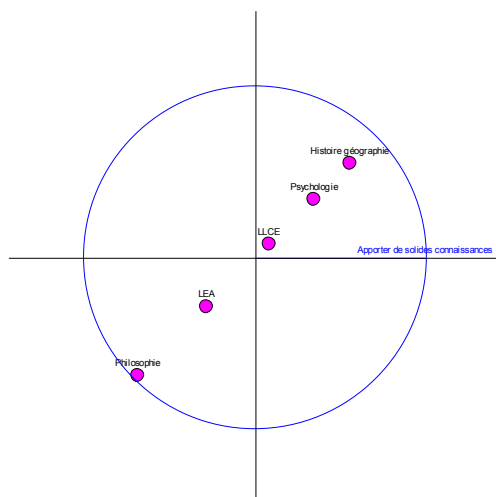


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance DS » X « Apporter de solides connaissances »

Discipline d'appartenance DS	Apporter de solides connaissances
Santé	6,83
Droit	6,75
STAPS	7,10
TOTAL	6,92

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Apporter de solides connaissances : $V_{inter} = 7,08$, $V_{intra} = 0,21$, $F = 33,34$, $1-p = >99,99\%$

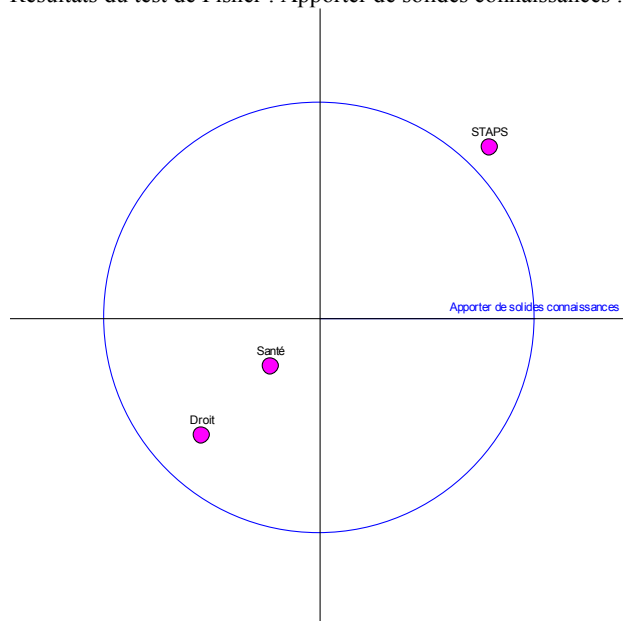


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance ST » X « Apporter de solides connaissances »

Discipline d'appartenance ST	Apporter de solides connaissances
Sciences économiques	6,33
Sociologie	6,57
Géographie	7,80
SVTE	6,00
SESI	5,40
MASS	5,60
TOTAL	6,30

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

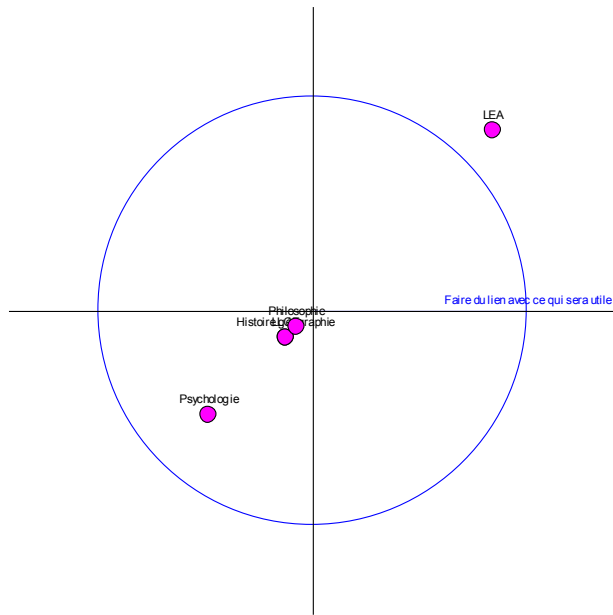
Résultats du test de Fisher : Apporter de solides connaissances : $V_{inter} = 3,87$, $V_{intra} = 0,35$, $F = 10,96$, $1-p = >99,99\%$

Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance SHS » X « Faire du lien avec ce qui sera utile »

Discipline d'appartenance SHS	Faire du lien avec ce qui sera utile
Psychologie	5,40
Histoire géographie	6,10
LLCE	6,09
Philosophie	6,20
LEA	8,00
TOTAL	6,09

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Faire du lien avec ce qui sera utile : $V_{inter} = 9,88$, $V_{intra} = 1,45$, $F = 6,81$, $1-p = 99,99\%$



**Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance DS »X
« Faire du lien avec ce qui sera utile »**

Discipline d'appartenance DS	Faire du lien avec ce qui sera utile
Santé	5,00
Droit	5,88
STAPS	5,20
TOTAL	5,38

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher :

Faire du lien avec ce qui sera utile : $V_{inter} = 1,88$, $V_{intra} = 0,40$, $F = 4,64$, $1-p = 98,82\%$

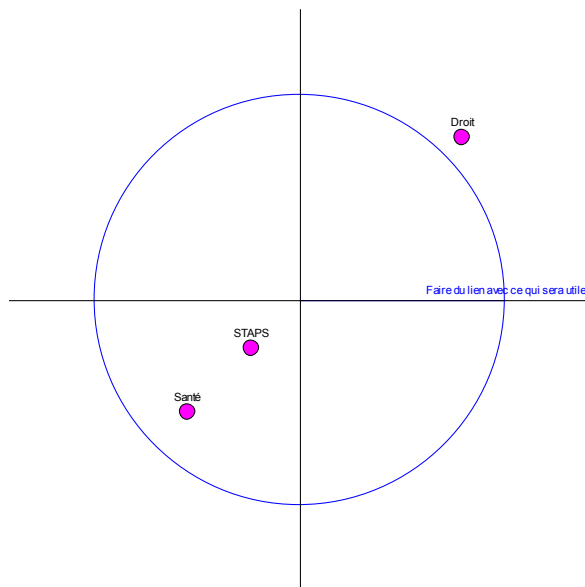
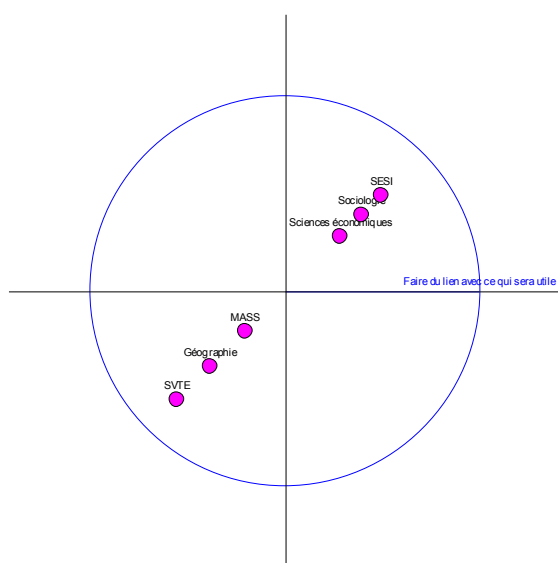


Tableau de contingence du croisement des variables « Discipline d'appartenance ST » X « Faire du lien avec ce qui sera utile »

Discipline d'appartenance ST	Faire du lien avec ce qui sera utile
Sciences économiques	5,17
Sociologie	5,29
Géographie	4,40
SVTE	4,20
SESI	5,40
MASS	4,60
TOTAL	4,88

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses.

Résultats du test de Fisher : Faire du lien avec ce qui sera utile : $V_{inter} = 4,20$, $V_{intra} = 0,50$, $F = 8,38$, $1-p = >99,99\%$



7. Les entretiens de recherche

E1 Lille 2 (DS)- STAPS- MCF

Enquêteur : Bonjour, merci de me recevoir.

Enquêté : Je vous en prie. Alors vous menez une recherche c'est ça ? Vous êtes étudiant ?

Enquêteur : Oui dans le cadre de ma thèse en Sciences de l'éducation et je suis assez content de pouvoir vous rencontrer. Très concrètement je m'intéresse aux missions en lien avec l'orientation à l'Université et avec la mise en place du dispositif d'orientation active je me dis que nous aurons certainement matière à discussion !

Enquêté : Ah oui enfin... j'espère pouvoir vous aider...

Enquêteur : ... Avant de commencer... Je me permets d'enregistrer nos échanges si cela ne vous dérange pas, cela sera plus simple que de prendre des notes et puis j'aimerais que l'on ait quelque chose d'assez dynamique, j'ai préparé quelques questions mais je n'ai pas de plan précis...

Enquêté : Oui, ok.

Enquêteur : Peut-être avant toute chose, pourriez-vous me rappeler éventuellement votre parcours, votre domaine d'enseignement, de recherche ou même les responsabilités que vous occupez ici ?

Enquêté : Bien donc vous êtes ici en STAPS, vous connaissez certainement un peu cette formation. Pour ma part je suis maître de conférences et directeur des études ici.

Enquêteur : Directeur des études ?

Enquêté : Oui on va dire que d'un point de vue pédagogique, je suis en charge de faire en sorte que les étudiants de première année s'intègrent correctement, et de faire le lien, de coordonner les actions de l'équipe enseignante à ce niveau.

Enquêteur : Très bien.

Enquêté : Ensuite, je participe à des dispositifs et des journées d'immersion où des lycéens vont découvrir l'Université. Et puis, je suis en charge du dispositif d'orientation active dans la mesure où les dossiers qui sont parvenus ici, comme les premiers vœux sont traités dans un premier temps par nous, on a constitué une petite commission qui regroupe la secrétaire en charge du dispositif et quelques enseignants volontaires pour analyser les dossiers qui lui parviennent et émettre un avis sous trois formes – je pense que c'est un peu général, avis A, B et C. Et dès qu'on arrive dans les avis B et C, la proposition d'un rendez-vous...

Enquêteur : La période de l'année n'est peut-être pas la bonne, puisqu'il est encore un peu tôt pour les entretiens, mais où en êtes-vous, par rapport à l'année dernière par exemple ?

Enquêté : Oui pour l'instant je ne peux que vous dire que ça ne marche pas très fort... L'année dernière il n'y a pas eu de passage à l'acte de la part des étudiants qui ont reçu notre retour pour une sollicitation, pourtant nous ici notre ambition c'est de faire le boulot correctement. L'an dernier, on a traité une petite centaine de dossiers, je pense.

Enquêteur : Donc des dossiers que vous avez reçus dans le cadre du dispositif...

Enquêté : Oui c'est ça. Sur ces dossiers, on a émis une cinquantaine de propositions de rendez-vous auprès des lycéens, du fait de la faiblesse relative de leur dossier ou des difficultés qu'ils pourraient rencontrer en entrant chez nous. On essaie toujours d'avoir un regard entre le profil qui apparaît, les exigences de la Licence 1 et on propose un rendez-vous pour mettre les gens un peu au fait des difficultés qu'ils risquent de rencontrer. Mais des questions se posent par exemple... Quels sont les éléments à prendre en compte ? Se base-t-on uniquement sur les résultats scolaires, sur le projet ? Quelle place accorder à l'engagement associatif par exemple ?

Enquêteur : Comment approchez-vous son profil dans ce cas ?

Enquêté : Eh bien à partir de ce qui est présent dans le dossier d'orientation active du candidat, enfin presque... On a à la fois l'avis du professeur principal et du professeur d'éducation physique, et puis surtout les relevés de bulletin trimestriel qui donnent accès à la filière dans laquelle se trouve le lycéen... On analyse leur dossier, on leur fait une proposition, on leur envoie un avis favorable. Pour cela, je pense qu'il n'y a pas de problème. Ils savent d'emblée, en plus, souvent... À partir du moment où on est dans les avis B ou C et qu'il y aura des difficultés à la réussite, on leur dit : « Venez-vous entretenir avec nous, venez chercher des informations complémentaires ». Et là, ils ne se passent rien. L'année dernière, aucun dossier n'a été suivi d'entretien ! Et puis on n'avait quand même pas mal de dossiers un peu farfelus.

On avait un dossier du Lycée français au Cameroun, on avait des gens qui ne sont pas dans l'Académie, on a des dossiers qui arrivent chez nous, on ne comprend pas toujours l'origine... cela a été fait comme cela, à la légère. Je pense que là-dedans c'est un bon outil pour ceux qui sont vraiment motivés qui veulent avoir une certitude qu'ils ne font pas une erreur sur leur choix de formation. Pour ceux-là, c'est très utile.

Après dans la réalité, je pense que certains savent ne pas avoir – je pense- le profil *a priori* mais il faut entrer à l'Université, c'est à la mode, c'est la voie royale. Et puis en fait, ils vont rejoindre tous ceux qui quittent l'Université sans diplôme.

Puis de toute façon, ils ont un baccalauréat qui reste un ticket d'entrée pour l'enseignement supérieur. Et vous avez l'impression à travers cela que peut-être le public visé n'est pas nécessairement... Le public touché n'est pas nécessairement le public visé – en tout cas - à la base par le ministère.

C'est-à-dire que nous, on remplit notre mission à partir de leur proposition de vœux, on remplit notre mission en émettant un avis. Et cet avis, pour le motiver on propose d'aller plus loin et de rencontrer le jeune.

Ceux qui ont un avis qui est A on leur dit en substance vous pouvez venir chez nous, vous êtes les bienvenus, vous allez réussir. Après dès qu'on rentre à B, c'est « Attention, la nature de votre profil » est un peu limite... et puis on essaie. Souvent ce sont soit des propositions en quantité de travail soit des propositions sur des niveaux faibles dans certaines matières.

Enquêteur : C'est essentiel ici ?

Enquêté : Oui... Je pense... enfin on sait très bien que les profils types Bac ES, SMS, ou autres sont les profils un peu à distance à la fois des matières un peu sciences humaines, et un peu des matières scientifiques depuis pas mal de temps.

Enquêteur : Ces profils posent des problèmes particuliers... ?

Enquêté : Tout à fait... D'ailleurs on le voit déjà dans les dossiers qu'ils envoient... On sent déjà que parfois ils ne sont pas au fait de ce qui les attend ici. Quand ils arrivent en première année, en fonction des attentes du premier semestre, ils se retrouvent en grande difficulté, à la fois de compréhension, d'intégration des contenus, ils sont un peu submergés, ils ont beaucoup de difficultés. Donc nous on essaie en amont de les prévenir. Mais bon ces avis d'orientation ne les empêchent pas de s'inscrire, c'est ce que l'on a remarqué.

Enquêteur : Oui, mais je suppose que le problème n'est pas récent ?

Enquêté : Bien oui et non. Au début de la création de la formation, on avait une capacité d'accueil réduite, qu'on avait entretenue avec des épreuves d'entrée qui nous permettaient de sélectionner, c'est-à-dire de ne prendre pratiquement que les étudiants qui avaient de gros pourcentages de chance de réussite. Et là, avec le dispositif d'orientation active qui vient suppléer cette capacité d'accueil dans la mesure où cela nous permet d'informer les étudiants des difficultés qu'ils peuvent avoir, ça change tout. On accueille tout étudiant qui

souhaite s'inscrire, malgré les avis qui soit positif ou négatif. En fait nous avons déjà mis en place des dossiers d'orientation à ce niveau. En fait cela marchait bien avant.

Enquêteur : Je comprends... Mais c'est-à-dire ?

Enquêté : Ça marchait bien, alors on s'est dit que le mieux était d'adapter tout cela pour réussir à en tirer quelque chose d'intéressant.

Enquêteur : Au niveau du dossier mais pas du reste c'est ça ?

Enquêté : Oui, c'était une capacité d'accueil, c'est-à-dire qu'en même temps qu'ils passaient leur baccalauréat, ils avaient à passer ici des épreuves à la fois sportive, maîtrise de la langue, connaissance un peu générale, et à partir de ce profil on émettait un avis et on respectait une capacité d'accueil qui fait qu'on arrivait à faire que certains ne viennent pas vers nous... C'est devenu caduc. On n'est plus autorisé à le faire.

Enquêteur : Donc vous sélectionniez à l'entrée en première année, mais la logique a changé ?

Enquêté : Oui on peut parler de sélection si vous voulez, en tout cas maintenant, on est censé mettre en place des dispositifs d'aide pour réussir, mais tout ce que l'on peut faire c'est... limiter un peu les dégâts, je pense, ... que cause l'Université ouverte. On n'a pas le choix. En amont, on essaie de prévenir un peu, on essaie de mettre les gens face à la réalité des difficultés qu'ils risquent de rencontrer en entrant chez nous.

Enquêteur : Ok, que pensez-vous du DOA ?

Enquêté : Je pense que c'est utile, parce que c'est pour les parents et pour le lycéen un moyen d'avoir des informations au préalable. Je pense que les gens sont peu au fait de la réalité de ce qu'est la vie d'un étudiant, d'une journée d'étudiant, des exigences tant de travail, qu'en termes de capacité ou de prérequis. Je pense que c'est un bon moyen de les mettre face à la réalité. Par contre nous, on est attractif, c'est-à-dire qu'il y a des représentations... enfin qu'il y a je pense des représentations chez le lycéen... qui sont valorisées... on va pratiquer le sport, on va avoir beaucoup de vacances, etc. Le rêve ! Il y a des clichés.... Il faut absolument aider je pense à déconstruire ces clichés sur les études de sport, il faut arrêter. Donc d'un côté, je pense qu'on fait un travail utile – le dispositif d'orientation active, d'un autre côté ce n'est pas dissuasif au regard de l'attrait de notre filière.

Enquêteur : Où en êtes-vous sur cette question des effectifs ?

Enquêté : Depuis 3 ans, on a une remontée des demandes d'entrée. Cette année, on a 290 premiers vœux pour entrer chez nous. On est déjà sur des prévisionnels de 14 groupes de

1^{ère} année à 30 étudiants. On est déjà sur une capacité de 420 alors que cette année on est à 250 – 260 en 1^{ère} année... Comment fait-on ? La question est posée... On a actuellement une reprise importante des filières... On a subi une baisse les dernières années avec la régression des postes au CAPEPS, vous en avez sûrement entendu parler. La filière « Éducation Motricité » qui était la filière royale s'est effondrée, on a vu se rééquilibrer la filière « Éducation Motricité » avec la filière « Management » et puis la filière « Activités Physiques Adaptées » sont les trois profils d'étudiant qu'on forme ici, les trois Licences. Et puis, la filière « Éducation Motricité » qui s'était complètement fermée malgré le passage à la maîtrise et cette fermeture des postes, malgré tout on constate une recrudescence forte des orientations vers nous ces dernières années. On ne comprend pas. On n'a pas des éléments objectifs à mettre en avant par rapport à la réalité de ce qui est en train de se passer.

Enquêteur : D'où les soucis que vous rencontrez actuellement ?

Enquêté : Oui, parmi eux, je pense qu'il y a énormément de lycéens qui vont se retrouver en grande difficulté chez nous... On m'interroge souvent sur les débouchés de la filière STAPS, les options possibles pour eux si tout ne se passe pas comme prévu. Vous savez, les taux d'échecs au concours sont très importants et il faut pouvoir s'engager dans quatre années d'études sans aucune certitude de réussite. Alors oui forcément, les étudiants qui s'inscrivent, ou même en cours de cursus, s'interrogent sur un potentiel choix B. Ce n'est pas évident et ils n'ont pas toujours conscience des choix qui s'offrent à eux... On a clairement un rôle dans l'établissement de ces projets.

Enquêteur : Comment ça ?

Enquêté : Il y a une démarche d'intégration progressive ici. On essaie d'intégrer et puis de générer des activités de groupes. Cela demande un accompagnement assez régulier. Mais le problème que rencontrent ces étudiants qui sont en première année à l'Université c'est un problème de travail et de rapport aux études. Du coup ça devient une histoire de méthode aussi. Je pense que c'est plus lié à un rythme de travail, à des attitudes de travail de l'étudiant en lycée. Il y a cette obstacle-là je pense. La transition qui se fait pour eux est assez sévère, je le vois bien. Et encore certains collègues pensent que l'on en fait trop, mais c'est ça la première année à l'Université maintenant. Ces étudiants qui sont là, on ne peut pas les laisser sur le bord de la route, et même s'ils arrêtent, ils doivent repartir avec quelque chose.

Enquêteur : C'est-à-dire, avec quoi ?

Enquêté : Avec des acquis, des choses qu'ils pourraient réutiliser par la suite, ou même une idée plus précise de leurs projets. Après ici il y a aussi l'obstacle des vocabulaires professionnels, des vocabulaires qui sont exploités dans les matières, desquels ils sont très éloignés depuis très longtemps, anatomie, physiologie, psycho. Les enseignements sont en décalage avec les Bacs d'origine de la majorité de lycées. Ils découvrent des matières pour la première fois. C'est à double tranchant, de bons élèves en lycée peuvent ne pas réussir, et vice versa. Et puis il faut être fort aussi, à la vue du contexte.

Enquêteur : Des conditions d'études ?

Enquêté : Oui, pour certains, ... par exemple, les premiers cours magistraux il n'y a pas de places assises dans l'amphi, ou alors c'est dans les gradins enfin dans les marches d'escaliers de l'amphi. Et puis, assez vite on les voit disparaître et il y a de la place qui se fait... Progressivement... Tout va très vite au cours du premier semestre. Avec les premières évaluations après 4 semaines seulement de cours, il y a déjà des gens qui sont en « absence injustifiée ».

Enquêteur : Les absences sont encadrées ?

Enquêté : Oui, bien sûr ! Ça permet de cibler les étudiants fantômes, ceux qui viennent prendre des bourses universitaires et qui ne s'investissent pas. Je pense qu'à l'Université, il y a une rupture entre le lycée et la réalité de l'Université. On n'a pas résolu cela... La passerelle n'est pas clairement définie.

Enquêteur : Vous ne semblez pas résigné pour autant... non ?

Enquêté : Oui, je pense que tout ce qu'on fait c'est utile. Même si on s'aperçoit que ce sont les étudiants les plus motivés et qui ont déjà des bons résultats qui profitent par exemple du soutien, qui profitent des dispositifs d'aide. Il y en a qui ont tout compris qui sont déjà dans la dynamique d'emblée. Je pense que c'est cela. Je revois des étudiants, encore aujourd'hui, qui ont vraiment profité de tout ce que l'on a mis en place. Sans ça, ils ne s'en seraient pas sortis, ils seraient passés à la trappe. Vous voyez la jeune étudiante que l'on a croisée un peu avant de rentrer... Une jeune étudiante qui était en échec l'année dernière, que j'avais suivi un peu. Là, elle vient d'avoir sa première évaluation de 2^{ème} semestre, elle a 11,5/20. Elle s'est mise dans le rouge au niveau travail... Elle et tout un groupe d'étudiant qui a réussi à passer le cap cette année... C'est fantastique... Mais il y a eu une année de transition, voilà le problème... Quand elles se sont retrouvées en difficulté, à 5 de moyenne en 1^{ère} année, il a fallu qu'elles s'accrochent... Et faire en sorte qu'elles s'accrochent... Là pour cela je suis content. Cette année, elles ont eu leur premier semestre. Là, ça y est, elles sont lancées. Il y

a eu une année de transition pour beaucoup. Il y a une frange d'étudiants qui réussissent d'emblée, il y a une frange d'étudiants qui mettent un temps à s'adapter et qui vont réussir. Après il y a un très gros pourcentage de gens qui vont quitter les dispositifs. Je pense qu'on fait le même constat dans toutes les filières universitaires... Les taux de réussite sont très faibles... Ok, mais ça on n'y peut rien, moi je fais le boulot après....

Enquêteur : Après... ?

Enquêté : Après le système mis en place est tel qu'il est ! Et puis on a le concours aussi... Enfin pour être prof... La majeure partie est là pour cela. Ça change tout... Alors cette année, paradoxalement, c'est une année riche parce qu'on n'a eu que 1400-1500 étudiants qui ont composé pour les écrits de l'admissibilité, et il y a 540 postes cette année. Sur quelques années, le nombre de candidats qui se présente à l'épreuve a complètement chuté, et le nombre de places qui était revenu à 400 depuis 3 ans, cette année, est repassé à 540.

Par rapport à l'effondrement des présents aux écrits et la réalité du nombre de poste, cette année on a 19 admissibles sur 26-27. Il y a eu des années à 1300 postes il y a 3-4-5 ans. Il y a eu 1300 postes au CAPES. La filière « Éducation et Motricité » vivait bien, il y avait des postes malgré le nombre de candidats qui était important aux écrits, les plus motivés passaient. On a toute une génération de gens qui sont devenus des profs d'EPS entre 1999 (Premier CAPEPS) et 2007-2008, c'était les années CAPEPS traditionnelles. Après à partir de 2007-2008, on est tombé à 400 postes au CAPEPS. C'est le recrutement à Master 2, la bascule dans la filière de recrutement cela a fait fuir les gens, et cette année, il n'y a eu que 1500 inscrits. Cela les a fait fuir.

Enquêteur : Et malgré tout il y a des postes ...

Enquêté : Oui, le prorata entre le nombre de candidats et la réalité du nombre de postes est tout compte fait très intéressant de cette année. Cependant, vous voyez cette année, on a repris les dispositions, c'est-à-dire qu'on essaie de recadrer le lycéen qui arrive chez nous en imposant des exigences beaucoup plus fortes. La note de 5 est exigée dans toutes les matières théoriques, minimum. S'il y a une des notes dans la moyenne générale qui est inférieure à 5, le semestre n'est pas validé. Il faut quand même une pression pour qu'ils travaillent à *minima* dans toutes les matières. Ça fait partie de l'orientation pour moi tout ça. Il n'est pas question de brader nos diplômes, nos exigences, sinon l'Université c'est terminée...

Enquêteur : Et dans cette logique, vous vous inscrivez également dans la réussite du plus grand nombre...

Enquêté : Oui c'est clair, je souhaite que les étudiants ici réussissent, progressent, puissent discuter et échanger... Ici on a mis en place une année blanche pour les étudiants dont le niveau n'est pas satisfaisant. Sur la base des dossiers, on les repère et on leur conseille une année de remise à niveau. Après, soit ils continuent, soit ils s'en vont. On a fait en sorte qu'ils puissent valoriser cette année dans tous les cas pour effectuer une inscription en DEUST après. Mais dans la réalité, la plupart d'entre eux n'iront pas jusqu'au Master, tout simplement parce qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. Mais la question est de savoir qu'est-ce qu'on fait ici... C'est comme à tous les niveaux... Et je ne pense pas que tous mes collègues partagent mon point de vue, il y en a qui sont clairement en retrait de tout cela...

Enquêteur : Comment cela se passe-t-il concrètement quand un étudiant vous sollicite sur les questions d'orientation, on vous demande des conseils ? Comment vous positionnez-vous ?

Enquêté : Alors là je ne sais pas vraiment... C'est assez aléatoire mais oui quand un étudiant m'interpelle sur ce genre de question, pour me demander des conseils sur son projet je m'interroge souvent sur la portée de mes interventions ! Et puis en général c'est entre deux portes... Alors c'est assez rapide...! Ça pose parfois question mais... Je connais bien les métiers du sport vous savez... Il n'y a pas de souci là-dessus... Alors après ce que je peux conseiller c'est vraiment au cas par cas... En fonction du niveau, du travail, de la posture, et surtout du désir !! S'il n'y a pas cela derrière, je pense que l'étudiant a déjà 30 % de chance en moins de réussir... Après on peut toujours leur conseiller d'aller se renseigner auprès des services d'orientation qui font un super boulot. Mais de toute façon toutes nos activités sont pensées avec le service, enfin pas complètement mais il y a une véritable démarche commune.

Enquêteur : Vous vous sentez donc légitime sur ces questions et bien entouré si je comprends bien ?

Enquêté : Légitime oui puisque c'est mon boulot quand même... Alors ok quand on fait ce que je fais on ne peut pas tout faire.... D'ailleurs je n'ai que très peu de reconnaissance pour ce que je fais. Et je n'en aurai jamais beaucoup plus. Mais si je le fais c'est pour les étudiants, c'est une question d'éthique professionnelle.

Enquêteur : J'aimerais revenir sur quelques points rapidement si cela ne vous dérange pas...

Enquêté : Euh oui....

Enquêteur : Selon vous, doit-on sélectionner les étudiants à l'entrée de l'Université ? Sur quels critères ?

Enquêté : Cela dépend à qui vous vous adressez !! Personnellement je pense que dans notre filière, comme je vous le disais tout à l'heure, nous aurions tout intérêt à essayer de recruter différemment... Il y a certains éléments qui me semblent fondamentaux pour réussir ici... Le fait d'avoir le BAFA ou encore une activité sportive et un certain niveau. Je pense que l'année « blanche » mise en place est particulièrement adaptée à certains de nos étudiants... Éventuellement, vous pouvez voir un peu la nature du questionnaire, le profil qu'on attend un peu derrière l'étudiant. C'est-à-dire qu'on a mis en place cela pour aider au dispositif d'orientation active, sur la base de ce que l'on avait déjà mis en place. On a mis en place un petit document qui est adressé aux lycéens et qu'ils nous retournent, dans lequel on va solliciter des informations sur d'autres aspects de sa formation, notamment le fait d'appartenir à un club sportif, d'être animateur, d'avoir le BAFA, le niveau de pratique éventuellement, par exemple... Ou encore est-ce qu'ils ont l'attestation de premiers secours ? Enfin vous voyez des questions qui sont périphériques à leur statut scolaire qui viennent nous éclairer un peu plus sur eux [...].

Enquêteur : Oui tout à fait ! Et après ? Vous adaptez vos modes d'évaluation, mais dans quelle mesure ? Pour vous cela se joue à ce niveau ?

Enquêté : Oui... On a un nouveau dispositif qui s'est renouvelé au niveau de l'évaluation, c'est-à-dire qu'avant on avait 1^{ère} session en fin de cursus en fin de semestre, et 2^{ème} évaluation session de rattrapage traditionnelle. Et maintenant, on est passé à un dispositif qui fait 4 semaines de cours, une évaluation, 4 semaines de cours - une semaine de révision et de soutien, 2^{ème} évaluation, 4 semaines de cours, une semaine de soutien et de révision et dernière évaluation. La note de la 1^{ère} session, c'est la moyenne des trois et la note de la 2^{ème} session de rattrapage c'est la dernière évaluation. Il n'y a plus de 2^{ème} session, et s'ils prennent le pli d'emblée, le pli de travailler, ils peuvent avoir déjà des points d'avance sur 4 semaines d'enseignement avec un volume modéré de connaissance. Et puis la 2^{ème} session, ils la jouent avec la reprise de la 1^{ère} + 4 semaines nouvelles. Il y a encore moyen de limiter les dégâts. Celui qui travaille bien en 1^{ère} - 2^{ème} évaluation peut arriver à la 3^{ème} plus sereinement avec des points d'avance.

Enquêteur : Et au niveau de la première année, où en êtes-vous ?

Enquêté : En première année on est à 200 inscrits et avec les redoublants, on est à 240-250 étudiants en 1^{ère} année. Cela fait quand même beaucoup... On est à une douzaine de groupes dans les pratiques physiques par exemple. Les étudiants sont quand même assez encadrés ici. On essaie de mettre en place un dispositif qui les cadre le plus possible, qui met une

pression du type lycée avec des contrôles continus. Depuis quelques années, on avait énormément d'étudiants en 1^{ère} année, promotion 2^{ème} -3^{ème} année, on était à 30-40 étudiants. Donc le déséquilibre, on est en train de le compenser. Par exemple, ici on a plus de 40 étudiants qui ont eu leur 1^{er} semestre de Licence 1^{ère} année. Je pense qu'il y en aura un peu plus au 2nd semestre parce que certains se rajoutent et se mettent au travail, ce qui fait qu'on devrait arriver à réalimenter la 2^{ème} année et la 3^{ème} année, d'une façon un peu plus efficace.

Enquêteur : Comment abordez-vous ce travail de l'orientation ? À l'entrée, puis durant la première année avec vos étudiants, enfin d'orientation, d'insertion, de construction du parcours...

Enquêté : Disons que c'est au-delà du profil d'un lycéen qu'on voit à travers un bulletin déjà pour ce qui est de l'entrée. On essaie d'avoir quelques informations complémentaires. Puisque nous, c'est vrai qu'ils sont soumis à des pratiques. On recherche surtout des profils un peu polyvalents, on cherche des gens qui sont déjà un peu dans le domaine de l'animation, d'encadrement sportif, des jeunes dans les structures de quartier, etc. On favorise aussi après avec nos étudiants, on essaie de les amener à verbaliser, à s'inscrire dans une démarche... sinon, comme je vous le disais, l'incertitude ambiante devient une source de désorientation totale... Et après on se retrouve avec des jeunes qui peuvent sortir du système avec un bac+3 mais qui n'ont rien valorisé avant, et ils font quoi ? Je pense pour ma part qu'il faut les préparer autant spécifiquement que transversalement.

Enquêteur : Via le PEC ?

Enquêté : Oui avec un dispositif qui s'appelle le PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences). Ce PEC dans le cadre du soutien et du tutorat, on essaie de le monter à partir de la 2^{ème} année, d'aider les étudiants à aller sur le site du PEC et de se construire leur portefeuille d'expérience et de compétences. On les incite aussi à aller chercher des compléments de diplômes. On essaie de voir les relations avec les Fédérations, les diplômes monitorats, etc... d'aller vers des dispositifs complémentaires à leurs profils pour se construire un portefeuille. Par exemple, moi ici depuis deux ans je travaille avec la collègue qui est conseillère pédagogique de circonscription à l'inspection ici, elle organise des compétitions USEP, du sport scolaire. Moi, je sollicite tous les étudiants à participer à ces journées-là. Ils viennent de faire une journée « King-Ball » avec les écoles primaires. On leur délivre une attestation de participation signée de l'USEP officiel, document qu'ils peuvent joindre dans leur texte comme des expériences professionnelles. De toute façon

l'idée pour nous c'est de faire vivre la composante. On a trois filières... Les étudiants de 1^{ère} année ont une année commune quel que soit la filière pour laquelle ils viennent vers nous et on ne fait pas de différenciation sur la nature du stage du second semestre. Il y a une sensibilisation avec ça. Déjà, il y a un pré-projet professionnel en 2^{ème} semestre. Ensuite, ce n'est qu'à partir de la 2^{ème} année qu'il choisisse une des trois filières possibles... Ces trois filières-là se différencient de plus en plus avec le temps pour aboutir à une totale différenciation en 3^{ème} année. Et alors, il n'y a plus aucun cours communs entre les filières.

Enquêteur : Toutes ces actions partent de votre propre initiative, comment cela se passe-t-il ? Est-ce inhérent à votre statut de directeur des études ?

Enquêté : Disons qu'en tant que « Responsable pédagogique » ou « Responsable Directeur des études », il y a des primes qui sont affectées à chaque mission et dans le cadre de ces missions on s'engage à remplir nos engagements vis-à-vis des partenaires... À innover aussi... à créer des choses... On essaie. Là, on envisage pour la rentrée, d'anticiper encore la rentrée pour les étudiants de 1^{ère} année, de faire une semaine de pré-intégration, enfin d'intégration, d'anticiper sur la pré-rentrée dans ce cadre-là, de proposer éventuellement des remises à niveau, d'accueillir les lycéens un peu en amont pour les préparer encore au mieux. On sait que d'emblée, les premiers semestres se jouent pratiquement là. Si d'emblée ils prennent les rythmes et les habitudes de travail, ils peuvent s'en sortir, s'ils n'y sont pas sensibilisés, s'ils ne prennent pas conscience de cela, cela passe à travers.

Enquêteur : Peut-être souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

Enquêté : Bien là on va commencer les journées d'immersion au niveau des 1^{ères}, les élèves de Terminale en ont déjà vécu l'an dernier. Ils sont déjà sollicités dans leur établissement. Il y a des petits pré-dispositifs d'orientation post-bac qui se mettent en place mais cela ce sont des initiatives d'établissement. Après ils viennent vers nous, et nous on les accueille dans ce cadre-là. Les secrétaires aussi s'investissent dans les forums et salons, participent à la distribution des requêtes, enfin tout un dispositif en interne. Je pense... On est toujours relativement félicité. Il y a toujours beaucoup de satisfaction des gens qui viennent vers nous. Je pense que ce qu'on fait c'est bien perçu et c'est un travail qui demande l'attention de toutes et tous ici [...].

E2 Lille 3 (SHS)- Histoire- MCF

Enquêteur : Bonjour Monsieur xxxxxx, comment allez-vous ?

Enquêté : Très bien, installez-vous. Alors je ne sais plus exactement pourquoi vous vouliez me voir...

Enquêteur : J'effectue une enquête sur les missions d'orientation des enseignants-chercheurs à l'université, au sein de Lille 1 Lille 2 et Lille 3. Notamment en lien avec l'orientation active... Je pense que je vous avais expliqué dans mon mail.

Enquêté : Oui je me souviens... J'espère que je pourrais répondre à vos questions...

Enquêteur : Si cela ne vous dérange j'ai simplement besoin pour commencer de vous demander si cela ne vous dérange pas si j'enregistre notre conversation... Tout cela est confidentiel bien sûr ...

Enquêté : Comme vous voulez.

Enquêteur: Alors pourriez-vous me décrire les fonctions que vous occupez ici ?

Enquêté : Ici je suis directeur de l'UFR depuis la rentrée et bien sûr cela me prend beaucoup de temps entre les cours ou la recherche et la gestion administrative...

Enquêteur : Ok, très bien, on peut peut-être commencer par discuter du DOA si vous le voulez bien, vous l'avez mis en place cette année pour accueillir vos futurs étudiants.

Enquêté : oui tout à fait, ça a été un travail assez besogneux d'ailleurs à faire... Nous avons reçu beaucoup de dossiers de candidatures... En général de très bons dossiers, nous n'avons quasiment pas reçu de demandes avec de mauvais dossiers...

Enquêteur: De mauvais dossiers, c'est-à-dire ?

Enquêté : C'est-à-dire des dossiers de bacs pro et techno déjà... Et même les bacs généraux, ce que l'on a reçu été plutôt corrects... Enfin je veux dire des élèves dont le niveau est plutôt bon... Pas des élèves qui ont tout juste la moyenne...

Enquêteur : Sur quoi vous basez-vous ? Sur les notes ? Sur le projet ? Spécifiquement dans votre matière ?

Enquêté : Sur quoi se base-t-on ? Eh bien on sait déjà que l'on va regarder leur moyenne en histoire géo, on a un descriptif de leur projet et puis aussi quelques appréciations, et les disciplines annexes, comme le français ou même les mathématiques et la philosophie.

Enquêteur : Ce sont des matières importantes à vos yeux?

Enquêté : Je n'en sais rien... Mais elles sont révélatrices d'un certain niveau d'exigence que l'on a ici.... Bon après ce n'est pas comme en psycho... De l'histoire les élèves en font depuis

longtemps en collège et lycée... Donc *a priori* ils savent un peu si cela est fait pour eux... Le problème c'est que parfois ils se représentent mal ce que l'enseignement universitaire implique... Ce n'est plus l'histoire du secondaire et d'ailleurs on ne fait pas que de l'histoire...

Enquêteur : oui j'ai regardé un peu vos maquettes de formation... Après je suppose qu'il faut aimer l'histoire...

Enquêté: Oui c'est sûr je pense que l'on ne peut pas réussir ici sans avoir un projet précis souvent celui d'être prof mais il n'y a pas que cela, et puis surtout je pense qu'il faut être passionné... Car l'histoire, de manière est passionnante ! Je pense qu'il faut une certaine vocation... On voit encore trop de jeunes arriver ici sans trop savoir quoi faire... Sans trop savoir si cela va leur plaire... Alors après je comprends c'est tentant de faire une première année de fac et de suivre quelques cours en se disant oui c'est intéressant mais nous cela nous pose quelques problèmes...

Enquêteur : J'imagine bien... Mais vous pouvez m'expliquer ?

Enquêté : Bien déjà en termes d'effectif... Vous savez c'est un énorme travail de gestion, administration... Aujourd'hui au niveau de l'université on a des réunions pour définir des axes de luttés contre le décrochage... Pour que les étudiants puissent être aidés... En fait je vais être clair avec vous les premières années ou la première année à l'université c'est un peu un lycée agrandi... Et c'est cela qui me fait rire, quand on dit que les jeunes ne sont pas encadrés en arrivant à l'université... Ce n'est pas vrai, ils ont des cours de méthodologie, des cours de formation à la recherche bibliographique, du soutien dans telle et telle matière.... Donc non ils sont bien ici... Le problème est que l'on a encore trop de décrocheurs en première année... Mais c'est un boulot monstrueux... Si vous saviez le temps que l'on passe... Je ne sais pas si on vous a déjà dit cela ailleurs mais franchement... La question est de savoir... Que fait-on de l'université aujourd'hui ? Et pourquoi devrait-on encore avoir des enseignants chercheurs dans la ou les premières années à l'université pour faire ce travail ?

Enquêté : C'est à dire ? Comment voyez-vous cela ?

Enquêteur : Je plaisante bien sûr, mais avec tout ce qu'il faut mettre en place désormais pour l'accueil et le suivi des étudiants notamment lors des trois premières années... On peut se demander si les missions de l'Université ne seraient pas en train d'évoluer. Et encore je ne suis pas le plus à plaindre, je ne sais pas si vous êtes déjà allés voir mes collègues des langues slaves et orientales... C'est la catastrophe alors nous on se dit que nous ne sommes pas les plus à plaindre. Il y a de l'effectif, après il faut être capable de le gérer

intelligemment... Mais l'histoire à l'Université ce n'est pas donné à tout le monde vous savez.

Enquêteur : Je ne vous l'ai pas encore demandé mais comment travaillez-vous sur ces questions d'orientation avec vos collègues ? Et surtout, quel regard portez-vous sur l'orientation de vos étudiants ?

Enquêté : Je vous l'ai déjà plus ou moins dit. Ici déjà avec le dispositif d'orientation active, on a dû s'y mettre avec quelques collègues, pour traiter les dossiers, recevoir les étudiants, émettre des avis.... Mais il y avait également à côté de cela une nécessité de se rendre dans les lycées, et de participer aux journées portes ouvertes.... Cela se passe bien avec certains, cela ne se passe pas bien du tout avec d'autres. Il y en a même qui nous rejettent complètement. Je peux vous assurer que cela change beaucoup de choses pour certains collègues, et moi le premier. Est-ce que c'est bien mon boulot de faire tout cela ? Je vous rappelle que moi je suis chercheur, je ne suis pas un PRAG... Alors maintenant il faut que l'on arrive à se mettre ça dans la tête. Les choses ont changé, il va falloir du temps... Je pense que la situation se renversera un jour et que par la suite nous arriverons à amener les meilleurs éléments à l'Université.

Enquêteur : C'est ce que vous souhaiteriez ?

Enquêté : J'aimerais pouvoir travailler sereinement, recruter les meilleurs éléments possibles pour développer la recherche... Elle est là l'avenir de l'Université... Après on peut très bien envisager de garder tout le monde... Ok, mais il faut que l'on ait un moyen de faire venir de très bons éléments. Le fait est que beaucoup de choses sont à comprendre par rapport aux possibilités qu'on leur offre par la suite... Etre enseignant ? Malheureusement le concours de recrutement est assez difficile et il n'y a que peu d'élus.

Devenir chercheur ? C'est encore pire... Après ici on observe un phénomène assez massif de retour des étudiants de classes préparatoires vers nous, pour passer l'agrégation ou effectuer des masters spécialisés en histoire à l'étranger.... Donc à ce niveau-là nous n'avons pas trop à nous plaindre... À nous après de développer des formations adaptées et compétitives...

Enquêteur : Adaptées et compétitives c'est-à-dire ?

Enquêté : Nous n'avons plus vraiment d'autre choix que de développer des formations où l'on doit viser l'excellence...

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : C'est-à-dire que les injonctions sont telles que nous devons et ça vous le savez, développer toutes nos formations en fonction d'objectifs précis, c'est-à-dire trouver le

moyen de sauvegarder notre spécificité d'universitaire et en même temps répondre à des contraintes... j'allais dire économiques pour l'insertion de nos étudiants... On ne peut plus y échapper...

Enquêteur : L'irrigation de la formation par la recherche vous paraît-elle incontournable ici ?

Enquêté : Bien entendu... Elle me paraît plus que centrale même... Mais on est toujours et de plus en plus sur deux tableaux... Car les étudiants qui sont ici parfois ils ne comprennent plus très bien ce qu'ils font, ce que l'on fait nous, et pourquoi on le fait... Et surtout pourquoi la recherche est si importante... Vous savez nous on fait avec tout cela et on essaie de faire en sorte que chacun puisse y trouver son compte... Ce qui n'est pas facile parfois... Car tout cela c'est clairement une charge de travail supplémentaire... Qui vient s'ajouter à tout ce que l'on fait déjà...

Enquêteur : Justement, à ce niveau, quel regard portez-vous sur l'orientation de vos étudiants ? Notamment en termes d'aide et d'accompagnement de leur projet personnel et professionnel ?

Enquêté : ... Hum bien nous ici on occupe déjà le terrain pour ceux qui arrivent en première année... Après en termes de formalisation des projets, on essaie justement de faire en sorte qu'ils aient plus ou moins un projet avant d'arriver, via le dispositif d'orientation active notamment, mais très franchement après ça, c'est un peu en tout cas d'un point de vue global... Un peu chacun qui construit son parcours en fonction des choix dans les parcours à faire, ou par rapport à des stages, notamment en Master 2 où ils vont vraiment se spécialiser...

Enquêteur : Oui, mais vous personnellement, comment vous positionnez-vous lorsqu'un étudiant vient justement vous demander des conseils à ce niveau ?

Enquêté : Moi personnellement, je mets toujours en garde mes étudiants... Pour peu qu'ils soient un peu motivés, ils viennent me poser des questions s'ils ont des doutes... Dans ce cas je les renseigne avec plaisir, quand j'ai le temps de le faire... Vous savez pour tout cela il faut nécessairement avoir la fibre pédagogique... Qui mieux qu'un universitaire en Droit, en Physique ou en Psychologie peut conseiller l'étudiant souhaitant entreprendre ce type d'études ? Si un étudiant souhaite avoir des informations sur les compétences à acquérir pour entamer des études, qui est le mieux placé ? De mon point de vue on peut conseiller, aider à choisir, délivrer de l'information... on essaie justement de faire en sorte qu'ils aient plus ou moins un projet avant d'arriver, via le dispositif d'orientation active notamment.

Mais je ne vais pas non plus commencer à faire un boulot de conseiller d'orientation psychologue... Parce que d'abord ce n'est pas mon rôle, et puis je ne peux pas le faire... chacun son métier...

Enquêteur : Vous travaillez parfois avec le service d'orientation sur ces sujets ?

Enquêté : Bien sûr, même si très concrètement, on ne travaille pas au cas par cas avec eux... Ils ont plus un rôle de suivi des formations que l'on propose, ils nous permettent de nous organiser aussi en fonction de tous ces objectifs que l'on nous impose, bon même si c'est tout de même relativement à la marge.

Enquêteur : Vous vous sentez suffisamment formés sur ces questions d'orientation, d'aide et d'accompagnement ?

Enquêté : Formés.... Non nous ne le sommes pas... Mais je vous l'ai dit, moi personnellement, dans le cadre de mes fonctions, je ne me sens pas particulièrement en défaut sur ces questions... Je connais les caractéristiques de mes étudiants, je connais parfaitement mon domaine, je m'intéresse aux questions pédagogiques, je suis capable d'informer mes étudiants... Je me rends disponible... Après peut-être que certains éléments m'échappent... Mais encore une fois, a-t-on encore besoin de venir ajouter quelque chose à nos missions... On fait beaucoup de choses...

Je vais vous dire quelque chose, de mon point de vue... Beaucoup de chose se jouent en cours...

Enquêteur : Comment ça ?

Enquêté : C'est-à-dire dans la manière de faire cours... Vous devez le savoir mieux que moi... Transmettre quelque chose à un étudiant et lui ouvrir des portes... Une manière de pensée différente... Je ne suis pas très clair mais très sincèrement je pense que tout cela peut lui permettre de se révéler... ou pas je n'en sais rien...

Enquêteur : Pour vous tout cela se joue en cours...

Enquêté : Oui et bien sûr à côté, mais je pense que nous les enseignants, nous portons une grande part de responsabilité dans la formation de nos étudiants... Et je ne parle pas uniquement de formation intellectuelle ici... Je parle d'une formation globale... Ok on va répondre aux sollicitations du ministère qui n'est n'y plus n'y moins que la marionnette de Bruxelles, mais si l'on rassemble nos forces il y a moyen de le faire intelligemment...

Enquêteur : Et donc de plus en plus en équipe, je ne parle pas uniquement au niveau de la recherche, mais également au niveau de ce travail que vous effectuez avec les étudiants...

Enquêté : Oui là à ce niveau vous faites bien de me dire cela car je constate depuis un petit nombre d'années, que nous nous sommes pas mal mobilisés pour faire réussir nos étudiants, faire en sorte qu'ils formalisent des choses, des projets, qu'ils intègrent d'autres formations, qu'ils aient les concours qu'ils souhaitent... Et ça je le vois car effectivement nous sommes amenés, peut-être plus qu'auparavant, à travailler en équipe au sein de l'UFR sur ces questions, mais également avec d'autres services de l'Université...

Enquêteur : Vous avez l'air d'y prendre plaisir...

Enquêté : Moi je trouve cela redynamisant... Même si certains ne voient pas cela d'un très bon œil, je trouve que c'est un défi particulièrement riche à relever. Ici, le pédagogique et la recherche s'alimentent mutuellement, on travaille comme cela dans l'équipe. Après c'est aussi parce que j'ai la fibre... Ce n'est pas le cas de tous ici... Vous connaissez peut-être un peu le système... Il y en a pour qui la recherche c'est ce qu'il y a de plus centrale... Et comme il y en a toujours un ou deux dans le lot qui sont assez volontaires... Les autres se reposent sur eux et continuent à se consacrer pleinement à leur recherche... Au final, ce sont eux qui avancent le plus rapidement dans leur carrière... Ce n'est pas moi...

Enquêteur : Comment voyez-vous la suite ?

Enquêté : J'espère pouvoir lâcher un peu tout cela en espérant que quelqu'un viendra prendre un peu la relève... Pour pouvoir refaire de la recherche à temps plein si je peux le dire comme cela... Il faut absolument que je passe mon HDR d'ici quelques années...

Enquêteur : Pourquoi ?

Enquêté : Parce que je n'ai pas le choix, sinon vous devenez un pestiféré ! Je pense qu'il y a 20 ans les choses étaient différentes... Aujourd'hui tout est complètement tracé, soit vous rentrez dans les normes que l'on vous impose à long terme... Soit pas du tout et là vous perdez toute légitimité d'un point de vue scientifique, et donc d'un point de vue social auprès de vos collègues également...

Enquêteur : Bon si je comprends bien tout cela est complètement paradoxal ?

Enquêté : Oui tout à fait ! En plus on devient professeur de plus en plus jeune aujourd'hui... Il ne faut donc pas louper le train [...].

E3 Lille 1 (ST)- Géographie- MCF

Enquêteur : [...]

Enquêté : Je suis géographe, où j'étais, j'avais déjà eu l'occasion d'observer la démarche d'orientation active, la procédure APB et puis l'occasion de regarder des dossiers, les consulter, de donner un avis, mais jamais de rencontrer les élèves. Et effectivement, après ayant été élue j'ai vu cela en étant de l'autre côté du dispositif.

Enquêteur : Ah d'accord. Et donc, pourriez-vous m'en dire plus ?

Enquêté : En fait là c'était plutôt les concertations avec le Rectorat.... Ce que j'en connaissais du dispositif, c'était que cela ne marchait pas très bien. C'est qu'effectivement, c'est quand même assez lourd à mettre en place. On a aussi effectivement à motiver l'ensemble des départements concernés par l'APB, de faire en sorte qu'il y ait de petites équipes qui se constituent et qui réceptionnent les dossiers, qui les examinent, qui émettent des avis. Là, *grosso modo* jusque-là, tout va bien sauf qu'une fois les avis mis, en fait pour nous, cela s'arrête un peu là. Parce que quand on a un avis A, pour le candidat cela veut dire qu'effectivement on trouve son dossier plutôt bon et qu'il a toutes les chances d'intégrer correctement la formation. Par contre, quand on lui met B, on s'attend quand même à ce qu'il prenne contact avec nous et puis à le rencontrer et à éventuellement réfléchir avec lui à tout cela.

Enquêteur : Et donc ?

Enquêté : En fait on s'est aperçu qu'il y avait énormément de dossiers avec des avis B... Des centaines... et puis un seul élève qui l'année dernière nous avait demandé une entrevue !!! On s'était dit : « C'est quand même beaucoup de mobilisation pour au final pas grand-chose... Et on ne sait même pas si l'élève a effectivement fait en sorte de prendre en compte notre avis... On ne sait pas... »

Enquêteur : Vous n'aviez pas de retour par rapport à cela ?

Enquêté : Non, on n'a pas de retour par rapport à cela. Il se trouve que cette année, on avait eu une réunion en début d'année dernière, on nous avait proposé de mettre en place une nouvelle réflexion pour travailler autrement sur cette question d'orientation active, on fait tous le constat en juin que cela ne marche pas bien, qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer le dispositif ? Nous, cette année, on s'est engagé à faire autre chose. [...] On a proposé cette demi-journée, on en a fait la promotion. C'était une après-midi qui était bloquée. Et au cours de 14 h jusqu'à 17 h, c'était un peu – on va dire – portes ouvertes. On

s'était installé dans les bibliothèques universitaires pour avoir un seul point d'entrée visible pour les élèves. Et on leur avait dit : « Écoutez, vous serez accueilli cette après-midi-là, et si vous le souhaitez, vous pouvez rencontrer un collègue de n'importe quelle formation ». On en a fait la promotion via les Journées Portes Ouvertes qui se sont déroulées en Janvier, on en a fait aussi la promotion via la procédure APB. Quand l'élève allait sur la procédure, il était renvoyé sur un petit papier qui précisait la démarche, la demi-journée d'accueil, le lieu de la rencontre et le fait que l'élève était attendu avec ses résultats de l'année. Et là, je vous laisse les résultats. Finalement, on a peut-être rencontré beaucoup plus d'élèves que les années précédentes. Alors cela, c'est la répartition pour chaque site. *Grosso modo*, on a reçu 59 élèves. Cela peut sembler peu mais à côté des quelques élèves qu'on touchait auparavant. Mais 59 élèves, on a du mobiliser quand même 32 personnels enseignants ! Parce que comme il fallait être dans les différentes matières et disciplines, c'est vrai que c'est quand même une opération qui demande de l'énergie...

Enquêteur : Oui cela fait une belle dépense d'énergie ! En quoi cette expérimentation peut-elle s'inscrire dans la durée pensez-vous ?

Enquêté : Cela va être difficile – je pense – de maintenir le dispositif sous cette forme-là. Les collègues ne sont pas forcément très emballés. Ce que j'attends aussi c'est peut-être un retour des autres universités. Justement, on va sans doute avoir une réunion. On va faire état de la manière dont cela s'est déroulé cette année, ce qu'on en pense et ce qu'on envisage pour les années à venir. Surtout, ce qui nous déçoit toujours un petit peu, mais que ce soit cette année ou l'année d'avant, c'est souvent qu'il n'y a pas forcément le public attendu dans cette démarche. Puisqu'en fait, ce que l'on va retrouver essentiellement, ce sont toujours les Bacs S. Là par exemple, vous avez sur la totalité, 14 et 9 cela fait 23 Bacs S sur les 56. Nous, on aurait préféré voir davantage les séries technologiques ou pro. On sait que c'est difficile pour eux de s'intégrer dans une formation universitaire et là il y a vraiment un vrai travail d'orientation à faire avec eux.

Enquêteur : Ces élèves -là, vous ne les voyez toujours pas ?

Enquêté : On ne les voit toujours pas. C'est quand même un petit sac. Mais il y a peut-être du mieux quand même. Alors ce que nous disent quand même les élèves qu'on rencontre, pourquoi ils viennent à cette journée d'orientation active ? Certains n'avaient pas pu être présents aux JPO. En fait, pour eux c'est en quelque sorte un rattrapage. Ils n'étaient pas aux JPO mais ils voulaient quand même avoir un avis. Il y en a qui sont encore un peu hésitants, certains élèves sont venus pour voir les collègues. Puis, il y a des gens qui étaient déjà venus

aux JPO, ils reviennent là, parce qu'ils en ont besoin. Cela les rassure, ils ont l'impression qu'ils sont déjà pris en charge, c'est comme s'ils avaient commencé leur démarche d'intégration.

Enquêteur : C'est intéressant, mais du coup vous êtes amenés à promouvoir cela au sein des lycées ?

Enquêté : Oui, on a de plus en plus de lien avec les lycées. On en a toujours eu là d'ailleurs. Il y avait déjà des actions engagées, de l'information lors des forums. Des conférences qui sont données par – je ne sais pas – un lycée par exemple qui nous interpelle en disant : « Je voudrais une conférence d'un collègue de Lettres Modernes pour mon Bac L. Est-ce que vous pouvez ? ». On a des interventions sous forme de conférences. Et je dirais aussi que désormais il y a quelque chose de nouveau qu'on essaie de mettre en place et on va être un peu pilote, suite à la réunion au Rectorat. C'est de prendre en charge des classes, justement de Bac technologique, très en amont, dès la 1^{ère}, de leur faire des réunions d'information.

Enquêteur : Comment cela se passe-t-il ?

Enquêté : Cette fois-ci ce sont des réunions non pas pour présenter une université dans son ensemble, mais ciblée davantage en fonction du type de BTS, du type de filières vers lequel ils pourraient s'orienter pour la suite. Et on a fait faire – j'ai fait faire, puisqu'on a un observatoire du devenir de la vie étudiante, des petites études de taux de réussite dans les filières selon le type de baccalauréat. Et c'est là qu'on s'aperçoit effectivement qu'il peut y avoir des gros écarts. Il y a de filières où ils ont beaucoup de difficultés à s'intégrer, les Bacs Technologiques, je ne sais pas, faire du Droit par exemple cela doit être très dur pour eux. Mais il y a d'autres formations ou au contraire, cela se passe bien. Effectivement, ce sont plutôt les DUT, les DEUST, les formations professionnalisantes où l'encadrement est peut-être plus important... Mais qui sont sélectives. Et après, il y a quand même quelques filières – je n'ai pas ramené mon tableau – filières générales où cela se passe mieux qu'ailleurs. Où les effectifs sont moins importants et où de fait ils sont un peu moins noyés dans la masse. Il est là le problème, pour moi c'est la question de l'individualisation du suivi des étudiants.

Enquêteur : Que mettez-vous en place de manière concrète ?

Enquêté : L'accompagnement via le tutorat, par exemple. Il peut être ciblé sur un type de public par exemple. En informatique par exemple, on a essayé de mettre en place un groupe spécifique. Ils sont identifiés comme étant issus de Bacs technologiques, ils vont avoir des heures d'enseignement et un peu de soutien pour faire en sorte qu'à la fin du premier

semestre, ils aient rattrapé finalement les autres en termes de niveau. Pour certains, cela va marcher. En fait, ceux qui ont la motivation, qui ont un bon niveau en Bac technologique, parce qu'effectivement celui qui passe son Bac Technologique et a tout juste la moyenne, cela va être difficile. Mais par contre, on les retrouve quelques fois dans les Bacs technologiques, car cela peut être un choix à un moment donné et non un parcours, de très bons élèves. Oui, il ne faut pas généraliser, certains peuvent être de très bons éléments... Il faut essayer de les comprendre dans leur totalité, on ne s'arrête pas à un critère... Moi personnellement j'essaie, mais cela suppose de posséder de temps avec l'étudiant... Ce dont nous manquons tous...

Enquêteur : C'est donc une histoire d'accompagnement... C'est ça ?

Enquêté : Oui tout à fait, une fois repérés, dans ces cas-là, on les accompagne un peu au démarrage. Parce que quand même, il y a un gros décalage en termes de méthodologie, ils ont perdu un peu l'habitude de travailler à partir des ouvrages, des devoirs, ils ont besoin d'un peu d'accompagnement sous forme de tutorat, un peu plus que les autres.

Enquêteur : Selon vous faut-il sélectionner à l'entrée de l'université ? Notamment auprès de cette population ?

Enquêté : Ecoutez je pense que c'est compliqué pour moi de répondre à cette question... Je sais que si j'avais un de mes enfants en bac techno, très motivé pour aller à l'université, et qu'on lui disait non tu ne viens pas... Je serai vraiment attristée et je trouverai cela injuste. Il faut favoriser au contraire ce genre de parcours atypique... Contrôler les flux vers certaines disciplines ok mais il faut pouvoir laisser la chance à chacun de réussir... Pour la petite histoire, c'était en Lettres Modernes, le Directeur de département nous disait qu'il avait une jeune fille qui était arrivée d'un lycée de la région, qui avait un Bac techno qui s'était intégrée en Lettres Modernes très bien, un peu de tutorat en 1^{ère} année et elle quittait la Licence 3 sans avoir redoublé et en étant major de promo. C'est un cas particulier, mais on ne peut pas dire à tous les élèves de Bac techno, tous les élèves de Bac techno, n'allez pas à l'université, vous n'y arriverez pas. On ne peut pas en faire une généralité, il y a toujours effectivement un suivi qui peut s'installer et qui peut aider un certain nombre à s'en sortir.

Enquêteur : La mise en place du DOA vous paraît-elle suffisante ?

Enquêté : La démarche en elle-même, je trouve qu'elle est intéressante. Demander aux jeunes de réfléchir assez tôt à leur projet et à ce qu'ils vont faire... Cela les incite sans doute aussi – je pense – à aller vers les salons, dans les forums, aller dans les Journées Portes Ouvertes. Je pense qu'au moins la démarche, elle a cet avantage-là. C'est-à-dire que

d'inciter, puisque c'est devenu une obligation. Le seul reproche qu'on peut faire, c'est qu'à un moment donné, on avait sollicité, on voulait que les élèves justement qui sont en Bac technologique aient l'obligation de suivre la préconisation. Si la préconisation c'était : « Venez nous voir, passez un entretien », alors qu'il y ait une obligation de venir. Or là, il y a une obligation de faire son placement, et il n'y a pas d'obligation de tenir compte de l'avis qui est donné, d'aller rencontrer les gens. C'est n'importe quoi... Quelque part, on a l'impression que la démarche, elle s'arrête en chemin....

Enquêteur : Des hésitations peut-être ?

Enquêté : Je n'en sais rien... Oui peut-être... C'est compliqué... Après je me souviens qu'il y a eu aussi une évolution puisqu'à un moment donné il y avait eu un problème. C'est que dans les lycées, le message qui était passé c'était : « Ne mettez pas les universités dans les premiers de votre classement ». Puisqu'en fait, dans les universités ils seraient forcément accueillis parce que ce n'est pas sélectif. Cela avait un défaut terrible parce qu'en fait les élèves se disaient : « Ce n'est pas grave, je choisis ça, je pourrais toujours aller à la Fac derrière ! ». Or avec le classement qui était effectué, ils étaient quand même obligés de suivre le classement. S'ils étaient retenus dans la place 1, là il fallait qu'ils y aillent. Sinon après ils s'engageaient dans toute une procédure de ... il fallait faire transférer le dossier... C'était n'importe quoi... Cela a été rectifié pour partie c'est-à-dire que j'ai l'impression dans le discours qu'on peut avoir une place assez rapprochés des lycées. Et je pense que dans les discours, on entend moins.... Si le projet de l'élève c'est d'aller à la Fac, on ne lui dit pas : « Ne le mets pas en tête de classement », on lui dit : « Mets-le en tête de classement ».

Enquêteur : C'est toujours la même chose...

Enquêté : Oui, mais le message qu'on transmet n'est pas le même. Parce qu'après l'élève, il en fait ce qu'il veut. Si on lui dit : « Ne mets pas les universités en tête mais derrière ». Lui, il construit ses représentations là-dessus. Or je pense que - enfin des quelques lycées que j'ai pu rencontrer et avec qui j'ai échangé - le discours n'est plus le même. Parce qu'on est allé faire savoir que c'était possible d'aller à l'université et qu'il y avait des dispositifs d'accompagnement, le plan de réussite en Licence.

Enquêteur : Quel sentiment avez-vous eu sur l'université lors de vos déplacements ?

Enquêté : En fait j'étais complètement effarée.... J'ai trouvé qu'il y avait une grande méconnaissance de l'université aujourd'hui dans les établissements scolaires... Et inversement ! Pour aller plus loin, je souhaitais faire venir prochainement le CIO, pour présenter la réforme du lycée aux collègues universitaires. Parce que dans la réforme du

lycée, il y a eu aussi des évolutions en matière de réflexion par rapport au projet personnel et professionnel, et je pense qu'à un moment donné, faire savoir ce que font les universités, cela peut aussi être fait dans le parcours durant la réflexion en lycée. Moi, c'est vraiment quand je vais dans les lycées, je veux faire évoluer les enseignants sur la vision qu'ils peuvent avoir de l'élève qui arrive aujourd'hui à la Fac, qu'il n'est plus noyé dans une masse, qu'il a quelqu'un, un enseignant qui va le suivre, un directeur d'études, qu'il va avoir des heures d'accompagnement, qu'il va avoir du tutorat à l'accompagnement pédagogique, qu'il pourrait se réorienter, qu'il pourra progresser...

Enquêteur : Pour vous c'est donc essentiel de travailler plus étroitement avec les lycées...

Enquêté : Oui tout à fait, même si c'est parfois compliqué, car parfois il faut faire le forcing pour pouvoir y aller... Vous vous rendez compte ? Je peux vous dire que dans ces cas-là, il faut vraiment avoir du courage ... mais je pense que plus on travaillera de manière croisée avec les établissements du secondaire et mieux cela marchera. Parce qu'à un moment donné, on a des concurrents dans l'enseignement supérieur et avec le lycée même qui possède ses propres formations post-bac. Eux, ils ont des classes de BTS. Forcément, ils veulent privilégiés aussi le fonctionnement de ces classes-là. Or il se trouve que tous les élèves ne sont pas forcément faits pour intégrer un BTS, peut-être que ce serait mieux. On crée aussi maintenant ce qu'on appelle les passerelles. C'est-à-dire que si l'élève arrive à l'université et que cela ne se passe pas très bien, son niveau est insuffisant, qu'il n'accroche pas à la méthodologie de travail, qu'il a besoin d'un encadrement, ce qu'on va faire, c'est qu'on va rappeler le lycée et on va lui demander une place en BTS. Et inversement, il faut que le lycée joue le jeu de dire à un bon élève avec un Bac S, L ou ES, s'il a un bon niveau, c'est-à-dire qu'il ne doit pas l'inciter à aller en BTS, on va plutôt l'inciter à aller directement à l'université.

Enquêteur : Pour les familles cela se passera plutôt au niveau des JPO...

Enquêté : Alors là nous, j'avoue sur volet-là, les familles... pour l'instant, on n'est pas dans cette démarche d'informer les familles. On informe les familles oui durant les Journées Portes Ouvertes, parce que là dans les JPO, l'élève il vient avec sa famille. Mais sinon, on n'a pas encore cette démarche, ce qui fait qu'à un moment donné même dans les lycées, on va rencontrer les enseignants, les proviseurs, les élèves mais pas forcément les parents. L'objectif quand même demain c'est de faire en sorte qu'on mutualise pour qu'on trouve et qu'on produise un outil plus performant. [...]

Enquêteur : Il faut donc jouer sur les spécificités locales ?

Enquêté : Oui, chacun a son bassin, chacun a son lycée. Chaque lycée est différent parce que chaque lycée a ses filières différentes, plutôt commercial, plutôt industriel. Là, effectivement après sur le terrain on a besoin de rester au plus près de nos bassins. Mais sur la démarche globale, moi, demain je suis prête à tout essayer parce qu'effectivement on n'est pas satisfait à 100%. Loin de là. Mais c'est plus un souci de logistique, clairement c'est cela... et de temps... les moyens humains... Je suis quand même convaincu de cela, le rapprochement avec les lycées et les partenariats. Clairement, j'ai pu travailler dans deux mondes cloisonnés mais faire en sorte que demain les uns connaissent les autres aussi, et que les enseignants des uns connaissent les autres et ainsi de suite, qu'on crée des passerelles du lycée vers l'université. Parce qu'après les BTS, c'est pareil. Quand l'élève a fait son BTS, nous on est en mesure de proposer une continuité, un parcours. Et en plus, en parallèle avec tout cela – je ne vais pas préciser – il y a des dispositifs aujourd'hui qui permettent de faire cette poursuite d'étude, des financements. Sortir du DUT pour aller en L3, cela on sait le faire parce que le DUT, c'est chez nous. Passer d'un BTS en L3, on sait le faire aussi. Il y en a qui le font, ce n'est pas un souci. Mais faire savoir demain que ces dispositifs existent... C'est là l'enjeu... Oui l'enjeu c'est la communication... C'est être plus incitatif.

Enquêteur : Avec les enseignants ou les élèves ?

Enquêté : Les deux, mais surtout aussi les enseignants... Parce que les enseignants qui sont aujourd'hui dans le secondaire, ce sont des enseignants qui ont été formés à la Fac il y a 10 ans, 20 ans, 30 ans. En fait, ils ont encore l'image de la Fac telle qu'elle était il y a des années... Pour eux, un étudiant c'est quelqu'un qui est totalement autonome, qui vit sa vie, qui n'est pas suivi, l'absentéisme tant pis. Non ! Ce n'est pas cela. Aujourd'hui, chaque étudiant bénéficie quand même d'un suivi par son directeur d'études. Et même mes élèves. Ils sont assez surpris de voir qu'il va y avoir une journée d'accueil, qu'on va leur faire visiter le site, qu'on va leur montrer la bibliothèque, qu'on va les amener à l'atelier de culture, c'est vraiment la grosse découverte. Même les élèves, ils pensent arriver à la Fac au mois d'octobre parce que les rentrées universitaires sont au mois d'octobre. Et là aujourd'hui, toutes les pré-rentrées sont au 1^{er}, 2 – 3 – 5 septembre, pas plus tard chez nous. On a l'impression que c'est vieillot mais je vous assure que dans chaque lycée où je suis allée, j'ai tenu le même discours et chaque fois ils étaient assez surpris.

Enquêteur : Dans beaucoup de lycées je suppose...

Enquêté : Pour une université comme la nôtre, forcément de fait, il y a beaucoup de lycées qui sont concernés. Il faut beaucoup d'énergies parce que pour tous les rencontrer... Ce

qu'on a essayé de faire pour essayer de centraliser un peu, on fait des plans académiques de formations. On participe à ce genre de choses. Le PAF – Plan Académique de Formation, on en a fait notre objectif c'était de faire connaître le dispositif.

Enquêteur : Mais cela vous paraît être le meilleur moyen ?

Enquêté : On essaie de montrer vraiment les choses, c'est presque du cousu main quelques fois mais je pense que cela a plus d'impact parce qu'on s'aperçoit que quand on est présent dans les forums des lycées, ce n'est pas très efficace non plus, les jeunes ne viennent pas. Il y a un beau panneau « université », mais c'est fondu au milieu d'un tas d'autres choses – je ne sais pas - la Gendarmerie, la Police. Je pense qu'effectivement les renseigner dans les classes, expliquer les filières, la professionnalisation, alors cela aussi c'est un volet qu'ils ne connaissent pas.

Enquêteur : C'est donc une question de contenus également, de contenus de cours, d'apprentissage...

Enquêté : L'évolution des contenus oui, les stages présents dans quasiment toutes les formations, même les formations... C'est la grosse découverte, la possibilité de l'apprentissage, de l'alternance. C'est une grosse nouveauté aussi pour les enseignants du secondaire. Eux, ils nous connaissent à travers effectivement des disciplines qu'ils peuvent avoir mais bon... Ils n'ont pas de vision globale...

Enquêteur : Ce qui demande également un travail de formalisation des contenus... Enfin je dire...

Enquêté : Les plaquettes, oui. Le tout, c'est de rendre lisible tout cela. Ce sont toujours les grosses difficultés. À une heure de clarification de formation universitaire... mais je pense qu'on a beau distribué une plaquette de formations à tous les élèves de Terminale, je ne suis pas certaine qu'ils sauraient comment exploiter le document. Il faut donc à ce niveau faire de l'explicitation... Ils seraient noyés dans l'information sinon... Je pense que les rencontres, c'est encore ce qu'il y a de plus efficace. Rencontre enseignant / enseignant-chercheur aussi sachant que l'enseignant du secondaire, c'est quand même le vecteur vers les élèves. Et puis les rencontres vers les élèves...

Enquêteur : Avec les contraintes du calendrier...

Enquêté : De toute façon là oui, on est tenu un peu par le calendrier, procédure APB qui débute quand même dès janvier. Là ouverture le 20 janvier, fermeture le 20 mars. La communication aussi, je suis sûre que c'est important. Mais les gens les plus renseignés ne sont pas forcément ce que l'on croit... Puisque chez nous, ce qui se passe c'est que

l'information elle est relayée au Directeur du département. Après ce sont les directeurs qui relayent à leur responsable de formation et secrétariats pédagogiques. Il y a des directeurs de formation qui font cela. Vous savez la communication en interne... Moi, ce matin, j'avais une réunion sur les emplois étudiants, tout ce qui est dispositif de tutorat dans mon établissement. C'est vrai que le tutorat, c'est quelque chose qui marche aussi, bien dans certains domaines, moins bien dans d'autres. Et c'est vrai qu'à chaque fois on refait le même bilan, on se dit toujours qu'est-ce qu'on pourrait faire pour améliorer les choses, est-ce qu'il faut le repenser dans sa forme, dans son organisation... [...].

E4 Lille 2 (DS)- Droit- PU

Enquêteur : Bonjour, merci de me recevoir...

Enquêté : Oui, vous êtes de quelle université ?

Enquêteur : L'université de Lille 3.

Enquêté : Et vous faites ?

Enquêteur : Un doctorat en sciences de l'éducation

Enquêté : Ah d'accord...

Enquêteur : Je travaille sur un sujet en lien avec l'orientation, je m'intéresse au travail des enseignants-chercheurs à ce niveau, par rapport aux nouvelles réformes et changements récents...

Enquêté : Ok allez-y.

Enquêteur : Je commencerais peut-être par une question assez vague, mais quel regard portez-vous sur l'orientation des étudiants à l'Université, tout particulièrement au niveau des premières années ?

Enquêté : Ah et bien là je peux déjà commencer par vous parler de semestrialisation ! Puisque maintenant nous ne devons plus parler en année mais en semestre, avec le nouveau dispositif de Licence, qui d'ailleurs est une catastrophe ... pour la réussite des étudiants...

Enquêteur : Pourquoi ?

Enquêté : Parce qu'avec l'arrêté de 2002 tout a changé... ici nous avons supprimé la deuxième session. Et remplacé la deuxième session, c'est-à-dire la session de rattrapage, par des mécanismes de compensation entre semestres... Très favorables aux étudiants... mais avec une deuxième session personnalisée si je puis dire, parce qu'un étudiant qui avait un bon motif d'avoir raté, de ne pas être venu, à une épreuve, et avec son justificatif médical ou autre, on lui faisait repasser l'épreuve ou les épreuves de la session à laquelle où il n'avait pu assister, c'était personnalisé. Ça, ça a beaucoup déplu au Ministère qui nous oblige à remettre maintenant une deuxième session. Or, qui dit deuxième session dit se mettre dans le cadre de l'arrêté de 2002 qui interdit les compensations entre semestres... C'est une catastrophe pour les étudiants...

Enquêteur : Pourquoi voulez-vous ces compensations ?

Enquêté : Parce que la semestrialisation est dramatique pour les résultats, ça va beaucoup trop vite ! Donc, nous, nous souhaitons revenir à une sorte d'annualisation pour les résultats avec la compensation pour permettre à l'étudiant de lisser les mauvais résultats, voire de les

gommer au début d'année, parce qu'il faut s'adapter à l'enseignement supérieur et s'adapter au Droit. Il faut du temps à l'étudiant, surtout ici. Ce n'est pas une matière qui s'improvise... Ils n'en ont jamais fait de leur vie pour la plupart, en tout cas pas comme on en fait ici. Donc je pense qu'il leur faut du temps pour s'adapter...

Enquêteur : Vous vous mettez à la place de vos étudiants ?

Enquêté : Mais bien sûr ! Et quand on en parle, avec la plupart de mes collègues, et moi le premier, si en première année de Droit, il y avait eu la semestrialisation, je n'aurais jamais eu mon premier semestre ! Parce qu'il faut... il y a des déclics à voir ! Vous n'avez pas fait de Droit ?

Enquêteur : Du tout !

Enquêté : C'est un nouvel univers ! Un, ça plaît ou ça ne plaît pas, et ensuite, il y a un moment où vient le déclic, où on comprend la logique, le raisonnement. Et là ça se fait tout seul, ça peut prendre un mois, ça peut prendre deux mois... c'est l'apprentissage... D'une nouvelle forme de logique... La prise en compte de certaines problématiques touchant à l'orientation, à l'insertion et la réussite des étudiants de toute façon vient peut-être de mon propre rapport à mon orientation et à mes études universitaires, j'y ai déjà pensé... Le Droit, c'est une nouvelle forme de logique vraiment par rapport aux matières enseignées... Et des exercices différents. La dissertation juridique est très différente de la dissertation telle qu'on la pratiquait au lycée.

Enquêteur : Donc des prérequis tout de même...

Enquêté : Oui, c'est pour ça que les qualités pour entrer en faculté de Droit, ce sont des capacités de raisonnement, de logique et surtout une bonne maîtrise de la langue française. Au-delà, je dirai que n'importe quel baccalauréat pourrait entrer ici... Enfin presque... et c'est pour ça que je ne suis pas pour une sélection, à l'entrée de l'Université, je serais pour au contraire, qu'on renforce les exigences du baccalauréat. Pour que les examens d'admission soient plus révélateurs d'un certain niveau de connaissance et de maîtrise. Que cela devienne un vrai diplôme... Plutôt qu'une sorte de formalité... Un passe-droit sans épaisseur... Aujourd'hui n'importe quel individu a le bac... Il est bien là le problème... Le problème si je peux être plus précis, c'est que je pense que l'on n'évalue pas les bonnes compétences...

Enquêteur : Vraiment ?

Enquêté : Bien sûr... Pour que ça ne soit plus l'école des fans, parce que là, on a des étudiants qui ne devraient pas venir chez nous, qui ont un baccalauréat mais qui n'ont pas le

niveau du tout ! Et c'est pour ça aussi quand on songe dans certaines facultés à faire une école de droit pour avoir dès la première année des étudiants qui auront eu une mention, je suis contre, parce qu'un très bon lycéen avec mention au baccalauréat ne fait pas forcément un bon étudiant en Droit, et un lycéen médiocre peut faire un très bon étudiant en Droit. Il est là le problème, vous comprenez ?

Enquêteur : Oui, tout à fait...

Enquêté : Il faut qu'il se révèle pendant la première année. Et c'est pour ça que c'est aussi délicat ces questions-là d'orientation, de réussite, chez nous. Ce n'est pas comme en Histoire, en Lettres ou en Sciences, en Art ou en Chimie... ce qu'ils ont fait avant. Donc là, et avec le souci qu'un étudiant, il peut être un turbo mais il peut aussi être un diesel... Donc, il faut lui laisser le temps. Mais ça, la semestrialisation ne le lui laisse pas, et le Ministère ne veut pas du tout entendre ce discours.

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : Puisque même, avec une certaine franchise... [...] le Ministère nous a accusés de faire une annualisation rampante par notre compensation entre les semestres. Parce que ça allait contre justement les fruits de l'arrêté. Et je vous avoue que oui ça allait contre les fruits de l'arrêté parce que pour nous la réussite en licence, la semestrialisation au moins en première année n'est pas bonne. Donc, c'est ça qui joue aussi sur notre taux de réussite. Vous avez aussi beaucoup d'étudiants qui n'ont pas leur place. On sait que pour les bacs professionnels que personne ne dissuade de venir, le taux de réussite des est de 0%, quelque soient les mécanismes de réussite en licence que l'on fasse. [...] Pour les bacs technos, on sait que les chances de réussite sont très faibles, mais on peut comprendre que du côté du néo bachelier, il est en situation de réussite, et nous côté université, on sait que certes il est en situation de réussite dans son contexte, mais son passeport pour aller à l'université, ce n'est pas le bon passeport qu'il a. Mais le lui dire, pour lui c'est presque intenable [...]. Les choses sont bien pires pour les Bac Pro, là on a 0% de réussite. Evidemment le bachelier professionnel, il vient d'avoir un Bac (éventuellement de façon brillante), il a pu avoir un Bac Pro à 16 de moyenne - je n'en sais rien - et nous, on lui dit : « Mais tu vas te planter absolument, on le sait ». On a des dispositifs mais on part de tellement loin en maîtrise de la langue qu'on ne peut rien faire. Là, il y aurait tout un travail, il y a quelque fois les règles de grammaire du CM2 qui ne sont pas là. Donc, il y a de telles lacunes depuis le primaire que l'on ne peut rien faire, et je dirai même plus que ce n'est pas à nous de le faire !

Enquêteur : Oui, certainement... Ce n'est pas votre métier c'est ça ?

Enquêté : Et aussi, et puis nous on n'est pas formés. Et il y a tellement peu maintenant de moyens, on a voulu mettre un troisième TD en place, ça a été très difficile, on a voulu faire passer les heures de TD de première année de 15 heures à 20 heures, au premier semestre de première année, pour faire davantage de méthodologie, dans le plan de l'aide à la réussite, il n'y avait pas de crédits à l'université. Donc, vous pensez bien que si on ne peut pas renforcer l'aide pour les étudiants, celle que nous devons faire, ce n'est pas pour mettre du rattrapage de collège ou d'école primaire.

Enquêteur : Et pour les bacs techno ?

Enquêté : Les bacs technos, eux, le taux de réussite est de quelques pourcents. Et puis aussi, vous avez ce que j'appelle les échecs dynamiques. C'est-à-dire que l'étudiant qui vient aussi en Droit, souvent il veut passer un concours niveau baccalauréat. Et souvent, c'est un gardien de la paix qui a niveau baccalauréat où il y a un peu Droit, un peu de culture générale. Que fait ce lycéen ? Il ne va pas préparer tout seul chez lui ! Socialement, il a aussi besoin de la sécurité sociale étudiante, il a besoin de faire quelque chose, il n'est pas outillé en sortant du baccalauréat pour préparer tout seul un concours pendant un an chez lui. Donc, il a besoin de se confronter aux autres, à des matières, il vient chez nous. Les concours sont au printemps, il le réussit, il ne vient pas aux examens, il ne nous prévient pas, donc pour nous il est dans notre statistique échec...

Enquêteur : Alors que cela n'en est pas un pour vous...

Enquêté : Statistiquement c'est un échec oui, mais ce n'est pas un échec pour nous non. D'autres se reconvertissent... c'était il y a deux ans où un étudiant avait disparu, il était en « échec », je le rencontre dans le tramway, il me dit : « je suis allé finalement, ...moi je ne voulais pas faire du Droit, je voulais être cuisinier, ma famille ne voulait pas, elle m'a forcé à m'inscrire, en fin d'année j'ai trouvé une place dans une école, j'y suis allé, ça marche très bien... ». Peut-on considérer ça comme un échec ? Et le boulot que nous avons fait ? C'est ce que j'appelle le travail invisible, le travail effectué, qui porte ses fruits... Mais qui n'est pas comptabilisé... Donc là, le problème c'est un échec statistique, mais de réorientation ou de réussite de concours. Nous ne pouvons absolument pas le chiffrer pour plusieurs raisons... Et l'on se fait peut être une idée aussi sur... on se voile la face... il y en a peut-être beaucoup moins qu'on ne le pense, mais qu'on ne peut pas le chiffrer. On ne peut pas faire la statistique pour plusieurs raisons. Un, nous avons cette année 1700 étudiants en première année de Droit. Tous ceux qui viennent pour les examens, qui disparaissent... Comment voulez-vous les rattraper ? Leur demander ce qu'ils sont devenus, où ils vont...

D'autre part, quand pour les masters on a voulu les relancer pour savoir ce qu'ils devenaient parce que pour nous, c'est important, maintenant par rapport aux directives ministérielles d'insertions professionnelles. Le problème de l'étudiant, c'est qu'il est très mobile... Donc nous voulions envoyer un questionnaire pour un coupon de réponse à l'adresse des parents. Nous l'avons dans les dossiers. L'ACNIL nous a dit que nous ne pouvions pas, parce que l'adresse des parents n'étaient pas demandé à l'étudiant pour cette raison-là et ne pouvait pas l'être pour cette raison-là parce qu'on a un suivi mais pour les prévenir en cas de souci ou de problème. Que fait-on? À la faculté de droit, nous respectons les avis de l'ACNIL.

Enquêteur : Où en êtes-vous en termes de réussite ?

Enquêté : Nos statistiques sont avec le mécanisme actuel de compensation entre les deux semestres à peu près à 34-36% de réussite par semestre... Lorsque nous avions les deux sessions, il était très inférieur. Nous étions à peu près 10 points de moins. Si on ôte les statistiques, les étudiants qui ne sont pas venu aux épreuves, nous avons un taux naturel là... Donc si on le fait simplement sur les étudiants qui se sont présentés à toutes les épreuves... ce qui me semble être normal, nous avons un taux de réussite de plus de 50 % en première année ! La magie des chiffres... Ce qui est un comble. Sachant que le ministère n'aime pas que nous fassions ce taux de réussite sur les étudiants ayant, effectivement, composé car dans les idées brillantes des conseillers ministériels, si un étudiant n'est pas venu aux examens, c'est parce que nous n'avions pas su le motiver et l'intéresser ! Il faut arrêter les conneries ! Donc il doit être dans les statistiques d'échec. Or, les multiples raisons en première année, autant en troisième année... je suis d'accord qu'il faudrait faire une enquête. Pourquoi l'étudiant ne vient pas ? Et pourquoi il décroche en troisième année au moment où il doit avoir son diplôme alors que jusque-là ça allait bien ? En tout cas au niveau de la première année c'est une stupidité absolue.

Enquêteur : Et en ce qui concerne le dispositif d'orientation active ?

Enquêté : Le dispositif d'orientation active... c'est très complexe à organiser. Les dossiers, oui, quelle histoire... Il y aurait beaucoup à dire, mais moi cela me pose problème, dans la mesure où tout cela est très succinct ... Et puis avec quel moyen humain ? Les dossiers que l'on reçoit ne sont pas adaptés à ce que l'on attend. Le problème c'est le temps, est-ce que l'on a vraiment le temps d'imaginer et de concevoir un outil adapté à notre public dans le contexte qui est le nôtre ? Franchement je ne sais pas... Peut-être ailleurs, mais nous ici on n'a vraiment pas le temps... [...] C'est déjà fait puisque les lycéens font leur premier vœu et nous, tout doit toujours être terminé d'habitude c'est pour... je dirai assez traditionnellement

le premier avril où nous devons avoir envoyé les avis pour pouvoir dans les 10 jours qui suivent, proposer une réunion ou un entretien à l'étudiant.

Enquêteur : Comment avez-vous statué au niveau des dossiers ?

Enquêté : L'avis A, c'est : pas de problème, vous pouvez venir chez nous... ; avis B c'est plus réservé, et C très réservé... tout ce qui est bac technologique ou bac professionnel c'est avis C...direct... vu les taux de réussite, on ne peut pas leur dire « vous avez votre place naturellement en faculté de droit ». Nous organisons ensuite une réunion avec tous les étudiants qui ont eu avis B ou C... et à l'issue de cette réunion nous leur proposons un entretien particulier soit avec XXXXXX, soit avec moi pour regarder leurs dossiers et voir, les conseiller, leur dire: « voilà ce qu'il faut que vous fassiez cet été. Vous remettre à niveau en telle et telle matière, voilà ce qu'il faut faire ». Je peux les informer, et voir avec eux si leur projet est en conformité avec le choix qu'ils font. Je n'essaie pas de les décourager, mais plutôt de les éclairer, de leur faire prendre conscience des choses... Alors après ça marche ou pas... Mais on fonctionne très bien avec les services d'orientation, d'ailleurs dans certains cas, on prend ensemble rendez-vous avec XXXXX, qui va pouvoir approfondir les choses avec le jeune. Le problème qui se pose également, c'est qu'il est déjà trop tard, le calendrier n'est pas très adapté. Nous avons chaque année entre 250 et 300 étudiants qui font la démarche de l'orientation active sur 1700 qui viennent chaque année. Et vous voyez, c'est délicat, depuis que nous avons les premiers rendez-vous, j'ai demandé qu'on me sorte les chiffres. Donc ça prend du temps, parce que la scolarité pour l'ensemble de la License c'est une personne par année et le chef de la scolarité. Donc après, il faut extraire tous les dossiers de l'année dernière, tous les noms qui correspondent à la liste manuellement en vérifiant dans les fichiers, regarder leurs résultats et ensuite faire des statistiques. Donc ça demande beaucoup de travail. Viennent à l'entretien, une dizaine de futurs étudiants.

Enquêteur : Une dizaine donc.

Enquêté : Une dizaine l'année dernière oui et 4 cette année oui. L'année dernière et cette année, à l'issue de la réunion, aucun lycéen futur étudiant n'a demandé d'entretien particulier. Donc pour moi ce mécanisme, malgré tous nos efforts, ne marche pas. 1700 étudiants en première année à peu près 300 dossiers qui nous arrivent pour l'orientation active. Réunion collective 10 qui viennent ou 4 cette année sur les 252 dossiers reçus et aucun ne sollicitent l'entretien particulier avec le responsable du diplôme ! Où va-t-on ?

Enquêteur : Cela ne fonctionne pas...

Enquêté : Non, ça ne fonctionne pas sachant que nous n'avons jamais réussi à dissuader un étudiant de venir. L'année dernière, nous avons même eu un lycéen de bac pro boucherie qui a fait l'orientation active. Nous lui avons mis un avis très réservé. Il n'est pas venu, à la réunion collective. Il s'est inscrit, c'est un échec total cette année. Là cette année, le futur lycéen met toujours son projet professionnel. Il y avait un bac pro de la mode dont le projet professionnel était : « je suis en bac pro mode, la mode est en mouvement, le droit est en mouvement donc je suis fait pour le droit » avec des notes, dans le dossier qui étaient à peine au-dessus de 10 dans son bac pro... on a gardé le nom ! Il n'est pas venu. Même pas à la réunion. Il faut dire aussi que nous ne savons pas comment se font en un mot le choix des lycéens pour l'établissement dans lequel ils veulent aller.

Enquêteur : Vous êtes dans le flou ? C'est-à-dire ?

Enquêté : C'est-à-dire que, comment nous faisons cette orientation active ? C'est par rapport aux lycéens qui ont mis en premier choix Lille 2. C'est là où le dossier nous arrive. Nous ne savons pas comment ça marche vu aussi que nombreux dossiers nous viennent aussi d'autres académies : Montpellier, Quimper... rien dans le projet professionnel n'est indiqué, ni énoncé par l'étudiant. M'étonnant de cela, j'ai demandé à un de mes étudiants en thèse dont le petit est en terminal, et qui veut faire du droit à Lille 2... je lui ai demandé de se renseigner auprès des camarades de son petit frère combien voulaient faire du droit à Lille. Il y en a une dizaine. Ils ont tous rempli en premier choix Lille 2. Ils ont reçu ensuite une réponse... je ne sais pas comment ça se passe au niveau des lycées mais aucun d'eux ne pouvait venir à Lille 2 en premier choix. Je m'étais étonné de voir que je n'avais pas le nom de ce lycéen dont je connais le nom puisque j'avais son frère en thèse et ça fait plusieurs années aux journées portes ouvertes déjà l'année dernière...il est revenu aux journées porte ouverte cette année, de ne pas l'avoir dans la liste d'orientation active. Il a mis premier choix Lille 2. Il habite Lille depuis toujours, ses parents sont de Lille. Son frère a fait ses études à Lille 2. Aucun de la dizaine de ses camarades n'a eu comme premier choix Lille 2, qu'ils avaient pourtant demandé. Ils ont été dispersés aux 4 coins de la France. Je m'explique mieux comment je me retrouve avec des dossiers d'orientation incompréhensible...

Enquêteur : Si ce dispositif devenait obligatoire...

Enquêté : Je vise, je regarde tous les dossiers. Je trouve que sinon je n'ai pas à être responsable de diplôme. Le jour on en aura 1700, là ça ne sera plus possible. Et là on a une proportion importante. Simplement, je n'ai pas de personnel pour pouvoir faire ces statistiques. Donc, de lycéens hors académie parfois très loin, et je pense qu'ils ont dû avoir

le même souci eux d'être envoyés ailleurs. Il y en a même un de la classe de ce lycéen qui vient de demander Lille 2 en premier choix qui n'a pas l'intention de démanger ni rien. Donc, il avait mis en premier choix faculté de Lille 2, deuxième choix faculté de droit de Valenciennes, troisième choix, faculté de droit de Douai. Il s'est retrouvé avec une réponse « premier choix » Montpellier. Donc pour moi, il y a des dysfonctionnements importants. Ces lycéens se sont renseignés... j'allais vous voir par l'autre biais, et ils m'auraient dit que s'étant renseignés auprès du recteur, on leur a dit que l'étudiant même de première année devrait être mobile donc ce n'était pas un problème que leur premier choix soit recalé. Voilà où on en est. Donc, j'ai l'impression là, maintenant, je me dis, bon d'accord on a une très grosse machine qui tourne complètement à vide.

Enquêteur : Vous vous déplacez dans les lycées ?

Enquêté : Là on devait avoir une réunion avec les lycées pour Lille 2 mais ça ne pouvait pas se tenir à Lille 2. Et c'était pendant mes cours donc... Je pouvais y aller mais... On ne maîtrise pas tout. Mes collègues s'en occupent. Moi ce n'est pas trop ma tasse de thé. Le principal étant que le boulot soit fait. Donc pour ce volet-là moi je ne m'en suis pas trop occupé, mais je sais que deux de mes collègues font un très bon job dans les lycées.

Enquêteur : Et en ce qui concerne les JPO ?

Enquêté : Et nous, nous envisageons les journées portes ouvertes comme au site d'orientation active. C'est à dire que l'on fait exprès de mettre des rattrapages de cours lors de la journée porte ouverte pour qu'il y ait des cours en amphithéâtre. Les lycéens et leurs parents sont prévenus qu'ils peuvent entrer et sortir (dans le calme et la discrétion bien sûr) à n'importe quel moment, écouter 10 minutes, un quart d'heure, une heure de cours s'ils le veulent. Et ils sont prévenus des cours qui se tiennent et à quel endroit pour qu'ils voient à quoi ressemble un cours de faculté. Et là, lors des journées portes ouvertes l'on voit que c'est important... l'interrogation majeure c'est comment on va faire ?

Enquêteur : On en revient à la question des compétences ?

Enquêté : Le cours va beaucoup trop vite. C'est-à-dire qu'on se rend compte que nous avons des étudiants de première année qui ne savent pas prendre des notes. Et quand on leur demande en amphithéâtre, ils disent qu'encore en terminal, la plupart des enseignants voir tous, dictent encore le cours. Or, dans mes souvenirs, l'apprentissage de la prise de notes doit commencer en cinquième pour être parfaitement active pour l'entrée en lycée. Et là, j'estime, ce ne sont pas... Ce n'est pas à nous de leur apprendre à prendre des notes quand

ils arrivent. Donc là aussi il y en a certains qui vont à l'échec parce que là le lycée encore une fois et le collège, ils n'ont pas fait leur travail.

Enquêteur : Mais en aucun cas au niveau de l'Université ?

Enquêté : Je n'imagine pas ici... sauf peut-être un ou deux collègues paresseux qui lisent leurs cours, je n'imagine aucun enseignant de faculté convenable dicter un cours. C'est impensable. On ne fait pas ce métier là pour ça surtout en droit. Vous avez même certains enseignants de la maison qui font cours sans aucune note.

Nous, on est moins attentif à la forme qu'à l'idée qui doit passer et au raisonnement juridique. Donc de toutes les manières, si on lit un cours, on le dicte, on ne voit pas les réactions de l'amphithéâtre. Et c'est pour ça qu'il faut simplement savoir prendre des notes pour pouvoir réagir constamment et réajuster le discours. Donc là aussi, ce n'est absolument impensable. Et vous avez beaucoup d'étudiants qui sont perdus au début à cause de cela, donc ils peuvent du coup être amenés à décrocher à cause de ces problèmes. Mais au final, le jeune qui souhaite devenir avocat, il sait ce qui lui reste à faire : travailler dans le sens qu'on lui impose, il n'a pas trop de questions à se poser à ce niveau-là.

Enquêteur : ... que mettez-vous en place pour cela ?

Enquêté : Nous commençons aussi, et là j'estime que ça fait partie de l'orientation active, durant les 10 premiers jours, les 15 premiers jours du premier semestre, nous avons mis en place ce que nous appelons des séances d'encadrement pédagogique qui sont obligatoires, qui sont faites par un enseignant titulaire, c'est-à-dire de rang soit maître de conférences soit PU. Ce ne sont pas des vacataires, c'est-à-dire de vrais enseignants, d'un bon niveau, pour qu'ils aient un contact avec un enseignant, un bon maître de conférences par petit groupe d'une quinzaine d'étudiants, qui pendant 2 heures va leur expliquer la méthode de l'université, comment il faut s'adapter, quel est le travail que l'on demande, etc. Nous voulions faire des groupes d'une quinzaine d'étudiants. Maintenant, nous faisons des groupes théoriques de 20 à 25 étudiants parce que à peine 4 ou 5 étudiants sur les 20 viennent à cette séance encadrement pédagogique alors qu'ils sont convoqués par affichage, par mail, qu'on leur répète en cours, on leur dit à la prérentrée. Et ceux qui viennent, les 5, c'est très agréable parce que ce sont souvent des étudiants qui ont eu une mention au baccalauréat, qui sont très travailleurs et qui n'ont pas besoin de cette séance.

Enquêteur : Je vois...

Enquêté : C'est énormément d'énergie pour pas grand-chose, non ? Chaque étudiant a un enseignant référent qui théoriquement, lui enseigne, au cours de cette séance d'encadrement,

qui doit le suivre tout au long de la première. Tant pis ça va surtout retomber sur les enseignants de première année. Jusqu'à maintenant nous n'avons pas été débordés... déjà le ministère nous avait dit: "Ne vous inquiétez pas, vous ne devez pas être référent pour plus de 5 étudiants". Ah ah... Nous avons ici 1700 étudiants en première année. Nous sommes 130 enseignants titulaires... Faites le calcul.

Enquêteur : À votre niveau, vous en êtes où ?

Enquêté : Moi j'ai en référence 5 étudiants et je ne peux pas aller au-delà. Matériellement, je n'aurai pas le temps de le faire convenablement. D'autres étudiants m'ont sollicité. Je leur ai dit non, voyez mes collègues. Donc là tant pis. On n'a pas les moyens... de faire toujours ces réformes. Mais pour la réussite nous organisons aussi maintenant un tutorat spécial pour les étudiants ayant entre 8 et 10 en premier semestre... Enfin, il y a des séances aussi, des TD obligatoires, par exemple documentaire à la bibliothèque, il y a des TD obligatoires d'atelier d'expression écrite et orale...enfin bon, on joue vraiment le jeu.

Enquêteur : Vous êtes en plein dans l'innovation, c'est possible ?

Enquêté : Oui et non, qu'on le sache, l'autonomie, il faut se rendre compte que ce n'est qu'une seule chose, c'est avoir le droit d'avancer les vœux du ministère. C'est tout. C'est un leurre complet. Ça marche au niveau de l'université elle-même mais pas au niveau des facultés, surtout pas pour la pédagogie ou autre ! Parce qu'on se retrouve toujours avec les mêmes choses et maintenant c'est fait pour faire des sortes de laboratoires sur pas grand-chose et après le ministère dit, voilà il y a ça en droit et bien vous devez faire la même chose. Sans s'apercevoir que ce qui marche en droit ne marche pas forcément à ailleurs, et quand on nous dit, il faut faire ça, c'est souvent une micro mesure mais qui à chaque fois s'intègre dans autre chose. Nous notre tutorat pour les étudiants entre 8 et 10, s'il marche au niveau de la faculté, il faut le faire. Et ça marche aussi pourquoi ? Parce qu'on a nos séances d'encadrement pédagogiques à côté, parce qu'on a des ateliers d'expression écrite et orale, parce qu'il y a tout un dispositif. Donc on ne peut pas reconstruire de briques et de brocs des micros mesures qui ne marchent pas.

Enquêteur : Ce qui devient beaucoup plus lourd pour vous je suppose...

Enquêté : C'est oui, beaucoup plus lourd pour nous mais ça marche mieux. Le ministère n'en veut pas. Par exemple, on a un étudiant, c'était il y a 2 ans qui réussit très bien ses TD, va faire la fête pour fêter ses bons résultats de TD. Il se fait agresser dans la rue et tailler le visage à coups de cutter. Il ne peut donc pas être présent lors de la première session. Nous n'avons pas de session de rattrapage, c'est fini. Nous avons attendu pour lui faire passer

l'ensemble de sa première session. Session particulière, pour que son visage soit assez cicatrisé pour qu'il puisse parler. C'était 3 mois après. S'il y avait la deuxième session, elle était censée être de telle date à telle date. Vous n'êtes pas non plus en état : tant pis pour vous ! Donc c'était beaucoup plus personnalisé avant... ça permettait aussi d'avoir un calendrier sur 14 semaines pour 12 semaines de cours pour pouvoir aussi faire des rattrapages quand un enseignant est absent ou autre. Laisser aussi surtout avant les examens des révisions. Or une session d'examen c'est un mois dans un groupe la faculté de droit. Il faut 10 jours pour les examens de TD et ensuite il faut 15 jours d'oraux. Nous avons 600 étudiants à faire passer, 15 jours d'oraux et c'est déjà très court. Puis il faut rentrer les notes, puis il faut délibérer. Or le temps en supprimant la deuxième session pour chaque semestre, on a gagné jusqu'à 8 semaines, pas pour terminer plus tôt, mais qui nous ont permis d'avoir des respirations, d'avoir des temps de révision, d'avoir des cours de rattrapage. Et sachant que les enseignants devaient être là puisque quand il y avait les examens personnalisés... Là, il y a une étudiante du premier semestre, elle aura ses examens du premier semestre, elle va le passer en même temps que celui du deuxième parce qu'elle a été en chimiothérapie, nous avons attendu qu'elle soit en état. Elle réussira je pense très bien ses deux semestres en même temps. Maintenant le ministère n'a voulu rien entendre, il a dit : « NON », c'est 2 sessions et puis c'est tout. Vous voulez faire des compensations entre les semestres, donc vous revenez à l'ancien système. On n'a pas pu être écouté. Donc l'autonomie c'est n'importe quoi... même le ministère voudrait maintenant que l'on ait une Licence en droit qui soit la même partout en France...

Enquêteur : Donc sans tenir compte des spécificités locales c'est ça ?

Enquêté : Oui, et puis ici à Lille, il faut savoir que l'on a une offre en Licence plus importante qu'à Douai, Valenciennes... parce qu'on a de meilleures équipes d'enseignants qui sont plus importantes, nous sommes 130 ici et ils sont une trentaine à Valenciennes. Comment voulez-vous avoir à Valenciennes, ne serait-ce qu'une offre de cours et d'options aussi variée qu'à Lille quand vous avez 3 à 4 fois moins d'enseignants ? Mais le ministère voudrait qu'on cède. Alors où est l'autonomie ? Au niveau pédagogique des choses s'imposent.

Enquêteur : Et en ce qui concerne la question de la sélection, nous en avons parlé au début, mais vous pourriez peut-être me préciser votre pensée ?

Enquêté : Là pour nous, tant que le ministère ne voudra pas s'attaquer au tabou des droits d'inscription et de la sélection, la sélection devrait être très simple. Je vous ai dit, je suis

contre une sélection. La sélection ça doit être le baccalauréat. Or on s'aperçoit que beaucoup de nos étudiants n'ont pas le niveau. On se demande comment ils ont pu obtenir le baccalauréat quand ils arrivent chez nous ? Il y a des problèmes de grammaire, de syntaxes telles qu'on ne comprend pas ce qu'ils écrivent. En droit, ils vont, la plupart, veulent devenir juriste. Ils vont rédiger des textes juridiques, une virgule mal placée vous entraîne un procès parce qu'elle peut changer le sens de votre phrase. En droit, chaque mot a un sens et doit être employé dans son sens particulier. Donc, tant que le baccalauréat nous enverra des étudiants qui n'ont pas de niveau, forcément les enseignants en faculté seront pour...la sélection à l'entrée. Je suis très partagé parce qu'un bon lycéen ne fait pas bon étudiant en droit et vice versa. Je vous l'ai dit au début. Donc pour moi c'est le lycée qui doit redevenir un lieu où on ne donne pas le baccalauréat comme on dispense des bons points parce que là on a vraiment cette impression-là. On a de plus en plus d'étudiants à qui on donne des mentions et on ne voit pas nos résultats augmenter en droit. Or s'ils ont des mentions, ça veut dire qu'ils sont meilleurs, mais non ! Et aussi à nouveau ré-interdire à tout bac professionnel ou technologique de s'inscrire à la faculté. Ce qui me semble était le cas au début. Quand ils ont été créés, ils ne pouvaient s'inscrire que s'il y avait une dérogation. Et chaque année, sur ordre ministériel, les recteurs signaient une dérogation générale.

Enquêteur : Très bien...

Enquêté : Et là, il faut tenir compte des situations particulières puisqu'à Lille, nous avons tout de même une énorme population de boursiers, une population d'étudiants venant du milieu modeste et qui souvent n'a pas une culture. Ils auraient besoin aussi de pas mal de culture générale. Donc on doit les y amener mais c'est plus long. Mais toutes les facultés on leur fait signer un contrat d'objectif où ils doivent avoir 50 % de réussite à la fin de la Licence. Vous devez signer. Alors où est l'autonomie ? Il faudrait augmenter les bourses et que les bourses soient des bourses qui, justement, permettent aux étudiants de payer ses droits d'inscription. Or, vous avez un saupoudrage. Il y a beaucoup trop de boursiers, et de boursiers qui sont des faux aussi. Mais là aussi, on s'aperçoit que les taux de réussite, ça ne va pas... [...].

Enquêté : Peut-être un mot pour conclure ?

Enquêteur : Un mot ? Je finirai aussi par rendre mon tablier de Licence en disant : « Trouvez un autre collègue parce que là, je n'en peux plus ».

E5 Lille 1 (ST)- Sciences économiques et de gestion (SEG)- MCF

Enquêteur : Bonjour...

Enquêté : Installez-vous... Vous êtes de Lille 3 c'est ça ?

Enquêteur : Oui tout à fait... Je me suis permis de vous contacter pour discuter un peu de ce que vous faites en matière d'orientation, en lien notamment avec l'orientation active et ce qui s'y rapproche. Si cela ne vous dérange pas j'ai branché mon magnéto...

Enquêté : Vous êtes sociologue ?

Enquêteur : Je viens des sciences de l'éducation...

Enquêté : Oui...

[...]

Enquêteur : Pourriez-vous me présenter un peu ce que vous faites ici dans un premier temps ?

Enquêté : On va dire qu'ici c'est une approche, on va dire, microéconomique. Enfin, on n'a que deux licences (licence sciences économique et de gestion). Et puis, mais c'est normal je veux dire dans une phase de gestion et d'administration, et puis une licence AES. Ce n'est pas tout à fait le même public et, du coup, pas tout à fait les mêmes questions. Ce n'est pas tout à fait une problématique d'insertion ici. Ici, on a quand même en Sciences Economiques et de Gestions, des candidats qui savent un peu ce qu'ils veulent faire.

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : Je remonterai après en amont par rapport à ce problème d'orientation active. Je parle de l'Université. De l'Université avec un grand U. Ils savent, ils sont motivés *a priori*. D'ailleurs les résultats sont en principe presque le double, le taux de réussite est presque le double par rapport à ailleurs. C'est peut être peu original mais je pense que c'est d'abord une question de motivation des étudiants. D'ailleurs, dans le dispositif j'ai toujours commencé l'entretien par une description détaillée du programme, des attentes des enseignants, des prérequis... C'est vrai parfois j'en rajoute un peu, pour tester leur motivation. La question de l'insertion pour eux ne se passe pas vraiment en première année. On s'en fou en première année. On a des gens, si tu veux, des décrocheurs, on va dire. On a fait une enquête assez importante l'année dernière sur les décrocheurs. Il y en a bien sûr mais ils sont plus en AES (*Administration Economique et Sociale*). Là, on a effectivement je dirai en pourcentage 3 catégories de décrocheurs, je parle des décrocheurs, je ne parle pas des étudiants qui réussissent, qui sont en grosso modo 60 % en SEG et 30 % depuis 20 ans en AES et on

arrive très difficilement à faire progresser ce taux, très difficilement. Et donc 3 types de candidats, on va mettre pour les 2, on va parler des 2 licences mais c'est vrai que c'est quand même beaucoup plus pour l'AES. Première catégorie des décrocheurs, 40 % ne sont jamais venus. Jamais, on a des coups de fil ici d'étudiants, la veille de l'examen, c'est quoi cette épreuve ? L'avez-vous déjà vu en amphi ? Non c'est qui ? 40%. Bon après il y a des gens qui sont plutôt proche de la moyenne. C'est un type de public, on a passé presque une demi-journée hier à réfléchir là-dessus justement à qui on va proposer des actions ciblées.

Enquêteur : Quels types d'action en particulier ?

Enquêté : Ces gens-là on va leur proposer un passeport d'insertion en disant, ceux qui voudront bien venir on vous propose de vous insérer, plutôt dans la vie professionnelle. On ne va pas parler de la société civile, parce que certains sans doute associent à cela l'échec certainement, même s'ils sont bacheliers. L'idée c'est de faire un peu ce que feraient aujourd'hui les maisons de l'emploi en collaboration avec eux d'ailleurs, leur faire faire des validations de leurs compétences, etc. Dans l'esprit d'utilité sociale...

Enquêteur : Sans diplôme donc ?

Enquêté : Quand je dis sans diplôme, ce n'est pas tout à fait vrai parce qu'on va proposer l'année prochaine une formation, je l'espère, après c'est une question de financement mais on va proposer une formation aussi à ces 40 % là. Mais on ne se fait aucune illusion, ils ne viendront jamais. Puisqu'on a un dispositif de référant et ces étudiants-là, on les a appelés, on a même mis les ECTS sur l'aspect référant leur demandant de faire au premier semestre un projet personnel et s'auto-évaluer : je suis plutôt littéraire, je suis plutôt scientifique ou ceci ou cela... et puis au second semestre on leur demande de faire un projet professionnel. Mais ce n'est même pas la peine. Mes collègues par groupe de 20 étudiants, ils ont 20 étudiants qui les suivent, téléphonent mais personne ne répond... tous cela... ils ne viennent jamais... On va quand même leur proposer une formation mais s'ils ne sont pas venus déjà depuis le premier cours, ce n'est même pas la peine... franchement, il ne faut pas rêver quand même...

Enquêteur : En lien avec le service d'orientation ?

Enquêté : C'est piloté au niveau du service d'orientation et d'insertion professionnelle. Non pas par le vice-président en charge de tout cela mais nous on a repris tout de suite la balle au bond en disant : « Sans doute un public que cela pourra intéresser qu'on essaiera d'avertir en lien avec le SAOIP, etc. » On va leur donner les adresses, il ne faut pas non plus se faire trop d'illusions mais... Il faut quand même s'en faire sinon... On ne fait pas grand-chose.

Deuxième type de public, le décrocheur (30 %), qu'on a appelé dans l'enquête, des opportunistes. C'est-à-dire ce sont des gens, ma foi, ils continueraient bien les études mais les maths cela ne les intéressent pas, ou alors le prof ne leur plaît pas. Il y a un peu des gens bizarres. Lui, si vous lui proposez une formation professionnelle, c'est-à-dire, vous lui donnez le diplôme, je résume, mais il ne va pas en cours. Ce sont des gens qui sont arrivés jusqu'au Bac, on peut se demander un peu comment, je veux dire 80 % d'une génération, d'antan c'était 8 %.... C'est n'importe quoi... Ce n'est pourtant pas si vieux que cela. Voyez un peu multiplié par 10, forcément ce type de candidat, je ne suis même pas sûr qu'il puisse être réintégré dans un BTS ou des choses comme cela. On va leur proposer la même formation liée, dans une idée de remise à niveau disons...

Enquêteur : Avec quels contenus ?

Enquêté : On fera de l'Eco, de la Socio, du Droit, on fera du Français... On peut faire des techniques d'expression, des mathématiques... Vous voyez un peu... de ce type-là, avec peut-être des accords et des partenariats. On a déjà eu quelques propositions mais là ce sont nous personnellement qui le faisons pour essayer de retrouver des formations d'alternance, BTS... Mais pas de truc plein pot. C'est au-dessus de nos candidats. Bien sûr il va se saisir à faire BTS. D'ailleurs si on ne les a pas pris en BTS « normal » où on dit que tu es normal, il y a quand même une raison. On va essayer de prendre des partenariats. On a été contacté pour quelques places. Il y a des gens qui auront un suivi pour le cours. Ce sont des métiers tertiaires, c'est plutôt du BTS, des associations de formation d'adultes qui pourraient proposer ce type de formation en alternance à des candidats, en même temps, peut-être qu'à ce niveau de Bac+ 2 c'est possible. On ne peut pas faire cela à un niveau trop élevé, pour une année d'étude. Là peut-être qu'on aura quelques candidats, on va voir parce que s'il n'y a personne, on n'a pas les moyens de le faire sinon.

Enquêteur : Ok...

Enquêté : Vous vouliez une référence pour faire le travail de repérage très tôt mais écoutez voilà, en cas de situation d'échec... De toute façon on l'annoncera à la pré-rentree. Au départ, voilà un peu les 4 parcours. Je ne vais pas inciter les 30 % qui n'ont même pas besoin de nous en fait. Je vais avoir des plaintes qu'on voit dans tous les dispositifs de mise à niveau. De 18 ils veulent avoir 20 et pour ceux qui ont 8 et bien ils ne viennent pas ! Vous connaissez le système. Malheureusement, eux je ne parle pas, ils feront partie des sinon cela ferait 130 %. Ce dispositif-là et puis ensuite il y a 30 % de candidats, le reste qui eux sont surtout qui m'intéressent parce que ce sont les candidats. Il faut descendre loin. Ils ont entre

6 et 9 et demi de moyenne et ce sont des gens qui pourraient accrocher et qui voudraient bien faire des études supérieures à l'université.

Enquêteur : Ce n'est pas énorme quand même.

Enquêté : Pour les 2 autres catégories, c'est quand même une question ...alors c'est une réorientation mais ce n'est pas que ce n'est pas vrai, parce que moi, je ne pense pas que ce qu'ils veulent c'est faire le moins d'études possible et tout de suite avoir une activité professionnelle, sans doute aussi je prends position en faisant le moins possible quand même. Si on est courageux à l'école, je ne vois pas pourquoi ce serait plus facile dans le cadre professionnel. Je le dis aux étudiants : s'ils sont fatigués chez nous ils le seront ailleurs. Il y a les formes de licences apparemment avec les stages qui marchent bien, parce que nous on a un stage de licence. Apparemment, tous les étudiants ont trouvé un stage et cela leur plaît bien de venir faire un stage. C'est déjà un peu ça dans une problématique d'insertion mais ce n'est pas de l'insertion immédiate. Ils le savent, tous nos licenciés à 90 % continuent. Après c'est certainement une illusion que dans l'entreprise on apprend plus de chose, c'est aussi une illusion, enfin soit, on apprend des choses mais pas plus.

Enquêteur : Peut-être pas de la même façon...

Enquêté : Pas de la même façon clairement. De toute façon c'est la confrontation à la réalité qui amène à mobiliser les connaissances... Mais si on le sait au départ... Mais si vous vous dites qu'il n'y a pas besoin de connaissance et que vous allez les mobiliser rien que par la réalité, cela s'appelle la pédagogie par projet, qui est aussi pour moi un non-sens.

Enquêteur : Là on en revient, du coup, aux finalités de l'enseignement universitaire ?

Enquêté : Oui, cela rejoint effectivement les missions de l'Université, est-ce que c'est l'insertion professionnelle ? Oui certainement aussi. Bien sûr que c'est quelque chose d'important mais c'est aussi donner d'autres aptitudes culturelles à des citoyens. Je pense que si vous lisez le descriptif sur mon site, vous verrez que dans le 2^{ème} paragraphe j'insiste aussi là-dessus, c'est quelque chose... On n'est pas des purs esprits mais c'est peut-être l'un des derniers bastions où on ne vise pas l'utilitarisme tout de suite et trop rapidement. Cela ne veut pas dire que je me désintéresse, absolument pas, puisque tous nos masters sont en contrat façon en alternance, etc.

Enquêteur : Vous vous posez bien la question de l'insertion de vos étudiants...

Enquêté : Mais oui absolument, au contraire, c'est nous qui avons le plus de liens qu'un professionnel et c'est normal mais bon, pourquoi? Cela ne me dérange pas que dans une fac de lettres ou d'histoire qu'on ne se pose pas immédiatement la question d'insertion. Je trouve

même cela très dangereux. Je l'applique d'ailleurs à mes enfants. C'est facile de le dire quand on est touché. Cela ne me dérange absolument pas. C'est après bien sûr que peut venir l'insertion, aussi on peut dire elle peut arriver très tard, on peut arriver en master, en doctorat. Au contraire, on cumule un certain nombre de compétences, qu'on va mobiliser un certain moment.

Enquêteur : Et si l'on revient plus en amont ?

Enquêté : Alors si je reviens plus en amont, cette question d'orientation active, pour être franc, elle nous plombe. Elle nous plombe pourquoi ? Nous, on l'a toujours pratiquée parce qu'on est effectivement très sensible à cela en termes de communication. Je veux dire, on ne peut pas passer aujourd'hui à côté des outils qui nous sont offerts parce que nos étudiants sont des zappeurs. Ils vont sur internet, ils vont où cela leur plaît et où, je pense, ils ont une certaine représentation des études universitaires ou ailleurs des représentations de ce que pourraient être les études dans les domaines ...dans une école de commerce par exemple. Ils ne s'imaginent pas qu'on y enseigne par exemple ou que certains d'entre nous ont fait de grandes écoles ou je ne sais pas quoi... Pour eux, c'est forcément ces filières-là, qui sont sélectives qui sont les meilleures etc.

Enquêteur : Et au niveau de l'orientation active ?

Enquêté : Et au niveau de l'Orientation active c'est cela. Franchement on nous prend pour des cons. Je le dis. Je dis ça car cette année je suis élu au CRA, au CU, etc. Depuis l'année dernière Orientation active, le processus disons mis en place était déjà un processus qui orientait, pré orientait, je veux dire, rien que par le système informatique pré orientait les étudiants.

Enquêteur : Par le portail Admission Post-Bac ?

Enquêté : Vous avez en Admission Post-Bac des filières sélectives, attention remplissez cela tout de suite! Le reste voyez après. Et cela c'est cette année, je crois que cela a commencé l'année dernière. Qu'est-ce que vous voulez faire ? C'est une réorientation. De qui se moque-t-on ! Je suis désolé, je le dis franchement, la rectrice serait là, elle l'aurait fait de la même façon, je suis désolé c'est quoi à ce moment-là de l'Orientation active si on active déjà dès le départ un système informatique qui oblige quelque part, qui canalise les choix des étudiants, les futurs étudiants.

Enquêteur : Comment voyez-vous cette logique ?

Enquêté : Il y a des étudiants qui choisissent les filières universitaires non sélectives parce qu'il n'y en a pas ailleurs. Médecine c'est sélectif... Mais il n'y a pas de DUT de Droit, par

carrière juridique, il n'y a pas de BTS de droit mais dans le domaine du commerce de la compta, le nombre de BTS c'est colossale. Et comme vous avez une baisse des effectifs, que font les proviseurs que j'ai rencontré que je connais ? Moi je parle aux étudiants, je ne vous les envoie pas, puisque il n'y en a plus, il y a quand même une baisse de 10 % par ans, cela va remonter j'espère.

Enquêteur : Il y a aussi un problème démographique...

Enquêté : Effectivement, on a bénéficié pendant un temps de la montée en puissance passée à 80% d'une classe d'âge et en plus une classe d'âge nombreuse. Forcément, on a eu... je sais qu'en première année je montais jusqu'à 600 étudiants en première année. On n'a plus que 180 étudiants aujourd'hui.

Enquêteur : Ok.

Enquêté : Vous vous rendez compte ? Et 600, ce n'était pas si veuX que cela, c'était 2000-2001. Vous vous rendez compte ! Alors cette baisse, je l'ai interprété très rapidement, c'est pour cela que j'ai eu une A+ à l'évaluation de l'AERES mais je suis là depuis le départ alors c'était facile, tous les étudiants, ils ne sont pas en manque de travail. Certains oui, pendant un temps il y a eu un doute, je veux dire, du marché de l'emploi. Donc certains, je pense, ceux qui hésitent, on les a toujours mais les autres, les 40 % les 70%, ce sont eux que quelque part on ne voit plus parce que ils sont partis dans les BTS, on a ouvert aussi un peu partout. Ils sont partis dans les BTS. J'ai fait une enquête. 78% des gens de L1, il y a quelques années, on avait de gros effectifs 78% des gens de L1 en fait, ils ne venaient pas parce que ils voulaient se réorienter en terme BTS. Ils iront en AES je crois, du coup, forcément quand on aura ouvert les portes, on va vous prendre en priorité, etc. sauf que le problème c'est que on l'a tous dit, tous les doyens ici, avec cette Orientation active, ont fini par donner des moyens à des gens qui sont des DUT, BTS, je ne parle pas des prépas, enfin... qui donnent après sur des écoles de commerce de toute sorte, pour y avoir enseigné... si on exclut cela quand même l'extrême majorité fait des BTS. Les étudiants à la sortie, des DUT un peu moins sur les bassins de formation. Ces gens-là à partir du moment où on les a pris dans cette formation-là, c'est tout, ils ne venaient plus chez nous.

Enquêteur : Et dans l'orientation active ?

Enquêté : Dans l'orientation active, quand on nous dit, jouez le jeu et puis voyez, vous attirerez des étudiants ...non ! Il y a très peu d'étudiants. Par contre des prépas alors cela il y en a beaucoup plus. Automatiquement, nous on oriente rien du tout... On a les étudiants qui sont là par non choix... Il y a quelques étudiants, quand même qui font le choix d'une

formation ouverte, il y en a quelques-uns ou moins utilitaristes et qui ont réfléchi pour les plus autonomes, parce que les prépas c'est quoi hein ? C'est au lycée, je suis désolé de le dire, ce sont 60 heures de travail par semaine, 70 heures... Il y a des étudiants qui sont intéressés par ce que l'on fait ici, à voir un peu les profils... moi j'en connais qui font ce choix, je ne sais pas, je vais dire d'une certaine qualité de vie et l'enseignement pour résumer... Je pense qu'il y en a, enfin moi je veux dire cela.

Enquêteur : Avec des idées, des aspirations... ?

Enquêté : Cela ne m'intéresse pas de rentrer dans une logique du meilleur où je ne sais pas, cela ne veut pas dire que... Je préfère l'exigence que l'excellence, je préfère l'exigence personnellement. Parce que, c'est important d'être exigeant avec soit même et aussi avec les autres... L'excellence, cela me gêne toujours, c'est toujours être au-dessus des autres, écraser et ce n'est pas du tout l'esprit que je me fais de l'Université... Mais les étudiants le savent. Je leur dis, au début je les remercie d'avoir choisi et je leur dis que c'est cela qu'ils ont choisi en étant ici. Et vous pouvez lire mon mot. Il est très clair, où je prétends que dans l'économie de la connaissance dans laquelle nous sommes, et bien c'est nous qui avons raison.

Enquêteur : Oui ?

Enquêté : Autant pour un temps les universités étaient à côté de la plaque je le dis, franchement. Autant aujourd'hui, je me suis déjà vu reprendre certains professionnels en disant : « Laissez-nous la production de connaissance, cela c'est notre domaine ». Réfléchir sur des connaissances, produire des connaissances, c'est nous, utiliser les connaissances c'est vous. Oui c'est vrai, je le pense comme cela parce que je connais leur formation dit d'excellence, franchement non, on n'y réfléchit pas. Ou alors vous avez quelquefois des ruptures de trajectoire, un qui se retrouve chanteur, l'autre qui se retrouve... Normalement on n'est pas prédestiné à cela en polytechnicien, un directeur de thèse ou un polytechnicien, il n'a rien à faire là. Il peut gagner 20 fois plus... sans doute qu'à un moment donné il s'est rendu compte que voilà... Je vous parle franchement hein... Sinon on reste à la surface des choses, on manie des chiffres puis... Le vrai problème il est là en un mot, l'orientation active elle est devenue vraiment... On se fout de nous...

Enquêteur : Et techniquement parlant ?

Enquêté : Techniquement parlant, ce dont j'avais peur au départ quand on l'a utilisé c'est que ce ne soit pas... c'est de l'économie de la codification, moi j'ai travaillé là-dessus... c'est le passage au LMD du Ministère qui vient, qui dit : « Voilà il vous faut des domaines des portails, ce sont des portails au sens méthodologique, façon de penser, ou ce sont des

portails informatiques, c'est informatique. C'est fini, ce sont des questions de routeur, fini. Du coup, moi je suis dans le domaine Économie Gestion et, du coup, si vous voulez, cela aurait pu être cela, puisque les jeunes ils tapotent, avant on faisait cela avec OKAPI (maintenant ils ont un système soit disant plus...). Effectivement, la codification qu'ils ont fait intervenir maintenant nous plombe. Moi je suis économiste et au fait je ne suis pas un économiste bon tas, je suis socio-économiste, j'ai une approche par les représentations... Je sais faire aussi hein... mais j'ai une approche tout à fait particulière de l'économie. Là ils nous ont plombé... alors cette année maintenant, on a eu des fiches papiers, on est revenu à des fiches papiers, ce n'est pas forcément mieux techniquement. Mais c'est à l'interne qu'ils avaient organisé... C'est un service interne, vous vous rendez compte hein. Un service informatique interne qui avait vu avec nous pour organiser des bandeaux défilants parce que quand vous avez, je ne sais pas combien de dossiers, qu'est-ce que vous mettez... à chaque fois vous mettez des trucs, vous fixez des rendez-vous aux étudiants, etc.

Enquêteur : Il y a vraiment quelque chose qui se joue autour de l'information, du coup, qui circule à partir de cela ?

Enquêté : Qu'est-ce que c'est que ces outils-là ? Ce sont des outils qui font circuler une information, et l'information c'est une donnée qui perd du sens, on est d'accord.

Enquêteur : Oui.

Enquêté : C'est très grave ce qui se passe. Par moment, je me suis déplacé en personne dans certains lycées, on m'a mis sur un coin de table, je n'ai vu aucun étudiant et j'ai appris en questionnant que, heureusement pas le même jour, mais quelque fois la semaine d'avant les filières sélectives étaient venues, ils avaient vu tous les étudiants. On veut bien, ou alors le proviseur a fait une rétention des étudiants puisque lui avait du BTS à remplir mais ne va le faire que si on offre un truc « the best ». Pour lui, dans sa tête... D'ailleurs, ses enfants ils y sont sans doute. Je suis désolé mais c'est ce qu'on appelle les classes califes ?, on est d'accord. Il y a des collègues ici qui jouent à ce jeu-là aussi et voilà... Peut-être qu'ils ne sont pas non plus dans n'importe quel lycée... Cela c'est la reproduction si on veut mais c'est... Donc on cherche, du coup, un système, alors nous on essaie d'y aller... On a fait des semaines d'accueil. Ils sont venus des journées, on a banalisé une semaine, en disant vous pouvez venir pendant les vacances de février parce que nous on n'a qu'une semaine, et puis on les a accueillis, ils sont venus dans un de mes cours. Ils ont fait un td, ils ont mangé le midi avec l'Association des étudiants etc. Donc cela il y en avait des dizaines, c'est toujours cela. S'ils disent autour d'eux que c'est bien, qu'il faut venir, c'est sympa tant mieux...

Enquêteur : ...

Enquêté : Il y a encore quelque chose qui nous plombe encore plus, tout cela c'est... Je pense cela c'est le pire c'est stratégie des petits pas. Parce que nous, notre public, jamais ce ne sera un public, qui fait des grandes écoles etc. Je veux dire tout cela moi, je n'y tiens pas mais j'en ai eu hein, je n'y tiens pas à ce genre d'étudiant qui fait d'abord un BTS et qui revient ici par la suite. Franchement je le dis, vous pouvez l'écrire, cela me dérange absolument pas. Vous le savez ils ont un déficit d'image d'eux même ou peut-être un déficit d'image vis-à-vis de nous, une représentation où ils se disent: « On va faire d'abord un BTS, on va faire un IUT et quand ils argumentent, c'est parce que cela débouche sur un travail ». Je dis allez-y et en fait 80-90 % continuent après ici et alors cela ne va pas là ! C'est professionnel, et quand je leur pose la question sur l'Université y compris aux parents ils disent: « c'est parce que ce n'est pas assez professionnel ». Super d'accord, faites un BTS, faites un IUT, faites une License Pro, Arrêtez. Non ! Alors je ne comprends pas, donc faites une Licence normal après vous verrez. Là vous pourrez faire un master et vous continuerez, donc là il y a une vraie bagarre, cela c'est énorme et, du coup, on rouvre les licences Pro Beaucoup contournent la première année. Quand je dis qu'ils vont en BTS, ce n'est pas forcément parce que l'université leur déplaît, mais c'est parce qu'ils veulent faire du professionnel tout de suite mais curieusement pas pour déboucher sur du travail, donc il faut arrêter...

Enquêteur : Mais, vous les acceptez ces étudiants qui reviennent ici ?

Enquêté : Nous on les accepte en deuxième année. Beaucoup d'admissions en parallèle: les IUT en troisième années mais cela dépend des cordes. Mais de toute façon, ne vous inquiétez pas, ils vont trouver des officines privées qui vont les prendre certainement. Maintenant, la formation c'est malheureusement devenu un marché, et il n'y a plus, je suis désolé, plus de démographie. Même si cela va remonter un peu, je suis désolé, vous voyez les SEG et DEG se ramassent partout, les entrées parallèles et tout cela ce n'est pas pour faire du social. [...]

E6 Lille 1 (ST)- Sociologie- MCF

Enquêteur : Bonjour Monsieur XXXX, je suis content de pouvoir m'entretenir avec vous...

Enquêté : ... Oui oui je vois... Je tiens à vous dire tout de suite que ces propos n'engagent que moi, ce n'est pas l'institution qui parle, c'est l'universitaire qui est libre de parler car c'est encore un intellectuel...vous ne faites pas parler l'institution...

Enquêteur : Je ne suis pas ici pour faire parler l'institution donc c'est très bien. Je souhaiterais notamment aborder avec vous la question de l'orientation des étudiants et du travail que vous réalisez à ce niveau, en lien avec les injonctions ministérielles... Il y a notamment eu APB et le dispositif d'orientation active...

Enquêté : Alors les années précédentes, ça a changé cette année, donc on n'a pas vu la quantité de la même façon. D'une certaine façon l'informatisation nous fait faire des économies mais on ne se rend pas bien compte de la quantité de dossiers, car on n'en a pas des caisses... C'est constant par contre car ceux qui demandent le DOA le font de façon facultative ... donc par rapport au DOP on a perdu un peu d'effectif ...

Enquêteur : Quels critères avez-vous pris en compte lors du traitement des dossiers ?

Enquêté : Moi je considère que le bac général est le premier titre de l'université donc je ne reçois pas par principe les étudiants qui préparent un bac général, quel que soit leur bulletin, je m'en tamponne... même s'ils ont 4 de moyenne... par ailleurs je ne considère que les bacs S et ES. Ça pose un problème quand c'est un bac L, et ceux-là je leur demande de venir... alors on leur explique qu'avec un projet précis ils peuvent s'en sortir... Les bacs qui posent problème ce sont les bacs pros et technos. Les bacs pros c'est simple je les dissuade de s'inscrire... Au niveau statistique on a 0,0001%, notamment il y a une personne tous les dix ans qui va s'en sortir. Évidemment, chacun pense qu'il est la personne qui va réussir... Vous savez c'est très difficile de casser un préjugé... Surtout qu'avec le bac en poche, ils peuvent s'inscrire... Ils sont clairement dans un déni de la réalité. On fonctionne très bien avec nos services d'orientation pour trouver à ces étudiants des débouchés car l'étudiant que je décourage doit sortir avec une piste. Les bacs technos je n'exerce pas la même pression néanmoins je les reçois pour leur expliquer qu'il faut qu'ils aient une stratégie, que ce ne seront pas des étudiants comme les autres.

Enquêteur : Mais peut-être que ces étudiants viennent chercher autre chose à l'université qu'une réussite en première année ?

Enquêté : Ces étudiants qui viennent et qui ne valident rien statistiquement ne sont effectivement pas en échec, il ne faut pas oublier le rôle social de l'université ... Il y en a qui viennent ici pour mûrir un peu. Moi je vous dis ce que je ne fais pas car ça ne sert à rien. Les conseillers d'orientation dans les lycées ne font pas correctement leur travail car laisser venir des élèves de bac pro à l'université c'est du délire !

Enquêteur : Comment vous coordonnez-vous au sein de l'université ?

Enquêté : Tout se fait ici en collectif avec la Vice-Présidente, avec quelques réunions, des formations informatiques, tout ça est coordonné, concerté... La consigne est donnée à tous les étudiants des chaînes d'inscription d'ailleurs de venir me voir personnellement s'ils n'ont pas un Bac S et ES, pour leur dire « vous n'êtes pas des étudiants comme les autres ». Ce n'est pas politiquement correct mais c'est la réalité... Se rajoute à cela un plan que le conseil régional a mis en place pour les bacs technos de milieu modeste, qui chez nous représente 10 à 15% de l'effectif...

Enquêteur : Donc le dispositif d'orientation active a un vrai sens... ?

Enquêté : Je prends la casquette de l'universitaire là, la responsabilité de première année je l'ai prise en 2002, ma collègue l'avait demandée car on a à peu près la même conception du service public d'enseignement supérieur et de l'investissement que l'on doit avoir ... La charge de travail a été multipliée par 1,5 mais ce n'est pas dû à l'orientation active seulement mais à l'orientation en générale. Surtout au niveau du premier semestre. On est en fait de plus en plus lié au lycée, car le premier semestre est de plus en plus indépendant de la licence, il y a des gens qui arrivent qui vont peut-être partir... c'est un semestre tampon... C'est le travail de moi-même et du SUAIO. C'est à peu près le cas de 50 élèves concernés par les réorientations au terme du premier semestre.

Enquêteur : Faut-il rendre le dispositif obligatoire ?

Enquêté : Il faut rendre le dispositif obligatoire et mettre le paquet sur le premier semestre, si on le fait pas beaucoup d'étudiants sont perdus, on peut les aider, mais il faut qu'ils travaillent aussi de leur côté ... il faut mettre le paquet en terme de personnel pour des élèves qui ne resteront pas chez nous... il faut accepter... je le déplore même si c'est pour aller hors du service public... Le problème qui se passe à l'université actuellement, c'est que les responsabilités sont prises par des enseignants chercheurs. Le propre d'un enseignant-chercheur c'est de faire de la recherche. L'augmentation des charges pour le pédagogique fait que la prise de responsabilité est vraiment difficile dans un contexte où les carrières à l'université se font pour l'essentiel à partir de critères de recherche. Cela ne gêne pas

l'institution car tout fonctionne à notre bonne volonté, et puis car on a à chaque fois un accroissement marginal. Moi quand j'ai pris la responsabilité de la première année, ça augmentait petit à petit. Cela maintenant si j'avais à refiler le bébé à un collègue il n'en voudrait pas... On risque de transformer les collègues en non chercheur... et de nous mettre sur de mauvais rails. Alors tout va peut-être avec une volonté des institutions de transformer la licence en collège, et puis ce qui est universitaire avec seulement le master... Mais aujourd'hui ce n'est pas cela... ça tient encore la route car on fournit beaucoup de travail non comptabilisé. Mais si le Ministère va dans le sens d'évaluer chacun avec des critères de recherche je pense que la richesse du dispositif risque de s'affaïsser... Cela risque d'arriver progressivement. Et comme on a mis des années à construire tout cela sans moyen, si on cherche à le déconstruire... peut-être que c'est ce que l'on cherche... on risque de transformer la licence en collège avec des PRAG... Alors on aura une licence avec un collège à l'américaine. Bon c'est une caricature ... mais ça permet de donner des perspectives.

Enquêteur : Pour les étudiants, est-ce que ça change quelque chose ?

Enquêté : Je ne sais pas... Nous notre spécificité c'est la recherche, et les étudiants doivent être formés par des chercheurs... c'est ça l'université. On enseigne des connaissances qu'on a produites, ça un PRAG il ne peut pas faire... Ce n'est pas un universitaire... En première année il faut des enseignants-chercheurs, des universitaires ... Le jour où on me dit vous arrêtez de faire l'intellectuel je fais des articles ... En sciences économiques, on a plutôt des effectifs qui montent... car on a beaucoup de débouchés et on a beaucoup de masters pro ... l'orientation active, c'est pas pour des étudiants à nous, on le fait pour d'autres... lors des entretiens j'ai rencontré des bacs pro et techno, je leur ai dit d'aller voir ailleurs. Est-ce que c'est à moi, universitaire, à passer deux après-midi avec ce public-là ? Est-ce que c'est à moi de le faire ? Bon je le fais et correctement car j'assume ma mission de service public... mais bon... ça commence à devenir très lourd... un boulot de conseiller d'orientation des lycées.

Enquêteur : Donc ce n'est pas votre travail mais vous le faites ...

Enquêté : Certains universitaires (les mandarins) considèrent qu'ils n'ont pas à mettre les mains dans ce cambouis, moi je suis un peu plus jeune qu'eux et quand la misère arrive à votre porte vous ne pouvez pas faire comme si elle n'était pas là... je ne m'éclate pas comme intellectuel là-dedans mais bon... Les prérequis c'est une vaste fumisterie, le véritable prérequis serait déjà de leur faire faire une dictée, les entreprises, « ent » à entreprises... On voit un niveau d'orthographe qui s'affaiblit... Le prérequis c'est d'avoir le bac, et c'est comme cela que la république a construit le système... Moi je suis pour le maintien du

baccalauréat... Il faut des moyens là-dessus, et le plan de Valérie Pécresse reste largement insuffisant. A Lille 1 on a une forte tradition d'encadrement des étudiants, je ne suis pas le seul à le faire en première année... on les tient par la main pendant 4 jours, on le fait parce qu'on l'a toujours fait. Mais ça nous empoisonne notre existence d'intellectuel. Est-ce que l'université fonctionnera toujours avec des universitaires ? Pour moi on doit former par la recherche... C'est notre spécificité...

Enquêteur : Très bien, je vais essayer de reprendre quelques questions que j'avais à vous poser... Comment vous positionnez-vous lorsqu'un étudiant vous sollicite sur ces questions d'orientation ? Notamment en termes de conseil ?

Enquêté : Comme je vous le disais, personnellement j'ai la chance d'évoluer dans une université qui prend cela en charge très bien. Je pense que les services d'orientation sont les mieux adaptés pour cela... Après en ce qui me concerne, j'essaie toujours de faire mon boulot, pédagogiquement parlant, c'est-à-dire d'assurer mes enseignements et leur suivi. Qu'est-ce que j'entends par suivi ? J'entends notamment une explicitation de ce que le savoir peut apporter aux étudiants... Ce savoir doit pouvoir, même si il n'y a pas que cela, ce savoir doit pouvoir leur permettre de s'affranchir d'éventuelles hésitations par rapport à ce qu'ils souhaitent faire plus tard. Après je pense que quand on entre à l'Université, on a le temps... Avant de se professionnaliser... Le conseil c'est du temps long, pas uniquement à un temps T... On fait cela très bien ici. Moi je n'ai pas de problème avec cela, on n'a pas de difficulté ici... Si un étudiant vient me voir pour me demander un conseil d'orientation, si cela concerne mes filières, d'une part je m'assure qu'il a concrètement pris connaissance des informations qui sont à sa disposition, d'autre part et seulement ensuite je m'attache à comprendre un peu la logique de sa démarche... Je ne passe pas non plus trois heures avec lui... S'il veut une aide psychologique il va voir un COP, moi pour ma part je peux juste m'assurer qu'il a bien tous les éléments en tête et qu'il raisonne de manière éclairée par rapport à tout cela. Je vais forcément l'aiguiller, l'aider ou l'accompagner c'est comme vous voulez, mais tout ne se passe pas dans le couloir, c'est un ensemble, si je m'aperçois qu'il n'est pas là en cours, qu'il ne vient pas aux réunions d'info, qu'il ne se rend pas dans les dispositifs de soutien, c'est déjà mal parti. Tout cela fait déjà parti d'un processus de choix.

Enquêteur : Donc pour vous, vous l'assimilez à un processus...

Enquêté : Oui bien-sûr, toutes ces actions pédagogiques se font pour la construction du projet de l'étudiant... Comme je vous le disais, c'est encore mieux quand il reste ici, qu'il sort diplômé et qu'il trouve du travail... Là je me dis que l'on n'a pas fait le boulot pour

rien... Et encore une fois je pense qu'ici on a quand même peut-être un peu plus de chance qu'ailleurs... Nous arrivons encore à préserver ce qui reste de l'Université, ce qui fonde notre identité... Après si je dois me mettre à faire de l'orientation, ou en tout cas aider à faire en sorte que chacun puisse s'épanouir pleinement dans sa voie, oui, mais ce sera à travers mes enseignements... J'espère parvenir à susciter suffisamment de désir chez mes étudiants un peu hésitant... vous savez toutes ces questions sont complexes... Mais on ne peut plus faire l'écueil de tout cela aujourd'hui... malheureusement... Je dis malheureusement parce que parfois je me demande pourquoi je fais tout cela... Pour ce que je considère être comme un devoir pour mes étudiants... Mais franchement quand je vois les logiques dans lesquelles toutes ces actions s'intègrent, parfois je me dis que la finalité de tout cela ne nous mènera pas sur la voie du progrès... enfin je m'égare...

Enquêteur : Qu'est-ce qui compte le plus pour vous ?

Enquêté : La sauvegarde de ce qui fonde ma légitimité : la recherche. Car c'est à partir de là que le sort et la formation des étudiants sera préservée, et que l'on respecte un certain nombre de principes naturels de l'orientation, car c'est une question centrale... Après ils viennent ici, là je me débrouille avec eux, avec les collègues, on s'en sort... On les accompagne jusqu'au premier emploi... Mais de mon point de vue tout cela est très relatif... S'ils ne se prennent pas en mains, ils n'auront rien. C'est notre société qui veut cela... Vous pouvez faire tout ce que vous voulez, rien n'y changera...

[...]

E7 Lille 3 (SHS)- LLCE Hébreu- PU

Enquêteur : Bien alors je tiens d'abord à vous remercier de me consacrer un peu de temps, je me doute que vous devez avoir peu de temps à vous actuellement.

Enquêté : Oui c'est vrai mais il n'y a pas de problème. Je n'aurai juste pas beaucoup de temps à vous accorder... J'ai une réunion derrière et encore beaucoup de choses à faire !

Enquêteur : Ne vous inquiétez pas... Bon en ce qui me concerne j'effectue une recherche en lien avec les missions d'aide et d'accompagnement à l'orientation à l'Université... Je m'intéresse particulièrement aux enseignants-chercheurs. Si cela ne vous embête pas trop j'aimerais enregistrer notre entretien, justement pour pouvoir l'exploiter par la suite...

Enquêté : Hum... Ok.

Enquêteur : Peut-être avant toute chose, pourriez-vous me rappeler éventuellement votre parcours, votre domaine d'enseignement, de recherche ou même les responsabilités que vous occupez ici ?

Enquêté : Pour ma part je suis PU dans la section hébreu... C'est un peu spécifique ici, dans la mesure où nous n'avons pas beaucoup d'étudiants. Donc c'est un peu plus individualiser en termes de suivi des étudiants... Moi l'orientation bien-sûr je m'en préoccupe... Mais franchement, le dispositif d'orientation active en lui-même pour moi il ne sert à rien... Alors après c'est vrai il y a de la sensibilisation... Et puis tout ce qui nous tombe dessus, avec le contexte de la professionnalisation la rédaction des maquettes de formation... Nous ici, avec les problématiques qui sont les nôtres, je ne vois pas comment on peut rentrer dans le moule... Les finalités ne sont pas les mêmes. Les étudiants qui s'inscrivent ici, en général, ils le font en complément d'autre chose... Ou alors ils ont des parcours très spécifiques... Même si parfois je me retrouve avec des étudiants venant de filières technologiques et là l'accompagnement prend une autre dimension...

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : Par hasard, nous avons une étudiante qui vient d'une filière technologique... L'apprentissage de la langue ne pose aucun problème... Au contraire, elle est même plutôt douée... Mais dès qu'on arrive aux matières de dissertation, elle a de très gros handicaps... parce qu'elle ne sait pas dissenter, elle ne sait pas construire l'argument, or cela c'est le genre de compétences transversales qu'il faut absolument avoir pour réussir et s'orienter à l'Université. Après sinon on fait comment ? Elle n'a vraiment pas le niveau qu'aurait un élève de terminale, même pas de première littéraire... Ce n'est pas sa faute, ce n'est pas

notre faute, mais elle se retrouve ici... C'est super non ? Qu'est-ce qu'ils font aujourd'hui dans les lycées, ou même ailleurs ?? Elle n'y arrivera pas. Parce qu'il faudrait travailler énormément... et pour cela il faut déjà avoir des habitudes de travail qu'elle n'a pas. Ici en Hébreu c'est un peu différent de ce que l'on voit ailleurs. Surement à cause des effectifs un peu réduits. Du coup on peut travailler en effectif plus restreint. Par exemple, moi cette étudiante je la suis de manière un peu plus personnel.

Enquêteur : Vous pourriez me parler un peu plus ?

Enquêté : Le problème c'est qu'il faut vraiment tout reprendre à la base dans ce cas. Si elle n'a jamais fait d'analyse littéraire, pour elle il y aura un problème déjà c'est une surprise. Je ne dis rien, on peut surmonter mais je l'ai fait dans la mesure où je crois que cela elle devrait le savoir, et ses enseignants du lycée pourraient lui dire que cela serait difficile pour elle. De toute façon, dans la mesure on ne peut pas dire « non, on n'accepte pas »... Derrière on n'a pas le choix... Là c'est une chose que l'on peut faire... suivre les étudiants quand on a des effectifs très réduits, quand on n'en a pas 600 à suivre, donc là nous on peut faire quelque chose. [...]

Enquêteur : Vous travaillez en équipe sur ces questions ?

Enquêté : Mais oui on se concerte en réunion d'équipe sur ces questions ! Comme par exemple je sais qu'un enseignant voulait dire : « bac techno, ne venez pas ! » Mais il ne peut pas... Il ne peut pas dire « non », il y a des règles.

Parce que nous, personnellement c'est-à-dire on a d'autres filières. Nos étudiants ne s'inscrivent pas par les filières, enfin je veux dire s'ils le font ils ont une motivation particulière, soit ils ont d'autres cursus parallèle. On se rend vite compte que des étudiants ont un fort degré d'intérêt pour la discipline... Nous essayons le plus possible de garder nos étudiants. Il faut qu'ils soient motivés, c'est certain. Qu'ils aient envie. Mais sur cette base, on peut travailler, on peut les conseiller, construire leur projet au fur et à mesure des semestres. C'est important... Chez nous, ils ont souvent pour projet de devenir enseignant... Mais je ne sais pas quelle est la situation chez mes collègues espagnols par exemple... J'avoue être parfois un peu désemparée face à certains dossiers... comment rationnellement les évaluer et émettre un avis ? Comment formaliser les compétences nécessaires à la construction d'un parcours de réussite ? Quelles sont les principales dispositions que doit avoir le néo bachelier ?

Enquêteur : Par exemple... [...]

Enquêté : Oui, enfin... Ce n'est peut-être pas le cœur du problème... Je pense qu'il ne s'agit pas d'un problème de compétence de ma part. On me refile ce genre de tâches à effectuer et je pense que finalement cela nous aide aussi à remettre certaine chose en perspective... Certaines choses que l'on fait, ou que l'on ne fait pas... Je pense être suffisamment légitime, j'ai du métier, les étudiants je les connais, j'ai des enfants, de la famille, je me tiens informé... Non le vrai problème, il est d'ordre plus général, c'est-à-dire que chacun est dans sa logique, au sein d'une logique plus vaste, vous comprenez ce que je veux dire ? Moi je suis dans la logique de ma section, mais il y a énormément de choses qui gravitent autour, qui viennent polluer tout ça... Qui m'empêche de faire mon boulot correctement... Par exemple, le problème c'est que les étudiants s'inscrivent dans plusieurs universités. Et que parfois le travail est fait alors que finalement il n'aboutit pas. Et puis, je pense qu'il y a aussi les calculs de rentabilité, c'est-à-dire que s'il y a une baisse d'effectif quelque part, on va accepter des étudiants. C'est comme il y a quelques années, l'agrégation en mathématiques a été donnée avec 5/20 de moyenne ou quelque chose comme cela, parce que tous ceux qui étaient extrêmement bien pour l'agrégation, ils faisaient autre chose. Je crois qu'il y a plusieurs facteurs : premièrement au niveau des élèves, ce n'est pas obligatoire ; ensuite, nous, on ne peut pas donner un avis définitif ; et puis en plus il y a d'autres calculs qui rentrent en ligne de compte c'est-à-dire « oui, est ce que cela vaut la peine si on n'a pas... ». Et puis c'est vrai qu'il y a en langue des spécificités, tous ceux qui auront envie de travailler, ils peuvent quand même rattraper. Il y a l'aspect civilisation qui peut être un handicap, mais l'un dans l'autre, s'il excelle dans les langues il pourrait avoir une compensation indirecte et s'en sortir. Vous voyez un peu ?

Enquêteur : Dans tous les cas, ce n'est pas dans votre intérêt de décourager les étudiants à s'inscrire ?

Enquêté : Non, ce n'est pas l'intérêt. Disons que si je reçois un dossier en langue, s'il a une moyenne de 4,5, je mets quand même aux mêmes niveaux 9 ou 8. Je vais dire quand même que c'est défavorable. Mais je pense que s'il y a des sections qui ont des problèmes d'effectifs, cela pourrait rentrer en ligne de compte. D'autant plus que je pense que dans certaines matières... un élève avec une prise de conscience, avec une prise de conscience, on peut combler des lacunes. Je veux dire en langue, en tout cas, on peut avoir moins que la moyenne et puis finalement on va surveiller et ça va passer...

Enquêteur : Cela se passe de la même manière avec vos collègues des autres disciplines au sein de votre UFR ?

Enquêté : Non, mais là par exemple en espagnol, ils n'ont pas de problème d'effectif. Je ne sais pas quelle est leur politique ? Mais moi de toute façon depuis le début, les étudiants, les élèves que je vais traiter, ils avaient tous au-dessus de la moyenne en hébreu déjà, et puis d'autres langues c'étaient souvent au-dessus de la moyenne. Donc le problème... Il n'y a aucune raison de refuser. Mais je vous dis que par exemple, une filière technologique vers une filière très littéraire, tout comme du littéraire vers le scientifique, peut poser un problème...

Enquêteur : Il y a également les journées portes ouvertes...

Enquêté : Oui, les journées portes-ouvertes. On a parfois les élèves, et encore pas pour nous, parce que pour nous, ils ne viennent pas aux portes-ouvertes, ils savent qu'il y a telle section donc ils s'inscrivent ou ils ne s'inscrivent pas, ils savent de quoi il s'agit, ils savent que ... Les portes-ouvertes, oui. On a l'occasion de rencontrer les élèves, surtout pour les informer, pour leur expliquer comment se passe le cursus. Mais si vous voulez, tout cela, ce sont des explications très abstraites.

Enquêteur : Pourquoi ?

Enquêté : Je veux dire que quand un étudiant vous demande « combien d'heures je vais avoir par semaine ? ». Donc on lui dit « vous allez avoir 15H par semaine ». Vous avez beaucoup de travail mais tant que vous n'y êtes pas, vous ne réalisez pas, et même souvent en première année les étudiants ne réalisent pas qu'il faut travailler encore plus que 15H, qu'il y a tout un travail à fournir. Donc cela, théoriquement ils le savent, de toute façon, on le répète. Je pense que ce qui est le plus important c'est le suivi sur place, c'est-à-dire que les étudiants puissent venir voir au moment des permanences, qu'on ait un contact plus rapproché avec les étudiants pour voir quelles sont leurs difficultés. Certains, on n'a pas besoin de les suivre, ils se débrouillent tout seul. Et d'autres... c'est là que le travail est important.

Enquêteur : Notamment pour ces élèves éloignés de la culture universitaire ?

Enquêté : Oui, je vous dis cette étudiante-là, est venue d'une filière technologique. Moi je l'ai prise plusieurs fois, je lui ai expliqué un peu... Je pense qu'elle aura du mal à rattraper le retard, parce que si vous voulez depuis le début de l'année, on a analysé – disons – une dizaine de poèmes, alors que des étudiants qui ont déjà analysé ça au cours de leur scolarité, ce n'est pas la même chose... En tout cas, le travail ne peut commencer que là, sur place.

Enquêteur : En les prenant en charge de suite...

Enquêté : Une fois qu'ils sont là, et encore le temps de réaliser qu'il faut qu'ils travaillent en plus, vous avez déjà un semestre qui est passé. Mais les élèves qui s'inscrivent sont quand même du coup assez motivés, enfin on ne vient pas s'inscrire ici par hasard : je vois par exemple en Fac de Droit, il y a énormément d'inscrits qui choisissent cela par défaut... Et en langue c'est pareil. Parfois, certains sont motivés mais d'autres, on ne sait pas quoi faire. Donc on n'est pas révélateur comme section. C'est-à-dire on a d'autres motivations que la motivation de la professionnalisation, même si on a pas mal d'inscrits, il y a d'autres motivations, par intérêt ou je ne sais pas par quoi, comme supplément, mais vous n'avez pas quelqu'un qui va dire « bon, cela doit me mener à un métier précis à part l'enseignement ». Donc, on a des grands débutants aussi mais les cas d'une motivation extrême comme on a eu cette année, par exemple un étudiant qui s'est inscrit en arabe et en hébreu et qui voudrait aller après vers les sciences politiques. Cela c'est plutôt rare. De toute façon, pour moi les dispositifs ne servent pas à grand-chose. Il n'y a que du « fait maison », des espèces d'adaptation en fonction de la situation.

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : Nous par exemple on est trois enseignants, chacun 2 heures de permanence et puis en plus on a à chaque fois le mail qui est ouvert. Je pense qu'à tous les niveaux, cela devrait... Dans toutes les sections, cela devrait... C'est là que cela devrait intervenir, d'essayer d'encadrer les étudiants en difficulté, puisque ceux qui n'ont pas de difficulté n'en ont pas besoin. Mais les dispositifs sont très lourds à mon avis à gérer pour l'université. Puis je ne sais pas si un enseignant, des enseignants en espagnol remplissent des centaines des dossiers ou même plus, tout cela pour rien peut-être. De toute façon si quelqu'un veut s'inscrire, il s'inscrit. Ou que de toute façon il peut être inscrit ailleurs et qu'ailleurs on lui redonne une autre réponse. Moi je suis restée très sceptique.

Enquêteur : Du fait de l'imbrication des dispositifs dans tout ce système universitaire aussi ?

Enquêté : Non, en plus, je veux dire que du moment où on ne peut pas dire « il n'y a pas de sélection »... ça ne va pas... Pour nous, la sélection est un non-sens mais d'autres, par exemple, la psychologie, je sais qu'ils le pratiquent d'une manière illicite. Ils sont obligés parce qu'il y a trop de demandes. Du moment où il n'y a pas de sélection, à quoi riment tous ces dispositifs ? Si vous voulez qu'on fasse « Journée Porte Ouverte » - même si pour nous, personnellement, cela ne sert pas – Oui, pour renseigner ou pour qu'ils viennent poser des questions ou leur donner la possibilité... Je ne pense pas que cela soit vraiment très valable,

mais on leur a donné, à ceux qui étaient intéressés la possibilité de venir suivre une journée, voir comment cela se déroule. Cela ne veut rien dire... après il faudrait travailler beaucoup plus... Pour le préparer davantage à un travail plus autonome... Parce que le grand échec de la première année, c'est cela. Pour moi, expliquer avant « oui » par des Journées Portes Ouvertes ou d'autres dispositifs – je ne sais pas - Justement le dispositif d'orientation active pour moi ne sert vraiment à rien. Peut-être dans certaines filières - je ne sais pas – où il y a vraiment avis très défavorable et qu'on reçoit l'étudiant où on lui explique vraiment, il faut être après suicidaire pour aller s'inscrire quand même...

Enquêteur : C'est vrai...

Enquêté : On connaît ces cas qui sont très rares – qui se réveillent justement quand ils commencent à étudier quelque chose qui les intéresse vraiment. Mais c'est vrai qu'en Droit, je pense que les problématiques ne sont pas les mêmes puisque voilà, il n'y a pas de places dans les amphis ou des choses comme cela qui interviennent aussi mais...

Enquêté : C'est une surcharge de travail pour l'administration. Pour certains enseignants, moi je n'ai que quelques dossiers, ce n'est rien du tout, je vais vite remplir, je regardais et puis je n'avais aucun cas de consciences, mais un enseignant qui reçoit énormément de dossiers, qui va tout voir puisque dans ces cas-là, si vous avez en cas de litige, vous regardez – pas seulement le résultat du bac – l'année précédente, les résultats de 1^{ère} année, vous regardez les autres matières, vous avez les avis des enseignants, d'ailleurs tous les enseignants n'émettent pas toujours le même avis, les enseignants du secondaire – je veux dire. Peut-être que cela risque d'entraîner une baisse des effectifs... bon pour moi ce problème est dû à un problème utilitaire de nos disciplines... il y a bien des débouchés mais c'est très réduit... vous le savez, même en histoire, si vous ne passez pas un concours cela ne vous mène nulle part... j'ai moi-même été étudiante avant d'être là. Je sais ce que c'est... On a parfois besoin d'être accompagné sur certaines questions que l'on se pose. L'Université m'a donné la chance de reprendre des études assez tardivement. Par mes actions et mon engagement auprès des étudiants, j'ai surtout envie de rendre à l'Université ce qu'elle m'a donné.

Enquêteur : Comment vous représentez-vous la situation par rapport à vos autres collègues de l'Université ? Vous les avez rencontrés ?

Enquêté : Oui mais pas vraiment, on se croise, on ne se connaît pas, en plus personnellement je ne suis pas impliquée particulièrement au niveau des instances universitaires... Mais j'ai vu aux journées portes ouvertes, le plus grand rassemblement

c'était pour la filière LEA, car il y a un aspect utilitaire ... ou encore en Anglais, les étudiants sont soucieux de leur avenir immédiat... Bon c'est un détail mais on a remarqué que les enseignants de LEA présentaient leur discipline différemment, ils restaient debout, c'était une approche commerciale... C'est peut-être pour cela que les formations courtes professionnalisantes sont de plus en plus prisées...

Le fait d'abandonner la fac pour faire un BTS c'est pour des raisons utilitaires tout simplement. J'ai vu des filières littéraires qui refusaient l'avis A à ceux qui venaient des filières technologiques et professionnelles. Ce n'est pas bien, on peut réussir si on en a envie. Le problème c'est la civilisation chez nous ... mais bon les étudiants sont rattrapés par la langue... [...]

E8 Lille 3 (SHS)- LLCE Allemand- PU

Enquêteur : Bonjour Monsieur xxxxxx, je viens pour le rendez-vous que nous avons fixé...

Enquêté : Oui, je vous attendais... Allez-y...

Enquêteur : J'effectue une enquête sur les missions d'orientation des enseignants-chercheurs à l'université, au sein de Lille 1 Lille 2 et Lille 3... en lien avec l'orientation active... Je pense que je vous avais expliqué dans mon mail...

Enquêté : Oui parfaitement... On ne vient pas souvent m'interroger là-dessus... Mais c'est l'occasion d'en parler...

Enquêteur : Si cela ne vous dérange je vais simplement commencer par vous demander si cela ne vous dérange pas si j'enregistre notre entretien... Tout cela est confidentiel bien sûr...

Enquêté : Non... c'est bon.

Enquêteur : Pourriez-vous me décrire les fonctions que vous occupez ici dans un premier temps ?

Enquêté : Alors ici je suis PU en littérature allemande et j'ai occupé différentes responsabilités au sein de l'Université, notamment en tant que VP du conseil des études.

Enquêteur : Ok, très bien, je vais peut-être commencer par une question un peu vague en espérant que cela soit un bon début... Quel regard portez-vous sur l'orientation des étudiants à l'Université ? De manière générale, mais également plus particulièrement pour la première année...

Enquêté : Bon... D'abord... La question que pose l'orientation en première année à l'Université..., pour moi... c'est en fait de savoir comment on compose avec cette population que l'on accueille. Le problème c'est que l'on ne s'en est pas préoccupée pendant des années, et maintenant il faudrait régler le problème en quelques mois. Non cela ne fonctionne pas comme ça malheureusement... Ici à Lille 3, il y a encore trop d'initiatives désordonnées. Telle UFR met en place un parcours type « mise à niveau », telle autre fait autrement... On ne s'y retrouve plus... Et encore cela concerne combien d'étudiants... Un parcours type « mise à niveau » pour une vingtaine d'étudiants, pour une dizaine d'étudiants ailleurs... Je vous rappelle qu'il y a en première année entre cinq et six mille étudiants. Puis après il y a telle UFR qui met en place une limite, ou qui joue sur un calendrier hyper rigide pour sélectionner... Cela veut dire quoi ? C'est un peu le réflexe de dire : « vous n'êtes pas

assez bons pour venir chez nous, allez voir ailleurs ! » Il y a l'une de nos de nos universités voisines qui fait ça. Ce n'est pas acceptable à Lille 3. Les conséquences, ce sont pour les étudiants, pas pour tous, pour certains en particulier. Les portes se ferment, mais quoi qu'il arrive ils trouveront toujours une place à l'Université... Cela ne règle aucun problème... Si cela certains enseignants-chercheurs ne voyaient pas uniquement leur propre intérêt, je pense que la collectivité s'en porterait certainement mieux. Mais il faut aussi savoir que c'est le système qui donne cela... C'est un système où on se débarrasse en fait des étudiants qui ne nous intéressent pas. Pour moi cela est contraire à l'esprit du service public... Mais c'est une réalité dans l'établissement... Je peux mettre des noms et des choses très précises là-dessus. Après je peux comprendre, prenez la psychologie par exemple... Si on regarde les statistiques, un bac pro n'a aucune chance, mais aucune, de réussir, la statistique de réussite c'est 0%. Alors forcément, on a beau mettre des choses en place, cela ne règle pas le problème. Il y a un moment il faut le dire. Ce n'est pas cela l'orientation. Les gens naviguent à l'aveuglette, et vont à un endroit où ils sont condamnés d'avance.

Enquêteur : Qu'est-ce que travail de l'orientation alors, si je peux dire cela comme ça ?

Enquêté : Oh cela c'est une question vaste... Ce que je sais c'est que me concernant l'orientation, ce n'est pas de la sélection, ce n'est pas de la répartition, c'est tenter de travailler cela avec l'étudiant sur la durée... Mais ce que je vous dis n'importe qui peut vous le dire... L'orientation, ça se construit, surtout à l'Université... Tout est à construire pour l'étudiant de première année... C'est un nouveau départ pour lui !

Enquêteur : Alors, qu'est-ce qui peut perturber une telle vision ?

Enquêté : Ici à l'Université, je discutais avec un collègue, les instances décisionnelles on a une marge de manœuvre très faible... Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de rencontrer d'autres enseignants-chercheurs, mais on n'a quasiment aucune marge de manœuvre pour agir efficacement là-dessus. Enfin on peut compenser, agir à la marge... Mais je pense qu'il faut prendre le problème à bras le corps. Il faut une vraie volonté politique, pour mettre en place, par exemple, des parcours alternatifs pour ceux qui n'y arrivent pas. Quel mal il y a-t-il à ne pas y arriver ? Il faut arrêter un peu car pour moi on court à la catastrophe. Alors bien sûr cela a un coût financier... Et c'est un engagement que l'établissement n'a pas pris pour l'instant. En même temps en a-t-il les moyens ? Je ne sais pas mais apparemment ses préoccupations sont ailleurs, et puis tout cela fait tourner la boutique... C'est très politique de toute façon, le problème c'est que tout cela retombe sur les agents... Et parmi les agents, il y a nous les enseignants-chercheurs. On est obligé de composer avec tout cela.

Enquêteur : Participez-vous aux actions en lien avec les lycées ?

Enquêté : Oui avec les lycées bien-sûr, enfin moi je n'y prends pas trop part... Ce sont surtout les collègues qui s'occupent de cela. Mais très sincèrement, d'un côté on nous demande de nous rendre dans les lycées, pourquoi pas, mais on doit aussi faire notre boulot, notre boulot initial, pour permettre au jeune qui arrive de réussir, d'être formé convenablement, d'être autonome, d'être cultivé, d'être un citoyen allez on va dire actif, participant à la vie démocratique, capable d'avoir du recul... De réfléchir, de s'adapter... D'ailleurs quand j'en vois en entretien je leur précise que le travail demandé ici change du tout au tout... Que le rythme n'est pas le même... Qu'il faut être particulièrement bien armé pour réussir, et surtout être autonome... Maintenant je vous dis cela mais ça remet aussi en cause ma vision, ma vision de l'Université, de son rôle aussi, de ce qu'elle fait, de ce qu'elle propose et également de ce qu'elle dit de la société dans laquelle nous sommes tous.

Enquêteur : Un peu comme les maquettes de formation ?

Enquêté : De toute façon oui, la conception des maquettes de formation c'est une obligation... Mais c'est pareil oui c'est un peu tout le temps les mêmes qui s'y collent. Donc bon de toute façon ça aucune UFR ne peut y échapper. Après nous ce que l'on a mis en place au niveau de l'UFR, ce sont les conférences « métiers ». Ça marche bien. J'ai une étudiante qui a fait un exposé vous voyez, mais vraiment un truc génial, sur le boulot de traducteur / traductrice. Il y avait tout : introduction, plan détaillé, interviews, conclusion, les annexes... Elle a vraiment déconstruit son sujet et ses propres représentations du métier. Dans le cadre de ce boulot, elle a même demandé un entretien à deux traductrices... Aurait-elle osé par ailleurs ? Si elle n'avait pas eu à faire ce boulot-là ? Je ne crois pas... Pour moi tous ces processus d'orientation, ça passe par une démarche globale, et notamment par la mise au travail des étudiants... Sans cette mise au travail, il ne se passe rien, ils restent à la surface des choses... Ils ne découvrent rien... Ils n'apprennent rien. Elle a ensuite pu se poser des questions intelligentes et savoir exactement si tel ou tel aspect du métier lui correspondait... C'est plutôt intéressant comme démarche je trouve... Ce serait certainement plus intéressant que d'instaurer un dispositif, en tout cas sous sa forme actuelle, d'orientation active...

Enquêteur : Les étudiants vous sollicitent-ils sur ces questions d'orientation, comment y répondez-vous ? Qu'en est-il de la formation sur ces sujets ?

Enquêté : Je pense que nous pourrions peut-être avoir besoin de formation sur ces questions... Enfin certains plus que d'autres... Moi quand un étudiant vient me voir pour

me poser des questions, je l'aide bien-sûr c'est évident, j'essaie de l'éclairer... En fait souvent j'essaie de me remettre à leur place, ou de me mettre à la place de mes enfants par exemple... Je me dis que dans le contexte actuel, les interrogations se bousculent... Et le jeune en est le premier touché... Pour certains, vous ne voyez pas la pression qu'ils subissent ? Car la pression elle n'est pas située qu'à un niveau éducatif, elle est financière également, elle est géographique... Donc je pense que pour la première année en particulier, il faut absolument chercher à faire en sorte que l'étudiant puisse s'intégrer le mieux possible et prendre le pli.

Enquêteur : Pour le bien de l'Université ?

Enquêté : D'après moi, l'Université n'est pas derrière, elle a de l'avenir, il suffit simplement d'en avoir conscience et d'être optimiste à ce sujet, ce qui n'est pas évident. C'est comme cela que j'aborde les étudiants, que j'essaie de les transformer... On a un super vivier... Plein de potentiels... Surtout en langues...

Enquêteur : N'est-ce pas un peu plus compliqué au sein de votre UFR qu'ailleurs ?

Enquêté : Oui en Allemand c'est peut-être un peu plus compliqué qu'ailleurs... On a vu nos effectifs chuter ces dernières années... Même si on retrouve un peu de dynamisme ces derniers temps. En ce qui concerne le dispositif d'orientation active en lui-même, la consultation des dossiers nous a permis de nous pencher collectivement sur ces questions, et je peux vous assurer que j'ai parfois été surpris de la réaction de certains collègues sur le sort à attribuer à tel ou tel élève. Je pense que le principal élément est de s'assurer que le projet est fondé, et que celui ou celle qui s'inscrit chez nous ne va pas abandonner au cours des deux premiers mois, car dans ce cas-là forcément cela a un impact sur les taux de réussite, et c'est contraire aux injonctions qui nous sont faites. Il faut faire réussir nos étudiants. Mais bon dans la mesure où cela n'est que consultatif, forcément on tourne un peu en rond... Je ne suis pas persuadé que ce soit une bonne solution. Je pense que des moments privilégiés comme les journées portes ouvertes sont bien plus adaptés à la situation... Mais nous ici nous n'avons pas trop de problèmes avec tout cela. Je pense que si un étudiant vient s'inscrire en allemand, c'est que derrière il est motivé... Vous imaginez un étudiant en allemand qui n'est pas motivé... Ça peut vite devenir l'horreur... ! Je ne vois pas l'intérêt de mettre un avis C, c'est un découragement absurde pour l'étudiant... Alors après il y a aussi le fait que les représentations que ce font certains d'entre eux sur ces études ne correspond pas à la réalité... Les cours de civilisation par exemple, dans un contexte de professionnalisation des parcours on peut se poser la question... Enfin moi je ne me la pose

bien-sûr pas, c'est tout à fait légitime et c'est bien au fondement de notre discipline... Je pense qu'il faut avoir une certaine appétence pour ces choses-là, en avoir déjà fait avant... Le problème toujours à ce niveau c'est le développement des filières comme LEA, qui je pense nous confisque beaucoup d'étudiant... Voilà où nous en sommes, tout doit être « appliqué à quelque chose » pour intéresser le plus d'étudiants possibles... Mais ce n'est pas de leur faute... Comme je vous le disais, c'est le système qui veut ça, c'est le fonctionnement de la société, maintenant il faut aussi s'interroger sur la place de l'Université aujourd'hui. Moi je pense que l'on a une mission globale, nous les enseignants-chercheurs....

Enquêteur : Oui, mais laquelle ?

Enquêté : Celle de permettre à chaque étudiant, selon bien sûr sa motivation, de réussir son parcours, de progresser, de ne pas être limité à une espèce de compétence étroite... Et puis également je pense que l'enseignant-chercheur doit pouvoir exprimer pleinement sa créativité au sein de la recherche... On critique tellement l'Université aujourd'hui... Et si vous saviez, parfois, le peu de considération que l'on peut avoir de la part des étudiants, ou même dans les lycées... Sauf qu'aujourd'hui il faut que l'on se vende, que l'on bouscule tout cela, que l'on se fasse violence... Nous ici on est par exemple vraiment sur du qualitatif, je peux le dire, en tout cas il y a cette volonté là...

Enquêteur : D'un point de vue pédagogique ?

Enquêté : Oui, tout à fait... Enfin c'est en tout cas ce que j'essaie à mon niveau d'insuffler au sein de l'UFR... D'un point de vue recherche, je ne me fais pas trop de souci là-dessus, nous avons une super équipe... Bon après c'est vrai que chacun établit ses priorités, mais encore une fois chacun fait son examen de conscience. Dans les dernières années des parcours, les masters sont assez autonomes, ça devient plus intéressant... Mais il faut bien entretenir la base pour alimenter ces années-là, sinon dans quelques années on ferme boutique...

Enquêteur : On en vient à l'insertion professionnelle...

Enquêté : ... Concernant l'insertion professionnelle de mes étudiants... Je suis assez confiant dans la mesure où ceux qui passent les concours pour être enseignant arrivent en général avec un bon niveau, et s'ils n'ont pas ce niveau, alors ils se rabattent sur les concours de professeur des écoles... Sinon, il y a pas mal d'autres choses à faire... Mais à condition d'être mobile, de faire des stages à l'étranger... Des dispositifs existent... Nous travaillons aussi avec le « Goethe Institut » de Lille par exemple, il y a aussi tout une

activité culturelle autour de notre UFR, c'est important tout cela. Pour moi ce sont des leviers essentiels dans la découverte et l'orientation des étudiants. Si tout cela n'existait pas, cela deviendrait dramatique. On a nos forces, il faut y aller. Et aussi c'est à nous, je sais très bien que c'est à nous à l'UFR de proposer des choses qui pourront attirer les jeunes, je cherche à redynamiser un peu les enseignants ici. Je pense que changer notre façon d'enseigner, d'utiliser plus les nouvelles technologies, d'être un peu plus... Vous savez les domaines dans lesquels les étudiants peuvent s'insérer sont multiples. Ici, on ne va pas parler de métier, à part pour devenir interprète, ce qui n'est pas évident. Alors oui je leur conseille souvent de garder une certaine transversalité dans leur parcours. Les stages sont très importants, j'en parle beaucoup avec eux, c'est un bon moyen de clarifier la situation. D'un côté il faut travailler sur la transversalité, les compétences et la mise en perspective, de l'autre il faut effectuer nos recherches car c'est notre travail, et puis il faut bien nourrir nos enseignements. Alors après certains font leur boulot, d'autres pas... On a des collègues qui n'y croient plus et c'est un peu triste. De rendre cela plus attirant, de ne pas faire des études pour dire de faire des études... Mais à mon avis c'est mission impossible parce que je ne vais pas changer mes collègues. Il y a certains collègues qui sont très bien, où cela passe très bien. Et cela aussi, je suis sûr que si les étudiants L1-L2 sont contents ici, ils vont parler avec leurs copains qui sont encore au lycée, ou des petits frères ou petites sœurs, cela se passe souvent comme cela, et c'est complètement normal. Et on a intérêt bien sûr à redynamiser nos enseignements et aussi les matières qu'on enseigne. On enseigne l'allemand... Certains ont un rapport strictement utilitaire à la formation... La carotte c'est l'examen, le diplôme... Après ils suivront peut-être une autre formation, passeront un concours pour s'insérer dans le marché du travail. Le problème c'est que chaque enseignant veut enseigner son domaine et parfois ce sont des sujets qui n'intéressent plus les jeunes. C'est difficile à accepter aussi, quoique je pense que cela peut être toujours très intéressant mais souvent cela n'attire pas beaucoup de monde. Il y a certains auteurs qui sont vraiment très durs, et il faut vraiment vouloir pour les lire. Je pense qu'on a intérêt peut-être à proposer des choses plus abordables et qui sont plus proches des intérêts des jeunes.

[...]

[...]

Enquêté : Oui, enchanté. Alors vous venez de loin ?

Enquêteur : Du tout...

Enquêté : Très bien bon excusez-moi j'ai encore quelques papiers à signer... Je fais un peu de rangement... C'est bon...

Enquêteur : Je vous en prie... Je voulais m'entretenir avec vous au sujet du dispositif d'orientation active et de manière plus globale à propos de l'orientation universitaire si cela vous convient... Je compte enregistrer notre entretien dans le cadre de ma recherche...

Enquêté : Alors excusez-moi je vous coupe, mais si vous voulez que...c'est juste une position personnelle – j'imagine que le tour de table que vous avez fait ressemble un peu à ce que je vais vous dire et je peux conforter si vous voulez. Si je le fais, c'est sous la contrainte, car je pense que ce qui est mis en œuvre c'est encore quelque chose qui vient s'ajouter à tout ce que l'on nous demande. Maintenant, si je fais ce boulot, c'est aussi pour servir la collectivité. N'oublions pas que nous sommes des fonctionnaires de l'État. On sert l'institution. Je pense que certains l'oublient parfois... C'est-à-dire que les petits copains de la Faculté des sciences de Nice, Toulouse et tout ce que vous voulez, en ont exactement évidemment la même opinion. Evidemment on demande 40, ici 40 mais à Nice, je ne sais plus si ce n'était pas 350 entretiens. Il y a 3 bus qui s'amènent, bien entendu, etc. Mais pourquoi voulez-vous qu'ils se déplacent aussi ? Je peux le comprendre aussi. Puisque pour la plupart des jeunes qu'on voit, ce sont évidemment des jeunes qui viennent d'un Bac qui n'est pas adapté bien sûr, et qui choisissent l'université simplement par défaut puisqu'on les a refusés dans un BTS ou un IUT. D'ailleurs, lorsqu'on leur demande on voit les choix qu'ils ont évidemment posé sur Admission Post Bac, ils sont jetés, ils mettent la Faculté. Et pourquoi voulez-vous qu'ils viennent pour s'entendre dire des choses qu'ils savent déjà, c'est-à-dire qu'ils n'ont évidemment pas un cursus adapté à la poursuite d'études à l'université. Ils ont autre chose à faire, ils ne viennent pas. Bien entendu, ils participent mais ils ne viennent pas. Ici, chaque année j'en convoque – l'année dernière, je ne sais plus – c'était une trentaine ou une quarantaine mais je le fais quand même. Ce n'est pas difficile, je l'ai dit au Responsable.

Enquêteur : Nous ne passerons pas tout l'entretien là-dessus rassurez-vous... Et admission post-bac par exemple ?

Enquêté : C'est fondamental, ça change l'information !! C'est ce qui nous a plombés. Bien entendu. En plus...vous connaissez le système. Vous vivez dans le système. C'est clair. Le système qui existait et qui est un système, bien entendu, purement élitiste etc. mais qui fait partie de l'inconscient aussi. Comme je le dis à certains de mes collègues ici, j'ai l'impression que - je suis belge, mais je bosse ici depuis 20 ans et j'ai compris ce que signifiait vraiment le mot élitisme quand je suis arrivé ici. C'est clair. Parce qu'en Belgique, il n'y a pas cette phobie des classements de lycées, de machin où on garde le lycée le mieux placé ou le collège privé... Tenez par exemple, c'est la même chose la femme enceinte en France, ce n'est pas savoir évidemment si elle aura un accouchement sans douleur ou si elle va allaiter... Non, c'est de savoir s'il y aura une place bien sûr dans l'école maternelle privée du coin. C'est cela l'angoisse de la femme enceinte en France. Incroyable.

Enquêteur : Très bien...

Enquêté : C'est clair ! C'est comme cela. Même sans dire parce que je sais que des sujets sont un peu tabous. C'est toujours très malvenu bien sûr qu'une personne vous dise qu'elle met son gosse ici ou là, ou si vous voulez même dans le collège privé du coin, surtout bien entendu si elle fait partie... si elle a une coloration politique qui en principe ne devrait pas conduire à cette attitude-là... Mais ils le font tous de toute façon. C'est le paradoxe français aussi. J'ai aussi des collègues ici qui battent les pavés etc. les poings levés et quand vous leur posez la question... « Oui, mais vous savez c'est une chose mais l'avenir de l'enfant cela en est une autre quand même ». Allez comprendre.

Enquêteur : Et concernant l'orientation ?

Enquêté : Eh bien... Il y a tout cela qui fait que depuis toujours ... Vous savez en France, le système d'orientation était binaire. Evidemment ce système binaire est entouré de chantilly pour essayer évidemment de masquer la simple vérité bien sûr qui est binaire, c'est-à-dire qu'au lycée c'est clair et dans la tête des enseignants et des parents aussi. De deux choses l'une si on est bon, on va en classe prépa ou éventuellement en IUT. Et si ce n'est pas le cas, on essayera plutôt la Fac. Ce n'est pas une caricature. Ceci dit, ce qui se passait avant c'est qu'il y avait quand même un ensemble d'élèves qui passait à travers. Soit ils n'étaient pas au courant de l'ensemble des éléments... Soit, si vous voulez, classe prépa cela fait peur, ce n'est pas pour eux. Voilà ils choisissaient librement leur voie, quelque chose comme cela. C'est la raison pour laquelle on avait encore quand même un certain nombre de bons étudiants, on en a encore un petit peu, mais il y a 4 – 5 ans, on avait encore un certain nombre de mentions Très Bien, de mentions Bien. Mais surtout n'écrivez rien de

ce que je vous raconte ! Soit vous parlez évidemment de manière générale, c'est ce que je vous raconte bien sûr, ne me concerne pas seulement bien sûr. C'est une vérité nationale. Soit vous parlez de manière générique. Vous n'allez quand même pas écrire que l'agent, le Directeur a dit que...

Enquêteur : Je vous écoute... !

Enquêté : Non, je veux simplement vous dire. Evidemment vous expliquez le contexte. Et puis si vous parlez de ... évidemment revenir sur Admission Post Bac. Encore une fois, il y avait cet état d'esprit qui était qu'on est bon – enfin en classe prépa évidemment, Qu'est-ce que tu fais ? Tu ne vas pas à la Fac, tu déconnes même si après bien entendu c'est pour l'intégrer en 3^{ème} année. Je sais, ce n'est pas la question etc. Mais les premières années, tu ne vas pas quand même te mélanger à la mêlasse. Mais il y avait quand même un certain nombre de jeunes qui étaient vraiment bien etc. qui venaient souvent d'un milieu modeste parce que les autres, il ne faut pas rigoler, les parents veillent aux grains. C'est clair. Admission Post Bac a mis de l'ordre dans tout cela.

Enquêteur : De quelle manière ?

Enquêté : De quelle manière ? C'est simple. C'est que là maintenant vous devez mettre des vœux. Et la règle bien sûr c'est qu'au niveau des lycées, il est évident que vu qu'enfin on y va de toute façon de droit, il est absolument absurde de mettre comme premier choix bien sûr la Faculté. Il faut y mettre bien sûr une classe préparatoire etc. ou un IUT éventuellement etc. C'est le discours qui est véhiculé dans tous les lycées. J'ai mon fils, qui avait émis comme vœu qu'il voulait aller en Fac. Il y a le Proviseur – parce qu'ils ont une vision globale sur les vœux etc. Ils peuvent contrôler ce genre de choses – qui est allé le voir qui lui dit : « Mais qu'est-ce que tu fais ? Oui, je veux aller à la Fac, je veux faire du Droit ». Il était en S. Evidemment, il a continué, il n'a pas changé d'avis, il a bien fait. A ce point-là, on contrôle. Et si vous voulez, ce qui se passe c'est cela. C'est qu'aujourd'hui, ce dispositif Admission Post Bac a canalisé tous les étudiants. Dans le temps, ce qui passait à travers les mailles du filet. Aujourd'hui, c'est-à-dire les mailles du filet sont infinitésimales, ils ne passent plus après, on canalise. Cela sert essentiellement finalement à téléguider les meilleurs lycéens vers les filières sélectives. Je vous donne un exemple. Vous savez qu'il y a une école d'ingénieur ici ?

Enquêteur : Oui oui...

Enquêté : Juste le bâtiment-là. Juste une école d'informatique et de génie – quel génie ? Je ne sais plus. Enfin soit ! – Malgré bien entendu qu'ils me piquent des étudiants, ils me

disaient clairement qu'Admission Post-Bac, c'est du pain bénit. Bien entendu. Parce que vous savez la courbe, la courbe il y a encore 3 – 4 ans, c'était 40-45 étudiants en 1^{ère} année, et encore en juin. Là maintenant, avec Admission Post Bac, il fait le plein en mars. Fin mars, il a 65 étudiants. Pourquoi ? Parce que bien sûr comme c'est sélectif c'est central. C'est un département de Central Lille 1. Il faut le savoir aussi. Ils ont une école d'ingénieur sur 5 ans avec pour y entrer c'est sélectif. Il y a une sélection. Et bien sûr sur Admission Post Bac c'est filière sélective. Elle est mise bien sûr en avant. Les étudiants, ils la choisissent d'abord. Chose qu'ils ne faisaient pas avant. Et bien entendu, comme ils mettent devant, lorsque vous recevez un avis favorable d'une filière sélective, on se doit d'y aller. D'accord, on y va. C'est ce qu'Admission Post-Bac a fait, c'est que tous ceux qui choisissaient encore librement parce qu'ils étaient peut-être moins dans le système parce que ceux qui le sont plus, ce sont surtout évidemment ceux qui viennent de milieux plus aisés, cultivés bien entendu etc. C'est clair. Les autres qui savent et pour qui cela fait peur. Peut-être bien etc. Cela encore arrivait enfin aujourd'hui ce n'est pas seulement ici, on discute avec mes collègues d'autres facultés des sciences etc. Cela, il y a depuis maintenant 3-4 ans, depuis Admission Post Bac, c'est cela. C'est clair que c'est Admission Post-Bac qui a marqué le coup parce que si vous voulez il y avait déjà bien entendu des flux de qualité – je dirais. Ce n'est pas péjoratif j'espère pour les autres – Mais là maintenant depuis c'est une coupure et une fissure...

Enquêté : On peut peut-être essayer de parler du conseil en orientation, vous êtes confrontés à ce type de demande de la part des étudiants ? Comment cela se passe-t-il ?

Enquêteur : Mais qu'est-ce que vous croyez que les conseillers d'orientation font dans les lycées ? De toute façon, ils font la même chose que les profs. Ils conseillent Classe prépa machin etc. Là aussi, c'est une deuxième connerie. Mais bon pour moi cette tâche elle est importante... Parce que je suis un humaniste, je suis là aussi pour aider mes étudiants, leur expliquer les choses, leur faire aimer les choses... Après je peux les conseiller sur tel ou tel domaine oui, on travaille aussi en équipe ici, sachez-le je ne suis pas tout seul...

Enquêteur : Donc aucun doute à ce niveau là...

Enquêté : Disons que j'ai l'expérience avec moi, j'ai les statistiques avec moi. Cela vaut toutes les expériences du monde, tous les diplômes de psycho péda machin etc. qu'on veut. Je ne vous ai pas vexé j'espère. Vous êtes de quelle filière ?

Enquêteur : Je suis en Sciences de l'éducation.

Enquêté : Aie, il faut que je fasse gaffe à ce que je raconte alors !

Enquêteur : Je vous en prie, continuez...

Enquêté : Ecoutez. Lorsque vous êtes là depuis – je suis là depuis 7 ans là maintenant et lorsque depuis 7 ans, bien avant c'était la même chose aussi 100% des étudiants qui nous arrivent avec un Bac techno échouent avec une note lamentable. On se trompe difficilement sur ce qu'on va raconter. On a peu de chance de se tromper. Oui, peut-être que finalement on a à faire à un petit génie qu'on a oublié ou qui a été perturbé à un moment. Peut-être. Je ne sais pas. Mais on se trompe difficilement. C'est cela ! C'est 100% d'échec. Je n'ai pas dit 99%. À 99, j'hésiterais déjà. Par exemple, avec le dispositif, les jeunes que je convoque à un entretien sont souvent des bacs technologiques ou professionnels... Mais ils ne viennent pas et je les comprends... Ils savent très bien qu'ils n'ont pas leur place à l'Université. Ils savent ce que l'on va leur dire. Partant de ce constat, pourquoi se déplaceraient-ils ? ... En plus, ce qui est triste – je veux dire, je le vois bien – c'est-à-dire que bien souvent à partir du mois de novembre je jette l'éponge etc. C'est comme cela, c'est clair. Je trouve cela... C'est évident. Alors là, maintenant on nous demande aussi de régler le problème, aux universités de régler ce problème.

Enquêteur : Le problème du décrochage également...

Enquêté : Oui ! Vous avez entendu parler de la nouvelle licence ? C'est quand même assez hallucinant parce que c'est ... Il y a des soucis de décrochages scolaires un peu partout en Europe. Mais pas bien entendu au niveau français. Je veux dire la France c'est avec quand même 25 ans d'avance mais c'est normal parce que encore une fois partout ailleurs l'université est la voie royale, il n'y a pas de classe prépa... Et ailleurs aussi bien souvent, il y a aussi des institutions supérieures technologiques qui fonctionnent sans sélection. Tous ces jeunes qui ici viennent chez nous par défaut, là-bas ils vont s'inscrire dans cette institution parce qu'ils ont le droit tout simplement. D'où bien entendu les problèmes de décrochage scolaire aussi mais qui sont plus minimes que chez nous. Ici, cela devient colossal. Ici, on nous demande de changer notre mission...

Enquêteur : C'est-à-dire ? Comment voyez-vous cela ?

Enquêté : Inadapté ! Que ce soit clair ! Inadapté mais il faudra bien faire avec. Je sais que ce qui vous intéresse concerne l'orientation... Eh bien je vais vous dire, pour moi comme pour les autres c'est encore un ajout supplémentaire... Et j'ai beau faire le malin, parfois oui je me sens inadapté à tout cela... Par exemple là maintenant on doit s'occuper de l'orientation à tous les niveaux... Travailler le projet, établir des référentiels de compétences, travailler avec les entreprises, former nos étudiants, travailler en équipe, se

réunir pour statuer sur les potentialités des étudiants... On se croirait au lycée !! Moi je ne suis pas formé sur toutes ces questions, je me repose sur mon expérience... J'aimerais apprendre des choses pourquoi pas, mais en a-t-on le temps ? Et surtout est-ce bien le rôle de l'Université tel que l'on peut le concevoir ? Vous connaissez promo sciences ?

Enquêteur : J'en ai entendu parler...

Enquêté : C'est un colloque... La thématique cette année – c'est un colloque qui commence je pense aujourd'hui ou demain - c'est quelle formation pour les enseignants vis-à-vis du nouveau public qui nous arrive. On est en plein dedans. C'est cela. C'est là-bas que vous auriez dû être, si vous voulez apprendre des choses. C'est clair qu'on est désemparé. Moi, je suis un peu désemparé vis-à-vis des étudiants que j'ai en 1^{ère} année et qui sont complètement inadaptés et qui ne comprennent pas ce que je leur raconte etc. Et j'ai beau essayé de faire des efforts, à commencer par quelque chose de concret. Je crois qu'il y a un écart qui est bien trop important et puis des motivations différentes... Il y a trop de choses à changer, beaucoup trop de choses. Moi, je ne vois pas... Là, évidemment pour une fois comme si on pouvait former. Cela aussi, cela me fait rire ! Vous savez comment sont recrutés bien entendu les enseignants chercheurs ?

Enquêteur : Oui...

Enquêté : Soyons sérieux. Ce sont des comités de sélection. Les comités de sélection, leur seul critère c'est la recherche. Ils s'en foutent du reste. Evidemment on vient, on leur demande d'exposer etc. Mais la seule chose qui compte, ce sont les publications. Si le gars s'est occupé de mettre en place lui-même une méthode pédagogique celui qui est Président de la commission est le spécialiste, c'est en général le directeur du laboratoire où la personne devra être recrutée, il s'en fout complètement bien entendu de cette méthode pédagogique qui au demeurant pourrait peut-être s'avérer très utile.

Enquêteur : Oui, il n'y a pas suffisamment de valorisation pédagogique c'est ça ?

Enquêté : Absolument pas ! C'est clair. Le critère de recrutement aujourd'hui et cela ne risque pas de changer, c'est la recherche. Il préfère recruter un professeur Tournesol. Vous voyez un petit peu ce que je veux dire ? Qui viendra évidemment gonfler les publications du labo et le faire avancer etc. même si bien sûr il fait des catastrophes en amphi. Plutôt bien sûr que quelqu'un qui a une vision de la pédagogie, qui est très motivé pour prendre en charge de nouvelles formations etc. des gens utiles, de terrain, utiles aussi. Il y a un écart aussi... comme si bien entendu on pouvait aussi former les enseignants, si je mets ici « formation pour être plus... ». Mais vous croyez sans doute que j'aurais des clients ? Je

vais dire tu crois qu'on a que cela à faire ? Le futur, c'est de former des enseignants au public qui nous arrive. Une autre forme de didactique de pédagogie, d'approche, ce qu'on veut, etc. C'est cela la thématique de promotion. C'est bien pour le public. C'est parce que le public qui change, évidemment il faut bien s'y adapter. Qu'est-ce qu'on fait ? On ne peut pas ignorer. On ne peut pas avoir – je ne sais pas – 70% d'échec par exemple, le Ministère n'acceptera jamais. On continue à consolider etc. les filières et puis l'université s'occupera du reste... Même si bien sûr cela vous plombe le moral et vous demande un temps fou... C'est compliqué. Aujourd'hui probablement, le système français, il bouillonne, il ne sait pas trop dans quel sens partir etc.

Enquêteur : Et il y a ce nouveau public...

Enquêté : Il y a réellement un nouveau public et cela c'est nouveau. On en est là. Et là, avec maintenant cette nouvelle licence où manifestement on vous parle de mettre en place des parcours diversifiés, différenciés. A votre avis c'est pourquoi ? C'est pour qu'on puisse s'occuper aussi de ceux-là et de les conduire vers plutôt des IUT et des BTS. Il faut mettre en place aussi des passerelles vers les IUT etc. C'est le comble, je veux dire parce qu'à la rigueur. Il y a des machins qui s'appellent BTS qui ne sont pas..., qu'on les accepte. Mais vous savez, j'ai posé une fois la question directement au recteur de l'Académie, qui m'a dit : « Oui, je comprends ! ». Il le comprend ! Mais c'est de la pure hypocrisie. Parce qu'il y a encore de la place dans le BTS mais il ne veut pas. Parce que sinon il baisse le niveau bien entendu. La seule chose que le recteur puisse faire c'est d'encourager. Et il l'avait fait. Envoyer un courrier – bien sûr – à tous les proviseurs pour appuyer plus généreusement évidemment des Bac Techno. D'ailleurs la seule chose évidemment qu'il a réussi à faire c'est de leur demander d'accepter de droit - et cela c'est une règle – toutes les mentions Très Bien et Bien. Mais cela n'a rien changé parce que ceux-là, il les prenait déjà les mentions Très Bien et Bien. En clair, cela veut dire que ceux-là, les mentions Très Bien, qui pourraient peut-être réussir chez nous, ceux-là chez nous, ce sont les Bac techno mais sans mention en plus.

Enquêteur : Comment percevez-vous ces évolutions... au niveau de vos collègues par exemple ?

Enquêté : Pour le reste, ceux qui ont des labos, ils ne s'occupent pas de cela. C'est clair. A l'université, il y a cela. Il y a des enseignants bien entendu qui sont très affectés et qui s'investissent énormément. On n'a pas le choix de toute façon avec les réformes qu'ils nous imposent. Et pour ceux-là qui s'investissent, il est évident qu'ils prennent beaucoup de

temps sur le temps de recherche. Ils en font beaucoup moins. Et puis il y a les autres – je veux dire qui - ... On ne va pas leur lancer la pierre, parce qu'ils sont là aussi. Mais s'ils ne font pas de recherche, il y a le directeur de labo qui envoie des missiles. Et ceux-là entre nous, je dirais qu'ils n'ont pas envie de s'adapter, ils n'ont pas envie de s'impliquer, parce qu'ils ont un papier à écrire. Mais pour tous ceux qui sont sur le terrain je les connais, ce sont des gens qui s'investissent beaucoup, qui sont à la pointe. A chaque fois, vous voyez ils sont bien conscients qu'il y a des choses à faire, qu'il faut changer. Il faut changer le cahier des charges. La licence telle qu'elle existe ne peut pas être évidemment assurée, transmise etc. pour tous les étudiants que vous avez. Il faudrait créer d'autres filières, d'autres choses. Cela, ils en sont bien conscients. C'est un boulot. Et eux, ils sont prêts à le faire. Il y en a qui se disent : « Ce n'est pas notre boulot. Je n'ai pas été recruté pour cela. Quand j'ai signé mon contrat ce n'est pas ce qu'on m'a dit ». Quelque part je dirais ils ont raison.

Enquêteur : Mais en même temps, vous vous en occupez quand même ici...

Enquêté : Mais on est bien obligé ! C'est la survie, c'est une question de survie...

[...]

E10 Lille 1 (ST)- MIASHS- MCF

[...]

Enquêté : Non du tout je viens juste de terminer mon rendez-vous avec deux étudiants.

Enquêteur : Très bien alors...

Enquêté : Oui. C'est très scolaire mais à la limite de toute façon, on fait aussi avec le public qu'on a qui est encore très scolaire aussi. C'est vrai qu'on va au contrôle de présence à chaque TD etc. émargement des étudiants, toutes les semaines la secrétaire appelle les étudiants qui ont été absents plus de la moitié des TD etc. C'est lourd mais au moins cela a l'intérêt de faire prendre conscience, aux parents en particulier. Parce que quelques fois on a des surprises aussi des parents qui... « Moi, je dépose mon fils le matin à la Fac », et puis ils apprennent qu'il n'est pas présent. Quelques fois, cela rectifie le tir en première année. Quelques fois cela aboutit sur des réorientations parce qu'il y a des étudiants qui sont en situation de décrochage. Et puis on s'aperçoit finalement par rapport au Bac qu'il a, il pourrait suivre ou la Licence ou éventuellement s'il trouve un désintérêt complet de la Licence, on lui propose autre chose. C'est vrai que l'année dernière, j'ai récupéré un étudiant comme cela pour le DEUST. Il ne savait pas que le DEUST existait, cela l'intéressait mais lui, il était en Licence. Mais il était un peu faible au niveau de son Bac. Et finalement il s'est réintégré. On arrive quelques fois à repêcher ce n'est pas toujours évident parce qu'il faut qu'on les détecte suffisamment tôt parce que quand ils ont décroché pendant 3 semaines déjà, c'est plus difficile à les rechercher. Cela n'aboutit pas toujours à un succès mais au moins il y a un retour direct.

Enquêteur : Vous semblez particulièrement impliqué dans ce genre d'actions, comment l'expliquez-vous ?

Enquêté : C'est-à-dire que les scientifiques sont peut-être plus sensibles à ce genre de choses. Je ne sais pas pourquoi. J'accompagne les étudiants dans ce domaine. Ce n'est pas toujours évident, pour de multiples raisons... Mais peut-être que mon expérience pédagogique dans le secondaire me confère aussi une dimension que n'ont pas certains de mes collègues à ce niveau... Tenez, par exemple, avec l'étudiant, en général, après une petite présentation de la formation et des finalités de l'Université, je leur demande de m'énoncer leur projet, leur motivation, leur centre d'intérêt... Ça me permet de voir un peu où ils en sont... Mais c'est vrai qu'ici on a toujours voulu que l'étudiant réussisse. L'essentiel c'est que l'individu trouve sa voie professionnelle. Ce n'est pas la

peine d'avoir des gens qu'on met dans les amphis qui sont là pour dire d'avoir quelques cours ou quelques unités.

Parce que cette année, en début d'année, j'avais deux étudiants qui étaient un peu en décrochage, on s'est quand même assez démené pour eux, pour qu'ils repartent dans un lycée en BTS. Et puis évidemment, quand on a insisté au niveau du lycée, après avoir boosté un peu les étudiants, ils ont accepté quand même. Mais pour eux, c'était à mon avis la seule voie de recours. Parce que sinon, chez nous c'est clair, ils n'étaient pas au niveau.

Et puis c'était des étudiants qui voulaient absolument faire quelque chose. Si l'étudiant est motivé etc. On peut les aider sans problème. Mais si ce n'est pas... On n'a pas de bénéfice là-dessus. Si. Celui de l'individu...

Enquêteur : C'est-à-dire ?

Enquêté : Si on veut être matérialiste, il aurait fait baisser le taux de réussite, c'est important aussi. Qu'il trouve un métier derrière. C'est vrai que nous on a toujours pensé métier derrière. C'est-à-dire que l'étudiant trouve un job. C'est important. Vous savez nos étudiants ici ont certaines caractéristiques. Leur coller un type de dossier déconnecté de la réalité n'a pas de sens, pour eux comme pour nous. Alors nous avons fait quelques réajustements. Mais ce n'est pas moi qui m'en suis occupé, c'est XXXX qui a pris sur son temps pour le faire...

Enquêteur : Comment se passe vos rencontres dans les lycées et dans quel esprit vous y rendez-vous ?

Enquêté : Quand je vais dans les lycées, je vais dans un lycée où je vais présenter les métiers. Parce que savoir les métiers qu'il y a derrière, ce n'est pas cela – je trouve – qui peut leur dire : « Venez chez nous ». Par contre, quels métiers vous allez pouvoir exercer avec tel diplôme, c'est quelque chose qui peut à mon avis les intéresser. Après ce qu'ils vont avoir comme matière, cela vient ensuite. Déjà dire : « Oui, j'ai envie de faire ce métier-là ». Finalement, pour faire ce métier-là, qu'est-ce que je dois faire. Et pas l'inverse. Or, ce n'est pas évident à présenter parce qu'on a beaucoup de formations. Vous voyez sur le catalogue. C'est sûr que quand vous avez 9 formations à présenter à des jeunes, il faut être concis, parce que sinon au bout d'une demi-heure... Il faut donner des exemples. J'essaie de donner des exemples dans chacune des formations, le type de métiers qu'ils peuvent connaître. Puisque des formations... quand ils voient certainement... Je prends toujours l'exemple de la mécanique où ils pensent qu'on va prendre quelqu'un qui va être dans un garage, qui va

réparer leur voiture. Ce n'est pas ce genre de formation. Enfin ce n'est pas ce genre de métiers, cette formation.

Enquêteur : Vous préparez le terrain ?

Enquêté : Oui, puis après quand ils arrivent chez nous en Licence, c'est pour cela qu'ils sont souvent dans un tronc commun au départ. Et comme ils doivent forcément à un moment donné, surtout à partir de là gérer, choisir ou une filière ou un parcours... on a le projet professionnel qui permet de les aider et les inciter à ... ou à se poser des questions. C'est vrai qu'il y en a chez nous sans trop savoir ce qu'ils vont faire, enfin ils pensent savoir ce qu'ils veulent faire mais c'est l'occasion d'aller vérifier si cela correspond vraiment à l'idée qu'ils ont de la profession, par le biais justement du projet pro où on les incite à aller voir des professionnels du milieu. Forcément, ils voient un ou deux exemples. Ce n'est pas toujours le reflet de la profession mais cela leur donne une idée un peu plus matérielle du métier.

Enquêteur : Pour vous il est nécessaire d'agir tôt ?

Enquêté : ... Oui, dès la classe de première... Mais on en a rencontré plein actuellement parce qu'on fait les animations avec les classes de 1^{ère}, j'y participe. Et on se rend compte que le mot actif prend tout son sens. On leur dit – vous savez, les choses ne vont pas arriver à vous, c'est vraiment à vous à prendre – disons – votre orientation, la prendre à bras le corps et puis véritablement aller rechercher de l'information, la cumuler, la trier, l'analyser, la trier... Et plus vous plus aurez été loin dans cette information plus vous ferez des choix judicieux. Et cela personne d'autres qu'eux ne peut le faire. Et pour avoir des lycéens de 1^{ère}, je peux vous dire qu'ils n'en ont pas conscience. Et c'est terrible. On se rend compte que finalement, c'est vraiment tôt dès la classe de 1^{ère} qu'ils doivent prendre cela en main et finalement je pense que c'est quand ils ont le nez dans le guidon, quand ils sont obligés, quand ils sont face à Post Bac où ils doivent montrer leur vœu qu'ils prennent conscience de cela. Avec une certaine philosophie à savoir... en tout cas pour avoir un peu discuter avec les lycéens. On verra. Nous, on a envie de faire cela. On ne sait pas bien pourquoi on a envie de faire cela. On va essayer et puis si cela ne marche pas, on fera autre chose. Mais les gamins ne savent pas véritablement ce que c'est. Ils ne savent pas ce que c'est vraiment le métier. Sur les études, ils sont très peu informés. Ils se disent : « on va tenter, pourquoi pas » puis on verra. Les enseignants principaux ou alors les enseignants qui sont présents, jouent un rôle aussi justement dans cette information par rapport à l'orientation, et aux débouchés.

Enquêteur : Vous rencontrez des résistances à ce niveau ?

Enquêté : Là on vient d'avoir... c'est la première fois vraiment... c'est-à-dire qu'il y a des cas où les lycées ne nous ont pas répondu. Il y a un lycée par exemple, j'ai beau essayé de... puisque on s'est partagé on va dire les contacts, il y en a 2, je recontacte 2, très bien nickel, ils répondent un rendez-vous voilà... cela ne veut pas dire que derrière cela se passe bien mais... quand même. Et puis il y en a un, par exemple... jamais de retour, rien, jamais. Vous pouvez les appeler. Vous leur envoyez un mail avec le dossier, ils enregistraient l'accusé, Rien. Le proviseur a changé, c'est bizarre, et d'un coup on est reçu et d'un coup on fait des actions avec eux. Ce qui est assez marrant, c'est que ce proviseur change de lycée. Il se retrouve dans un autre qui fait partie de la liste qu'on va contacter, qu'on contacte et là on n'a pas compris, là il nous a reçu. Alors des fois c'est compliqué. Et puis là on vient d'avoir pour la première fois, vraiment, un lycée qui a clairement répondu que cela ne l'intéressait pas. Avec une réponse, je ne l'ai pas gardé, mes collègues l'ont gardé, ... qui valait son pesant d'or...Ce n'était pas signé, rien enfin c'est une réponse : « Non merci le projet ne nous intéresse pas ». Il n'y a pas de nom, rien !

Enquêteur : Ah...

Enquêté : Vous savez la stratégie des proviseurs ne joue pas en notre faveur [...] L'Université n'est pas bien vue vous savez, ça un certain nombre de collègues peuvent en témoigner. Il y a des journées portes ouvertes en lycées et nous ne sommes pas invités. Pour un proviseur qui a des BTS dans son lycée il n'a pas intérêt à faire partir ses meilleurs éléments à l'Université [...]. Là le but du Rectorat c'est de mettre toutes les formations au même niveau, qu'elle soit sélective ou non... Or une formation non sélective si on les met en même temps que les formations sélectives, c'est vrai qu'on est défavorisé, car à la fin on pourra venir chez nous... donc c'est ça un petit peu l'ambiguïté du système, ambiguïté qui dure depuis longtemps en même temps... On leur amène toutes les universités quoi... donc, c'est très compliqué. Il y a même des enseignants qui sont un peu contre... parce que c'est de la promotion, c'est de la publicité mais on ne fait aucune promotion d'aucune filière. C'est vraiment le but, ne faire aucune promotion d'aucune filière... C'est d'informer, d'essayer à aider, orienter, enfin... Cela fait partie de l'ensemble des actions

Enquêteur : Vos collègues s'impliquent également ?

Enquêté : Vous savez, c'est un peu difficile. Vous savez, parler orientation à l'Université c'est engager un débat idéologique sur les finalités de l'enseignement universitaire... Et j'ai été surpris de voir, notamment lors de certaines réunions, que nous étions loin d'être tous

d'accord. On est dans une période où effectivement on sait que de toute manière l'orientation c'est quelque chose d'assez complexe. Les jeunes ont des informations un peu partout, ils ont des informations venant des parents, des copains, des parents de copains, de la presse. Il y a plein de représentations également. Les enseignants ont un rôle important effectivement. Tout cela, cela fait que le lycéen à un certain moment... Mais on est beaucoup sur des représentations. Rien n'est véritablement construit. En tout cas en ce qui concerne les professeurs principaux, je pense qu'ils ont un rôle important parce qu'ils sont prêts des élèves et parce qu'ils discutent avec les élèves. Mais eux aussi ont leur représentation, ils ont leur représentation des études. Pour certains – je vais caricaturer mais à peine – tu es bon en Maths, tu dois aller faire une prépa même si tu n'es pas fait pour faire une prépa. Il y a encore beaucoup de représentations sur l'université. Les profs principaux, ce n'est pas leur métier non plus. Ils n'ont pas une connaissance optimale de tout ce qui peut se proposer aux lycéens et les conseils que peuvent donner les profs principaux.

Enquêteur : Et, vous de votre côté, comment voyez-vous ces évolutions, en lien avec l'orientation ?

Enquêté : Je crois que ce n'est quand même pas exhaustif. Je pense aussi que là, avec la réforme des lycées, on va quand même demander aux enseignants-chercheurs de faire un métier qui n'est peut-être pas le leur. Là actuellement, il y a des réticences. Il y en a qui sont partants parce qu'ils sont toujours partants pour tout. Mais il y a quand même des réticences. Et puis il y a le positionnement des conseillers d'orientation actuellement qui n'est pas facile non plus. On est en ce moment dans une période où les choses ne sont pas aussi claires que cela. Il y a de l'attente aussi. Tout ce que je peux dire c'est que ce n'est pas quelque chose qui est en train de s'éclaircir.

Enquêteur : Vous n'êtes pas très optimiste à court terme ?

Enquêté : Ce n'est pas que je suis optimiste – pessimiste. Je pense que l'orientation c'est quelque chose d'extrêmement... c'est important mais c'est compliqué. Cela demanderait de passer beaucoup de temps avec les jeunes. Cela demande de l'individualisation. Mais cela doit être fait par des gens de métier. On peut effectivement passer un peu de temps avec un étudiant pour essayer de comprendre mais ce n'est pas un conseiller d'orientation. Ce n'est pas quelqu'un qui peut remplacer un conseiller d'orientation. J'ai bien peur que la réforme... En fait, c'est une réforme de façade. Je n'ai pas vraiment l'impression en fait qu'on va se donner véritablement ... en gros, on va faire des économies. C'est tout.

Enquêteur : Ok... C'est tout ?

Enquêté : ... Vous voyez... Les enseignants-chercheurs, on ne peut pas leur demander de faire 36 métiers non plus. Leur recherche est de plus en plus prégnante, on leur demande de faire de plus en plus d'accompagnement au 1^{er} cycle, pour l'insertion de professionnel. On leur demande d'être enseignant, on n'a pas les moyens dans les universités aussi en personnel et très souvent on leur demande également de s'occuper des emplois du temps. Je pense qu'il ne faut pas trop charger la barque. Et l'orientation, certains ne font pas de l'orientation. Ils font de l'information. Ils veulent bien parler de prérequis. Tout cela, ils veulent bien le faire mais – comment dire – il faut que cela reste raisonnable au niveau du temps qui y est consacré.

Enquêteur : Le rôle de l'Université ne se situe pas à ce niveau ?

Enquêté : Mais encore une fois, on demande à l'université de jouer un rôle qui n'est pas... On lui demande de répondre à elle seule à tous nos problèmes. Des jeunes qui sont refusés en BTS, qui sont refusés en IUT, qu'on voit arriver. Supposons que l'orientation active est bien été faite, qu'on leur a bien conseillé de ne pas venir, on les voit quand même revenir à l'université.

Enquêteur : Quel regard portez-vous sur l'orientation en tant que telle, c'est un peu redondant mais...

Enquêté : C'est vraiment compliqué l'orientation. C'est vrai qu'il y a une chose, c'est que cela doit être pris beaucoup plus en amont. C'est évident et c'est ce qui actuellement à tendance à se faire. Je pense qu'il faut qu'il y ait un travail collectif, à la fois certainement des enseignants et les parents. Il faut informer les parents, c'est un peu ce qu'on essaie de faire mais également les spécialistes de l'orientation qui ont quand même leur façon d'aborder les choses, c'est leur métier. Certainement plus de travail entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, je pense que tout cela va se mettre en place. En tout cas, on essaie de rentrer dans cette dynamique-là. Même s'il existe déjà des choses qui ont été mis en place depuis plusieurs années, mais enfin on est tellement confronté à des masses de lycéens qui arrivent que les dispositifs ce sont des dispositifs de masse. Ce n'est pas simple d'adapter comme cela des dispositifs de masse. C'est vrai que ce n'est pas quelque chose de simple. Et puis de toutes manières clairement, comme on arrive toujours en bout de dispositif, l'université n'est pas sélective et finalement on se retrouve confronté à recevoir pas forcément les publics qu'elle devrait avoir. Dieu merci, elle a quand même un bon public. Et puis il faut savoir qu'ici la professionnalisation ce n'est pas un problème. En sciences nous sommes toujours, en tout cas ici, dans une logique de recherche appliquée.

Donc forcément j'imagine que les étudiants, alors peut-être moins en première année... Mais les étudiants sont directement mis au travail en lien avec leur futur métier, même si cela est progressif au sein du parcours...

Enquêteur : Il y a une vraie pédagogie derrière tout cela ?

Enquêté : Un aspect pédagogique oui ! C'est là où est la différence, je pense que mon collègue s'exprimerait mieux que moi mais... C'est lui qui est le plus spécialiste sur le fond. Mais pour moi il y a toujours une différence entre ce qu'on peut dire ou faire. C'est comme deux cercles avec un fond qui se recouvre. Il y a un moment bien sur entre le discours du COP et le nôtre, il y a un élément qui est commun. Pour autant, nous, on n'est pas là pour la totalité de ce qu'est le lycéen ou l'étudiant. C'est à dire tout ce qui peut toucher à sa vie extérieure, tout ce qui peut être l'aspect psychologique vraiment des choses ou des autres projets potentiels... On n'est pas complètement là pour cela. Nous on est là plutôt pour le projet au sens strict... Un lycéen vient dire : « Je veux venir faire ces études-là, voilà mon dossier, voilà ce que je suis ». C'est vrai qu'on tient compte quand même de ce qu'il est. Vous en pensez quoi ? Nous, on ne va pas s'exprimer sur son aspect psychologique... Notre but, d'ailleurs, ce n'est même pas de dire : « Allez faire cela » en tant qu'enseignant. Ce sera plutôt de dire : « Vous visez ça, est-ce qu'on peut vous dire plutôt oui, plutôt non. Maintenant si c'est plutôt non, venez, on va quand même en discuter parce qu'un dossier cela reste... Moi, les conseils à ce niveau-là... C'est du temps... Mes étudiants, c'est une attention permanente... Je fonctionne sur la durée... Mais si c'est vraiment non, je dirais pour nous, le travail s'arrête et c'est le COP qui prend quoi... Mais cela du coup, ce n'est pas notre mission à nous d'enseignants de dire : « Voilà ce que vous allez faire d'autre ». C'est plutôt là pour le coup le rôle d'un COP.

Enquêteur: Et là, en tant qu'enseignants vous vous sentez tout à fait légitime à informer l'étudiant sur le côté pédagogique de la formation...

Enquêté : Et je ne pense pas que cela pourrait être un COP d'ailleurs. Honnêtement. Parce que moi je trouve que le métier de COP, il est super difficile, en dehors même de l'analyse de l'individu. C'est impossible de connaître l'ensemble des formations, parfaitement. Qui peut connaître mieux une formation que celui qui enseigne dedans ? Et les prérequis et même les détails que personne ne peut décrire... Il n'y a que l'enseignant qui peut savoir cela. Donc même si le COP est bien formé, bien informé... Il ne peut pas l'être sur tout... Mais en revanche, je dirais, chacun sa place...

Enquêteur : D'où la nécessité aussi de travailler en collaboration...

Enquêté : Il faut oui au contraire parce que nous, en plus comme on a plusieurs lieux... Les conseillers, ce n'est pas comme Lille 3 où ils sont tous au SUIO, c'est facile. Mais je pense que c'est bien. Chacun son rôle. Des fois, j'aurai presque envie de dire les COP exagèrent un peu mais je trouve que des fois ils empiètent... Il y a des moments où ils ne peuvent pas savoir. Ce n'est pas un reproche. Ils ne peuvent pas savoir ce que c'est « l'enseignant responsable de... ». Ce n'est pas possible. Ils peuvent s'en approcher, ils ne peuvent peut-être arriver à, je ne sais pas, c'est difficile à quantifier mais de dire à 80% peut-être mais... A un moment donné, ils n'auront pas la chose en plus, parce qu'il va leur manquer une information. Il va leur manquer éventuellement les enjeux du suivi sur 2, 3, 4 ans. Comment expliquer à un lycéen son « complet parcours » de la première année à la cinquième année ? Mais je vois une partie des étudiants qui passent par le COP qui reviennent après ou qui disent : « Je n'ai pas eu l'info que je voulais ».

Enquêteur : Vous avez des doutes sur les finalités de telles actions ?

Enquêté : Enfin chacun a eu des doutes à un moment donné... Et puis on se dit à un moment donné : « Mais non, il y a cela ou cela... ». Je me dis, nous n'avons plus le choix... Les autres établissements de l'enseignement supérieur le font. C'est simple, si on ne le fait pas, c'est se tirer une balle dans le pied. Il faut bien comprendre que désormais... On est en concurrence avec d'autres formations post-bac. Parce qu'il y a des moments où on fait des actions et puis on se dit : « Mais cela sert à rien ». Parce qu'on voit bien quand on nous pose la question : « Oui mais si je vais en classe prépa, de toute façon je peux revenir après... ». Et puis, il y a encore eu le discours, il a bien dit, le proviseur a été bien. Il a rappelé en disant : « Attention les classes prépas ... ». Parce que souvent ce n'est pas cela le discours. Souvent c'est : « Les bons, allez en classe prépa, de toute façon vous récupérerez la Fac derrière... S'il y a un problème, s'il y a quelque chose vous récupérerez la Fac... ». Pas facile nous, d'arriver derrière ou en même temps en disant : « La Fac, ce n'est pas un choix par défaut. C'est un vrai choix... ». Il y a des proviseurs qui nous disent : « Ah bon puisque vous voulez attirer les meilleurs aussi ? »

Enquêteur : Tout reste donc à inventer ?

Enquêté : Il faut inventer oui. Je trouve que c'est sacrément intéressant, on peut inventer. On est dans une situation d'invention. Je crois qu'il n'y a rien de mieux que de l'invention et puis inventer par rapport à des choses difficiles. Je crois que c'est stimulant de toute façon, tout le monde va prendre cela comme une possibilité de stimulation, et puis c'est quand même sacrément stimulant d'inventer dans le but de faire réussir des gens. On ne

prend pas innocemment 1 an – 2 ans – 3 ans de vie d'une personne. Cela vaut le coup de se fatiguer et d'inventer, enfin il me semble. Ce n'est pas anodin quand même les choses qui nous sont confiées. [...]